CHATEAU DUHART-MILON PAUILLAC - MEDOC



FÊTE FIN DE VENDANGES

DÉGUSTATION
VIN NOUVEAU
MUSIQUE LIVE
FOOD TRUCKS

À PARTIR DE 19H
29 OCTOBRE
23 RUE RABIÉ, 33250 PAUILLAC
05 58 59 03 60

RÉSERVEZ VOTRE PLACE

LE Journal DU Médoc

N°1519 | 1.70€

Vendredi 16 octobre 2026
www.lejournaldumedoc.fr

LOTO GEANT

SAMEDI 24 OCTOBRE 2026

SAINT-ESTÈPHE 20h à la salle des fêtes
Ouverture des portes à 18h

Plus de 6 000 € de lots !
7 bons d'achat de 200 €, 4 bons d'achat de 150 €, 2 demi-porcs, magnum de vin, champagnes, jambon, et plein d'autres lots

2 bons d'achat de 1 000 € à gagner

Avec l'aimable participation de : SUPER U ST LAURENT MEDOC & Les châteaux du Médoc

SOLIDARITÉ MÉDOCAINE

AU PROFIT DE L'INSTITUT BERGONIÉ

Réservations possibles au 06 45 56 67 27

Prix des carburants : le plein de sacrifices

Pages 4-5



CONSOMMATION. La flambée des prix à la pompe bouleverse le quotidien des Médocains qui ont besoin de la voiture pour se déplacer. Chacun cherche des solutions pour limiter la facture, sans toujours y parvenir.

VISION



Jim Jastszebski voit loin et très grand

Page 3

SAINT-LAURENT-MÉDOC

Le point de blocage persiste à l'IME

Page 8

SAINTE-HÉLÈNE

Un jumelage québécois tourné vers la forêt

Page 6

PORTRAIT

Joëlle Kem Lika : la pulsion de vie

Page 28



" 1 bouteille de champagne offerte "

Bouteille 75cl de champagne de Castellane offerte tous les soirs sauf vendredi, samedi, Saint Valentin et veille de fête pour une table d'au moins 4 pers jusqu'à 8 pers pour un achat minimum de 16.90 € par pers, et une demi bouteille de Castellane pour une table de minimum de 2 à 3 personnes pour un achat minimum de 16.90 € par pers. Une bouteille par coupon. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle. Offre réservée exclusivement aux majeurs.

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

L'ÉDITO |

CHER, LE TRAJET CUEILLETTE !

Aura-t-on de l'essence à Noël pour se rendre au repas de famille ? Même s'il en est toujours pour espérer que non, chacun devrait pouvoir « *abreuver* » le moteur thermique pour aller se mettre les pieds sous la table, à côté du sapin. Mais à quel prix ! C'est à se demander si le meilleur cadeau à faire à ses proches ne serait pas de se cotiser pour remplir le réservoir de la voiture. Ne parlons pas de ces bêcheurs qui roulent à l'électrique, comme sur coussins d'air, avec un je-ne-sais-quoi qui semble dire aux pollueurs non nucléaires qu'ils ne vivent pas dans la même bulle qu'eux. « *Électrifions la France* » nous exhorte le gouvernement dans ses spots de pub. En attendant, le Premier Ministre vient d'annoncer un premier « *cadeau* ». Le déstockage de dix millions de barils doit avoir pour effet de faire baisser le tarif du litre de gazole à compter du 1er novembre. Un autre mécanisme amortisseur de cette crise a été proposé afin que les stations-service de 9 000 communes rurales puissent proposer un gazole moins cher. Dans ce que l'on n'ose plus appeler « *la France profonde* », c'est la double peine de l'éloignement géographique couplé à la flambée des prix à la pompe. Les habitants de la presqu'île médocaine sont bien placés pour le savoir, puisque les longs trajets dépendants du pétrole font partie du quotidien. Le train et les bus sont loin d'irriguer suffisamment le pays médocain pour sortir du (presque) tout voiture.


ARCHIVES JDM

On a beau avoir choisi de vivre ici, ça douille ! Il faudrait gagner au loto pour ne pas perdre à l'auto. Les parcours maison/boulot entament le pouvoir d'achat de ceux qui ont subi une autre flambée, celle des prix de l'immobilier, pour venir habiter en Médoc. Même partir aux champis, c'est un budget ! Vous verrez qu'il faudra bientôt covoiturer avec ceux qui, peut-être, vous piqueront vos placets. Des compagnies aériennes annulent leurs vols. La bagnole reste davantage au garage. Bien qu'on soit encore loin de l'effet confinement de la période Covid-19, les émissions de méchants gaz à effet de serre sont en baisse. À 20 ou 25 euros le kilo, le prix des cèpes ne faiblit pas, lui. Tant qu'on peut faire soi-même sa cueillette, ça va. Et s'il le faut, on ira en trottinette électrique, le panier accroché au guidon, avec bottes et gilet fluo.

Dominique BARRET

2 INFOS DE LA SEMAINE

PURE SALMON
NOUVELLE MOBILISATION

Les opposants au projet de ferme-usine de saumons Pure Salmon appellent à manifester, dimanche 18 octobre, au Verdon-sur-mer. Le rassemblement est prévu à 14 heures, au départ de Port-Médoc, pour une marche jusqu'à la plage de la Chambrette. Cette mobilisation intervient après le dépôt, le 6 octobre, de deux recours devant la cour administrative d'appel de Bordeaux, visant le permis de construire et l'autorisation environnementale du projet. Le collectif réunit 13 associations, quatre entreprises locales et 17 riverains. Les opposants dénoncent notamment les risques pour la ressource en eau potable, la biodiversité et les activités économiques de l'estuaire.

Martine Meyre, présidente des Vignerons Associés

Le 29 septembre, le conseil d'administration des Vignerons Associés Listrac-Moulis et Cussac-Fort-Médoc, autrement dit la cave coopérative Grand Listrac, a élu comme présidente cette Médocaine de 65 ans, qui fait pour ainsi dire partie des murs de cette cave, créée en 1935, dans laquelle elle a accompli toute sa carrière professionnelle.


ARCHIVES JDM

Offre d'abonnement PARRAINAGE !
AU JOURNAL
papier + internet
Pour VOUS
Pour un PROCHE
Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an
à 93 € au lieu de 148 €
Cette offre comprend pour chacun :
L'édition numérique dès 20h le jeudi dans vos espaces Abonné
+ Les articles en illimité sur lejournaldumedoc.fr
+ Le journal livré chaque semaine
MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....
FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....
Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du Journal du Médoc dans une enveloppe AFFRANCHIE :
Le Journal du Médoc – Service Abonnement
14-16 rue Camille-Maumey – BP 2 – 33112 Saint-Laurent-Médoc
Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026
Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.
LE Journal DU Médoc

« Je ne suis que le manager de mes salariés »

ENTREPRISE. « *Viser vingt ou trente ans d'avance* » : c'est sur cette échelle de temps que Jim Jastszebski, P.-D.G. de JK Corporation, conçoit son rôle de chef d'entreprise agricole en mouvement.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

Le Médoc est plongé dans la brume. Le domaine Saint-Jean de Hourtin aussi. Les vastes bâtiments de ce géant vert émergent de la purée de pois. Jim Jastszebski, lui, voit parfaitement clair, depuis qu'il a rejoint, en 2000, l'entreprise agricole fondée cinq plus tôt par son père. À 25 ans, il prenait les rênes du groupe familial, racheté en 2014. Le voici, à 46 ans, président du groupe JK Corporation (les initiales de ses enfants Julia et Karl, étudiants en école de commerce) dont il n'a cessé de diversifier les activités, aux côtés de son épouse Cécile. Avec un cap : créer un cercle vertueux consistant à valoriser et transformer tout ce qui est produit sur place.

L'envolée des poulets

En 2017, le Hourtinais se retrouvait, un peu contre-nature, sur le devant de la scène, à l'occasion de l'inauguration de la première unité de méthanisation de Gironde, Médoc Énergies, mise en service au mois de décembre 2016, agrandie depuis. On y découvrait un chef d'entreprise peut-être pas pressé mais rapide, innovant, ne courant ni les honneurs ni la médiatisation. Le profil type de celui qui est bien plus dans le faire que dans le paraître. Obtenir un rendez-vous avec lui nécessite une bonne dose d'obstination, tant son son agenda est rempli, à diriger un pool d'entreprises représentant 82 emplois en contrat à durée indéterminée et 127 équivalents temps plein (ils étaient 15 en 2014). « *Je ne suis que le manager de mes salariés. Sans eux, je suis que dalle* », pose-t-il d'emblée, dans son bureau aux écrans géants par lesquels tout est contrôlé, connecté, « *millimétré* » dans cette ferme du XXIe siècle, qui a embauché 350 travailleurs saisonniers au mois de juillet. C'est aussi en 2017 qu'est apparue l'unité de biocarburant alimentée par la pâte dite « de neutralisation », produit noble issu de la production d'huile végétale de la société Lesieur Bordeaux. Deux ans après, c'était au tour du premier bâtiment d'élevage de poulets de 36 jours, « *sans antibiotiques ni OGM* » [organisme génétiquement modifié, N.D.L.R.], suivi de deux autres, en 2020 et 2026, à raison de 30 000 poulets par bâtiment, commercialisés par le groupe LDC Bazas sous la marque Oui c'est bon - Le Gaulois. Sur ce marché, ses concurrents sont l'Ukraine, le Brésil ou encore la Roumanie. Depuis 2018, sont apparues les carottes déshydratées pour animaux domestiques (petfoods) ; un marché de niche qui n'est plus français, avalé par les importations chinoises et polonaises. En revanche, fini le temps où l'on cultivait ici des carottes. Les hivers trop pluvieux en ont eu raison, comme des salsifis. « *Le changement climatique, on le ressent* », commente Jim Jastszebski.



La création du méthaniseur a amorcé le changement de braquet du domaine agricole.

La petite chips qui voit grand

Ne lui parlez pas de déchets. « *Ce que je veux, c'est qu'on transforme tout de A à Z et que nous soyons une entreprise créatrice d'emplois et de valeurs* », explique-t-il, en insistant aussi sur la nécessité de participer à une économie nationale active, ainsi qu'à « *la redistribution locale* ». Tout doit circuler, ruisseler. Rien ne se perd. Les résidus agricoles alimentent le méthaniseur, qui produit des digestats, qui servent d'engrais organiques pour les cultures. Même la rafle de maïs trouve des applications dans la cosmétique.
Pour avoir connu la monoculture du maïs, Jim Jastszebski sait que ce système « *est trop dangereux* ». Alors il est parti de la base de « *la ferme d'antan* », adaptée à des volumes colossaux, des process industriels et des marchés internationaux. Les céréales, dont les cours font le yoyo, représentent environ 6 % du chiffre d'affaires ; le poulet 7 %, le maïs semence 45 % et les pommes de terre (frites et chips) 40 %. Les chips maison du Domaine de la Croustille (15 CDI), apparues en 2021, ont un sacré appétit, puisqu'elles partent du Domaine Saint-Jean à la cadence de 600 tonnes par an (20 tonnes à leurs débuts). L'ambition est de porter cette quantité à 1 000 tonnes dans les quatre ou cinq prochaines années. Produite à partir de pommes de terre « *cultivées en Gironde* », la chips hourtinaise pourrait ainsi se placer dans les années qui viennent parmi les « *trois ou quatre* » principaux acteurs français de ce marché. Grâce à la bonne collaboration avec Altho Brets, Jim Jastszebski a pu faire rentrer sa création croustillante dans les grandes et moyennes surfaces (GMS).
L'avenir proche du Domaine Saint-Jean passera par la concrétisation du projet de lagunage pensé pour dénitrifier les eaux. Soit 148 hectares de zones humides qui seront recouvertes « *à 50 %* » par des panneaux solaires. Leur production et la revente d'électricité permettront de compenser les surfaces perdues au sol. Le permis de construire a été validé et Jim Jastszebski n'attend plus que le retour de Réseau de transport d'électricité (RTE).



Jim Jastszebski mène depuis plusieurs années un travail de diversification de ses activités. *PHOTOS JDM*

Solidarité agricole

Pour investir dans le méthaniseur devenu grand, Jim Jastszebski avait pu compter sur l'assise financière du groupe Legendre (construction, immobilier, énergie) auquel il a racheté les parts du digesteur en 2021. Selon ce même principe, il a apporté sa garantie bancaire afin de permettre l'installation de trois agriculteurs sur les quelque 3 500 hectares du domaine. Évoquer cette surface n'a que peu d'intérêt à ses yeux : « *À l'échelle nationale, on est dans les "gros". Mais à l'échelle mondiale, on est ridicule.* » Sa « *valeur ajoutée* », estime-t-il, ce sont les idées qu'il apporte et les synergies qu'il trouve avec des agriculteurs voisins, par exemple les associés de Médoc Biogaz, à Saint-Laurent-Médoc, qu'il a rejoints dans Médoc Bio CO_2. Le dioxyde de carbone (CO_2) obtenu après la phase d'épuration du biogaz pour obtenir le biométhane est de qualité alimentaire et peut être utilisé dans l'industrie agroalimentaire, les boissons gazeuses ou encore les serres agricoles. « *Il faut que l'on soit solidaire pour passer les crises* », constate le dirigeant. Cette année 2026 en surchauffe a été catastrophique pour les cultures agricoles. Au climat s'ajoutent les hausses de prix considérables du gazole non routier utilisé par les véhicules agricoles - dont le prix est passé de 0,65 à 1,30 euro le litre - ainsi que des engrais.
Dans les 80 000 tonnes traitées chaque année par son méthaniseur, Jim Jastszebski reçoit déjà des boues issues d'élevages de poissons. Si le projet Pure Salmon devait se concrétiser au Verdon-sur-mer, les boues qui en proviendraient, environ 1 500 tonnes, s'il se souvient bien, compteraient pour peu de chose dans cette activité. En revanche, pour avoir lu le dossier dans son intégralité et consulté les plans, il se veut affirmatif : « *C'est fait dans les règles de l'art. C'est quelque chose de réfléchi et qui marche.* » Alors oui, un tel élevage de saumons aurait un impact, car « *on a toujours un impact* ». Mais « *on a besoin d'emplois en Médoc* », d'autant plus qu'à ses yeux, les berges de l'estuaire de la Gironde sont très insuffisamment industrialisées : « *C'est lunaire !* » ■

► CLINIQUE DU MÉDOC

La maternité a rouvert son plateau technique

Le plateau technique de la maternité de la Clinique mutualiste du Médoc, à Lesparre-Médoc, a rouvert lundi 12 octobre à 8 heures. Les accouchements ont pu reprendre après près d'un mois de suspension liée à l'absence d'un pédiatre. Depuis le 14 septembre au soir, les futures mères étaient réorientées vers d'autres maternités du territoire, afin de garantir la sécurité des soins. La reprise marque le retour au fonctionnement habituel du service, qui continue toutefois de rechercher des pédiatres pour consolider son organisation.

► TRANSPORT

Le Verdon/Royan : pas de bac pendant six semaines

À partir du lundi 2 novembre, la liaison maritime entre Le Verdon-sur-mer et Royan sera perturbée pendant environ six semaines en raison d'importants travaux de rénovation. Pour la première fois depuis plusieurs années, les pontons d'accostage des deux rives seront acheminés à Bassens pour être entièrement rénovés. Les systèmes d'accostage seront également remis à neuf et le navire *L'Estuaire* bénéficiera d'une révision technique et de travaux de peinture. Une navette piétonne gratuite assurera six rotations quotidiennes pendant le chantier. La dernière traversée pour les véhicules est prévue le 2 novembre, à 7 h 15 depuis Le Verdon et à 7 h 50 depuis Royan. Les modalités d'embarquement seront précisées sur le site du Département de la Gironde.

ENVOYEZ
VOTRE COURRIER DES LECTEURS SUR
d.barret@lejournaldumedoc.fr

LE Journal DU Médoc

14-16, rue Camille-Maumey - BP2
33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
05 57 75 14 00

Presse et Médias de Gironde : EURL 99 ans - Cap. 1.500 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS Bordeaux 819 538 182

RÉDACTION · 05 57 75 14 00
redaction@lejournaldumedoc.fr
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Dominique Barret - **Journalistes :** Mathieu Caurraze & Raphaëlle Chargois.

PUBLICITÉ · 07 83 30 98 33 – 05 57 75 14 05
f.salles@lejournaldumedoc.fr
Cheffe des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES · 05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION · 05 24 07 39 63
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) : 74€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 0926 C 86861 - **ISSN :** 1280-2093
Dépôt légal à parution

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne. Taux de fibres recyclées : 98%. Émission de GES : 60 gr CO_2 eq par exemplaire (données 2023)

Prix des carburants : le plein de sacrifices

CONSOMMATION. La flambée des prix bouleverse le quotidien des habitants du Médoc, qui dépendent de leur voiture pour se déplacer. Entre covoiturage, changement de véhicule et dépenses réduites, chacun cherche des solutions pour limiter la facture, sans toujours y parvenir.

Mathieu CAURRAZE
avec Raphaëlle CHARGOIS

« *Le carburant est devenu le poste de dépense le plus important de notre budget* ». Chaque passage à la pompe rappelle à Jean-Louis Rousseau, habitant du Verdon-sur-mer, le poids des déplacements dans le budget du foyer. Retraité depuis le mois de mai, l'homme de 62 ans mesure au quotidien les conséquences de cette hausse. Son compagnon, Hervé Guérineau, 52 ans, travaille à la clinique Tivoli, à Bordeaux, où il exerce dans le domaine hospitalier, actuellement au service de stérilisation. Il effectue le trajet du lundi au vendredi, soit environ 200 kilomètres par jour. « *On consacre énormément de moyens à faire en sorte que mon ami puisse faire le plein de carburant pour se rendre au travail* », explique Jean-Louis Rousseau. Le budget consacré à l'essence dépasse désormais 100 euros par semaine, contre 70 à 80 euros il y a encore quelques mois.

« *Quand on fait le calcul, on se dit que par rapport à son salaire, il travaille pour rien, aujourd'hui* », regrette-t-il. Le couple cherche donc à limiter les dépenses dès que possible. « *Avant, je faisais un petit saut pour aller chercher 20 euros de courses. Aujourd'hui, je ne vais y aller qu'une fois dans la semaine, bien que le supermarché ne soit pas très loin de mon domicile.* »

Jusqu'à 500 euros de carburant par mois

À Saint-Laurent-Médoc, Manon[1], 29 ans, et son conjoint, sont confrontés à la même pression budgétaire. Le couple, qui a fait construire sa maison en 2024, doit rejoindre quotidiennement la métropole bordelaise pour des raisons professionnelles. Lui travaille dans l'aéronautique à Mérignac. Elle prépare une reconversion professionnelle dans un centre de formation situé dans la même ville. En quelques mois, leur budget carburant pour les deux voitures est passé d'environ 350 à plus de 500 euros par mois, avec le franchissement du seuil des deux euros le litre. Une somme difficile à absorber, alors que les déplacements restent incontournables.

La situation est également tendue pour Cécilia Palma, dont l'entreprise est installée à Bordeaux et qui réalise des prestations de ménage partout en Gironde, dont le Médoc. Ce lundi 12 octobre, elle s'est arrêtée à la station-service TotalEnergies de Listrac-Médoc, avant de prendre la direction de Saint-Estèphe pour une intervention dans un château viticole. « *C'est douloureux* », dit-elle, après avoir entendu le claquement du pistolet à essence. L'écran du distributeur de carburant affiche 118 euros. « *Et encore, je n'étais pas dans la réserve.* » Son budget est passé de 300 à 500 euros depuis la flambée du coût du carburant. Pour maîtriser ses dépenses, elle fait désormais le plein de son véhicule professionnel tous les lundis. Mais cette organisation ne change pas le fond du problème : elle a besoin de sa voiture pour travailler. Cette professionnelle ne peut cependant pas répercuter le surcoût sur ses clients. Augmenter ses tarifs risquerait de lui faire perdre des contrats et, par conséquent, du travail.

Des coûts très élevés pour les professionnels

La situation de certains professionnels, contraints de se déplacer quotidiennement pour les besoins de leur activité, devient de plus en plus compliquée. Il en va ainsi, par exemple, pour Stéphanie Rolland et Olivier Touzet, gérants des Ambulances du Lac, à Hourtin, depuis 2009. L'entreprise possède deux ambulances et un « *véhicule sanitaire léger* » (un taxi médical) ; elle emploie par ailleurs 7 salariés, afin d'assurer des transports médicaux 24 heures sur 24, nuits et week-ends compris. Leur travail consiste, en partie, à venir chercher les patients à leurs domiciles, à les emmener à la clinique mutualiste de Lesparre-Médoc et à les ramener chez eux ; mais en faible partie seulement. La plupart du temps, c'est dans les hôpitaux de Bordeaux qu'il faut transporter ces personnes fragilisées par la maladie. Un travail qui implique non seulement de parcourir des kilomètres, mais aussi, souvent, de leur porter assistance. « *On fait entre 100 000 et 120 000 km par an et par véhicule*, indique Olivier Touzet. *Et on ne fait pas que du transport de personnes : notre rôle, c'est aussi d'accompagner les patients par rapport à la maladie. Psychologiquement parlant, mais aussi physiquement, parce que parfois, ces personnes ne peuvent pas trop se déplacer. On fait du transport longue distance : quand, à Bordeaux, les sociétés de transports médicaux prennent plusieurs patients par heure, nous, on reste une ou deux heures avec le même. Et ce sont des patients, pas des clients : les personnes passent avant le rendement* », insiste l'ambulancier. Concrètement, le coût de cette prise en charge humaine et adaptée, c'est à présent 400 euros de carburant par véhicule, tous les deux ou trois jours, c'est-à-dire au moins 100 euros de plus qu'auparavant.

> « *Ça fait mal au ventre de mettre plus de 100 euros dans un plein.* »

Comme Cécilia Palma, Olivier Touzet ne peut évidemment pas répercuter ces coûts supplémentaires : les tarifs des transports médicaux sont imposés par la Sécurité Sociale et une augmentation ne semble pas à l'ordre du jour. « *Il y a eu une hausse de quelques centimes il y a quelques années et une seule aide du gouvernement, au mois de juillet. Elle était de 70 euros pour un mois : pour nous, ça représente une aide d'une journée et demie de trajets pour un seul véhicule…* »



« *Ça fait mal au ventre de mettre plus de 100 euros de carburant* », affirme Gilles Pasquet, qui ne fait plus le plein pour éviter que la facture soit trop douloureuse. *PHOTO JDM*

Des pleins moins importants pour mieux supporter la dépense

Face à la hausse des prix, les automobilistes modifient aussi leur manière de faire le plein. Jean-Louis Rousseau explique que le couple évite désormais de débourser une grosse somme en une seule fois. « *Avant on faisait le plein sans trop regarder. Depuis quelques mois, on préfère mettre 30, 40 ou 50 euros de carburant.* »

À Saint-Seurin-de-Cadourne, Gilles Pasquet a lui aussi changé ses habitudes. Il ne remplit plus systématiquement son réservoir et préfère mettre 50 euros d'essence à la fois. « *Ça fait mal au ventre de mettre plus de 100 euros dans un plein* », confie-t-il. Ces choix permettent surtout de répartir la dépense et de mieux la supporter psychologiquement. Ils ne diminuent pas nécessairement la quantité de carburant nécessaire pour parcourir les mêmes distances.

Pour Manon et son conjoint, la première solution pour limiter les frais de carburant a été de partager leurs trajets. Ils pratiquent désormais le covoiturage quotidiennement, sauf lorsque leurs horaires ne le permettent pas. Cette organisation évite de mobiliser deux véhicules chaque jour, mais elle implique des amplitudes horaires plus importantes pour le couple, qui n'a pas les mêmes heures de travail. « *Et encore, on n'a pas d'enfant, ce qui serait une contrainte supplémentaire.* »

La voiture électrique comme solution ?

Le couple a aussi commandé une voiture électrique, dont la livraison est attendue entre décembre et février. La hausse du carburant a été le déclencheur de cette décision. Manon

CARBURANT

Une baisse à la pompe dès le 1er novembre ?

Face à la flambée des prix à la pompe, le gouvernement de Sébastien Lecornu a annoncé, mercredi 7 octobre, la mise sur le marché de 10 millions de barils de gazole issus des stocks stratégiques. La France compte plus de 100 millions de barils de pétrole entreposés sur tout le territoire. L'objectif de cette mesure est de faire baisser le prix du litre de diesel de 12 à 18 centimes en moyenne pendant trois mois, de novembre à janvier, soit 10 euros d'économie en moyenne sur un plein. Tous les distributeurs sont concernés. « *Le 28 octobre, la vente des volumes aux distributeurs commencera, et le 1er novembre, les prix baisseront à la pompe* », a affirmé le Premier Ministre.

Cette mesure s'ajoute aux aides destinées aux ménages les plus touchés par la hausse des carburants. L'aide aux travailleurs dits « *grands rouleurs* » est ainsi reconduite et renforcée pour la période d'octobre à décembre. Son montant passe à 100 euros pour trois mois, contre 100 euros pour six mois précédemment. Le dispositif est également élargi : jusqu'à 5,5 millions de personnes pourraient en bénéficier, sous conditions de revenus et de déplacement domicile-travail. Les salariés qui n'ont pas encore bénéficié de cette aide pourront vérifier leur éligibilité et déposer leur demande à partir du 22 octobre. Pour ceux qui l'ont déjà perçue au titre de la période précédente, le versement doit être automatique.



Cécilia Palma vu son budget carburant passer de 300 à 500 euros pour aller travailler. *PHOTO JDM*



estime à environ 80 euros par mois le coût de la recharge. Mais le crédit lié à l'achat du véhicule doit être pris en compte : au total, les dépenses pourraient rester comparables. Le foyer conservera une seconde voiture à essence, qu'il compte utiliser le moins possible, et prévoit de se séparer de son diesel.

Le passage à l'électrique n'est toutefois pas une option évidente pour tous. Jean-Louis Rousseau et son compagnon l'ont envisagé, mais le prix d'achat et les incertitudes sur l'évolution future des taxes liées à l'électricité les font hésiter.

De même, le passage à l'électrique ne semble pas adapté pour une activité comme celle des Ambulances du Lac. « *On fait trop de kilomètres - entre 500 km et 1 000 km par véhicule et par jour en moyenne - et les temps de recharge sont beaucoup trop longs*, souligne Olivier Touzet. *Les ambulances électriques n'ont pas assez d'autonomie : on l'estime à 500 km avec une recharge, et encore ! C'est 500 km sans chauffage, sans clim, s'il n'y a pas d'embouteillage, à vitesse constante, etc. À la limite, peut-être qu'on pourrait l'envisager pour un véhicule sanitaire léger, mais le problème, c'est que ça reste très cher à l'achat* », constate-t-il également.

À la pompe, les stratégies sont plus immédiates. Les automobilistes médocains cherchent les stations les moins chères et évoquent souvent celles de TotalEnergies, qui proposent des prix plafonnés à 1,99 euro le litre pour le sans-plomb et 2,25 euros le litre pour le diesel. Ils constatent toutefois que certaines stations peuvent être en rupture de carburant. « *À ce moment-là, je fais un petit complément dans la station-service de ma commune, où le diesel était à 2,38 euros le litre, en attendant de pouvoir faire le plein dans une station moins chère* », rapporte Manon.

Des transports collectifs peu adaptés

Pour les actifs qui travaillent dans la métropole bordelaise, se passer de voiture reste difficile. De manière générale, son utilisation reste indispensable sur un territoire comme le Médoc. Manon explique que les transports en commun ne correspondent pas aux contraintes du couple. Les liaisons en bus ou en train ne leur permettent pas de rejoindre leur destination dans des conditions adaptées à leurs horaires.

Le compagnon de Jean-Louis Rousseau n'a pas davantage trouvé de solution professionnelle à proximité. Le couple a cherché des possibilités dans le Médoc, notamment auprès de la clinique mutualiste de Lesparre-Médoc et d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), sans succès à ce jour.

Manon espère, de son côté, trouver un emploi administratif plus proche de son domicile à l'issue de sa formation. Mais elle estime que les possibilités dans ce secteur restent limitées localement. Ces témoignages soulignent le poids des distances dans les choix professionnels et résidentiels. Pour ces foyers, la voiture ne sert pas seulement à faciliter les déplacements : elle conditionne l'accès à l'emploi.

Les sorties et les vacances sacrifiées

Quand le budget carburant augmente, les économies se font aussi sur les déplacements qui ne sont pas indispensables. Jean-Louis Rousseau et son compagnon ont renoncé à certaines sorties. « *On ne fait plus rien, notre budget amputé par le coût du carburant ne nous permet même plus d'aller au restaurant.* » Ils ne rendent également plus visite à une amie qui habite à Andernos-les-Bains. « *On ne la voit plus et elle ne vient plus*, déplore Jean-Louis. *On souffre du fait de ne plus pouvoir aller voir les amis ou la famille.* »

Le choix de s'installer au Verdon-sur-mer, il y a trois ans, répondait pourtant à un souhait de vivre près de l'océan. Le couple avait acheté une première maison à Vertheuil en 2010, faute de pouvoir s'installer à Bordeaux. « *Avec du recul, dans le contexte d'aujourd'hui, on peut regretter ce choix, d'autant plus que la vie à Bordeaux me manque, mais pendant le Covid nous étions heureux d'être en Médoc* », confie Jean-Louis.

> *« Notre budget amputé par le coût du carburant ne nous permet même plus d'aller au restaurant. »*

Pour Cécilia Palma, les conséquences dépassent les sorties du week-end. Pour la première fois, elle ne pourra pas rejoindre le Portugal, son pays d'origine, à Noël. Le coût des déplacements devient incompatible avec son budget, alors même que son activité professionnelle lui impose de prendre la voiture.

À Saint-Laurent-Médoc, Manon et son conjoint tentent eux aussi de limiter les trajets annexes. Ils regroupent leurs courses durant leurs déplacements, notamment à Castelnau-de-Médoc, pour éviter de multiplier les allers-retours.

Une aide ponctuelle qui ne règle pas le problème

Les dispositifs d'aide au carburant ne répondent pas à toutes les situations. Manon et son conjoint n'ont pas rempli les conditions pour obtenir la prime de 100 euros au printemps dernier et comptent déposer une demande pour bénéficier de la nouvelle aide. Cette somme représente environ une semaine de carburant pour le véhicule utilisé par son conjoint pour aller travailler.

Jean-Louis Rousseau et son compagnon ont, eux, récemment reçu une aide de 100 euros, après avoir été exclus des dispositifs précédents. « *Sur l'instant, on est content de l'avoir, mais ça ne résout pas le problème* », estime-t-il. Il plaide pour une baisse des taxes sur les carburants.

Dans la situation de Cécilia Palma, aucune aide n'est prévue, aussi bien sur le plan personnel que professionnel. « *J'ai juste le droit d'aller travailler* », résume-t-elle. Les perspectives de Stéphanie Rolland et Olivier Touzet ne sont pas meilleures. Des rencontres entre les syndicats du transport sanitaires et le ministère de la Santé semblent bien avoir eu lieu, mais aucune promesse d'augmentation tarifaire n'en est pour l'instant ressortie.

Dans ce contexte de crise, la baisse de 12 à 18 centimes par litre promise il y a quelques jours par le gouvernement (lire encadré) serait certes un premier geste. « *Mais on resterait à plus de 2 euros le litre*, objecte l'ambulancier. *Ce serait un petit plus, mais on aurait besoin d'un gros plus* », lance-t-il sans défaitisme. Sans une vraie revalorisation des tarifs imposés ou une aide au carburant conséquente, il prophétise que « *ça va devenir compliqué pour des sociétés de transport comme la nôtre* ». Et avec eux pour de nombreux patients médocains : sur le territoire du Médoc, où l'accès aux soins reste difficile, près d'une dizaine d'entreprises de transports sanitaires de tailles diverses exerce. Malgré tout, la demande est si forte que les patients sont bien souvent contraints de recourir à des taxis traditionnels. Ainsi, si le coût du carburant se maintient dans les hauteurs, ce sont hélas les populations les plus fragiles qui pourraient bien payer le plus lourd tribut. ■

1. Le prénom de la personne a été changé à sa demande



Olivier Touzet est le gérant des Ambulances du Lac, à Hourtin. *PHOTO LES AMBULANCES DU LAC*

PRIX DU CARBURANT

« ON N'A JAMAIS VU AUTANT DE MONDE À LA STATION SERVICE »

Une file d'attente comme il n'en avait jamais vu. Depuis plusieurs semaines, Jérémy Ultan, gérant de la station-service TotalEnergies de Listrac-Médoc depuis une quinzaine d'années, constate une affluence inhabituelle. Aux heures de pointe, les voitures s'agglutinent à l'entrée de la station pour profiter des prix plafonnés à 1,99 euro le litre de sans-plomb et à 2,25 euros le litre de gazole. « *L'autre jour, la file remontait jusqu'à la route* », rapporte-t-il.

Cette fréquentation accrue se traduit par une forte hausse des volumes vendus. Jérémy Ultan estime que sa station dépassera 1,5 million de litres écoulés en 2026, contre 1,2 million lors d'une année normale. Une augmentation qui profite à son activité, mais qui ne se traduit pas nécessairement par une hausse équivalente des bénéfices. « *La marge moyenne est de trois centimes par litre* », rappelle le gérant, qui précise fixer lui-même ses prix de vente, dans la limite des tarifs plafonnés imposés par TotalEnergies.

Pour répondre à cette demande, il a dû revoir toute l'organisation de ses approvisionnements. Alors que la station était habituellement livrée deux fois par semaine, les livraisons ont désormais lieu tous les jours ou tous les deux jours. Le gérant doit anticiper ses commandes pour disposer de carburant dès le lendemain, quitte à commander dès que la précédente livraison s'achève.

Cette cadence représente aussi une contrainte financière : le carburant doit être payé à la commande, ce qui nécessite une trésorerie suffisante pour suivre le rythme. Malgré ces précautions, les ruptures de stock restent difficiles à éviter. Le week-end dernier, la station, pourtant livrée le vendredi, s'est retrouvée à sec dès le dimanche matin. Certains jours, Jérémy Ultan est même contraint de limiter les volumes vendus pour permettre de satisfaire un maximum de clients.



Jérémy Ultan, gérant de la station service TotalEnergies de Listrac-Médoc. *PHOTO JDM*

ÉVÉNEMENT.

300 participants au Grand Pique-Nique du PNR



Cette année, un village de stands proposait des animations pédagogiques. *PHOTOS PNR*

Le Parc naturel régional Médoc a réuni plus de 300 participants, dimanche 4 octobre, au port de Lacanau, à l'occasion de son traditionnel Grand Pique-Nique. Organisée avec la municipalité, cette journée conviviale visait à faire découvrir les richesses naturelles du territoire et à sensibiliser le public à la préservation des milieux humides. Balades à pied, à vélo et en canoë étaient proposées pour explorer les paysages, la faune et la flore des rives du lac. Les professionnels labellisés « Valeurs Parc » ont encadré les sorties. Nouveauté cette année, un village de stands proposait des animations pédagogiques avec plusieurs partenaires, dont le CPIE Médoc, la Fédération de pêche, la Sepanso et le Syndicat intercommunal d'aménagement des eaux du bassin-versant et étangs du littoral girondin (Siaebvelg).

Pour la première fois, les producteurs du réseau « Valeurs Parc » étaient également réunis autour de stands de dégustation et de vente, avec des vins de propriétés récemment labellisées et des produits apicoles. Après un apéritif local et musical offert par la commune, les participants ont partagé un pique-nique. La journée a également été marquée par la remise du label « Valeurs Parc » au club Canoë Kayak Lacanau Guyenne, en reconnaissance de son engagement en faveur de la découverte et du respect des milieux naturels. ■



Le Canoé Kayak Lacanau a reçu le label « Valeurs Parc ».



Un jumelage québécois tourné vers la forêt

SAINTE-HÉLÈNE. Ce vendredi 16 octobre, Sainte-Hélène officialise son jumelage avec Saint-Jérôme, au Québec. Un partenariat qui entend favoriser les échanges culturels et éducatifs, mais aussi la coopération autour de la forêt.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr



L'an dernier, à Dunkerque, les représentants de Sainte-Hélène et Saint-Jérôme avait signé leur intention de se jumeler. *PHOTO VILLE DE SAINT-JÉRÔME*

Sainte-Hélène a une ville jumelle. Ce vendredi 16 octobre, la commune médocaine officialise son jumelage avec Saint-Jérôme, au Québec, située à environ 45 kilomètres au nord-ouest de Montréal. « *C'est la concrétisation d'un travail de deux ans entre les deux territoires* », explique Lionel Montillaud, maire de Sainte-Hélène. En compagnie de ses adjoints Mathieu Desclaux et Sylvie Jalarin, ainsi que de la directrice générale des services, Élisabeth Lambert, l'édile s'est rendu au Canada pour sceller ce rapprochement. Les deux adjoints sont respectivement chargés de la gestion forestière, des ressources naturelles et de la résilience territoriale, et de la dynamique éducative, de la petite enfance et de la jeunesse.

La signature intervient en marge du Sommet international de l'innovation en villes médianes, organisé du 13 au 15 octobre à Mont-Tremblant, à quelques kilomètres de Saint-Jérôme, auquel la délégation Sainte-Hélénoise a participé. Depuis quatre ans, Sainte-Hélène adhère à l'association Ecoter, organisatrice de cet événement annuel, qui se tient alternativement en France et au Québec. L'objectif est de favoriser les échanges économiques et technologiques entre les villes moyennes et intermédiaires, généralement peuplées par 10 000 à 150 000 habitants, qui servent de laboratoires d'innovation pour la transition écologique et numérique. Sainte-Hélène compte un peu plus de 3 000 habitants, mais entend bien prendre part à ces réflexions. « *Elles sont susceptibles d'intéresser tout le Médoc* », souligne le maire.

Le rapprochement entre les deux communes avait franchi une première étape l'an dernier, à Dunkerque, lors de la précédente édition du Sommet, grâce à la signature d'un jumelage d'intention. Une délégation québécoise s'était ensuite rendue à Sainte-Hélène pour échanger avec plusieurs acteurs locaux, dont le Parc naturel régional Médoc, l'Office national des forêts et les syndicats de bassins-versants.

Ces premiers échanges ont fait émerger plusieurs sujets de coopération : la gestion durable des forêts, la préservation de la biodiversité et la planification écologique des territoires. Le jumelage doit permettre aux deux collectivités de confronter leurs pratiques et d'envisager des projets communs. Parmi les pistes évoquées figurent la collecte de données sur la biodiversité, la préservation des lagunes et des zones humides forestières, mais aussi la sensibilisation aux enjeux forestiers et la mise en relation d'entreprises. L'ambition est de partager les expériences menées de part et d'autre de l'Atlantique pour répondre à des problématiques environnementales communes et renforcer la résilience des territoires.

Le partenariat comporte également un volet culturel et éducatif. Les deux communes souhaitent développer les échanges entre leurs habitants, notamment les plus jeunes. Les premiers liens sont déjà noués entre les élèves des écoles, avec des rencontres en visioconférence. Une manière de faire vivre le jumelage au quotidien et de donner une dimension concrète à cette coopération transatlantique. ■

MÉCÉNAT.

Ne pas courir en vain



Les collaborateurs d'Equinix ont couru et permis de récolter la somme de 240 000 euros remise à Bordeaux Mécènes Solidaires. *PHOTO ÉRIC BARRIERE*

Le 29 septembre, la fondation Bordeaux Mécènes Solidaires recevait un chèque d'une valeur de 240 000 euros, issu d'une collecte de dons opérée en partenariat avec la société d'infrastructure numérique Equinix, qui a fortement mobilisé ses collaborateurs du monde entier au travers de courses à pied. On ne sait pas encore comment sera répartie cette somme, mais la levée de fonds doit permettre de « *soutenir durablement les associations du Médoc luttant contre les vulnérabilités et aidant à l'emploi, l'accès au logement et à l'inclusion numérique* », détaille le communiqué de presse. Où l'on apprend qu'en 2026, Bordeaux Mécènes Solidaires s'est engagé auprès de neuf associations (lutte contre les violences faites aux femmes, lieu de ressources pour les familles avec enfant en situation de handicap, œuvre à la réhabilitation de logement pour seniors), soit plus de 500 personnes bénéficiaires et 92 000 euros distribués. Une cagnotte en ligne dédiée au Médoc a par ailleurs été ouverte avec l'Association pour le Marathon des châteaux du Médoc (AMCM) afin de répondre à l'urgence post-incendies en Gironde. ■

Incendie de Saumos : six collectivités du Médoc portent plainte

JUSTICE. Cinq communes du Médoc et la Communauté de communes Médullienne s'apprêtent à porter plainte contre X à la suite de l'incendie de Saumos de cet été. Elles veulent faire reconnaître leurs préjudices et obtenir des réponses sur les causes du sinistre.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Après le collectif de victimes, qui a déposé plainte contre X le 22 septembre, plusieurs collectivités touchées par l'incendie de Saumos engagent à leur tour une démarche judiciaire. Les communes de Sainte-Hélène, du Temple, de Saumos, de Salaunes et du Porge, ainsi que la Communauté de communes (CDC) Médullienne, ont décidé de porter plainte contre X. Les six collectivités ont confié cette démarche à Me Claire Jacquier, avocate associée du cabinet Seban Nouvelle-Aquitaine. qui annonce le dépôt de la plainte devant le procureur de la République de Bordeaux d'ici début novembre. Bien que la démarche soit collective, les plaintes seront déposées individuellement, afin que le préjudice de chaque collectivité soit précisément établi.

L'objectif de la plainte est double : soutenir les sinistrés et faire reconnaître leur propre statut de victimes. « *Les collectivités, qui ont subi de nombreux préjudices, sont également victimes de ce désastre* », explique Lionel Montillaud, maire de Sainte-Hélène et président de la CDC Médullienne.

Des conséquences sur plusieurs décennies

Les dommages ne se limitent pas aux habitations et aux parcelles forestières privées. Les communes ont également dû faire face à des surcoûts liés à la gestion de la crise : mobilisation des agents municipaux et des acteurs locaux, mise à disposition de locaux, organisation de l'accueil et maintien des services, dépenses de carburant, remplacement de mobilier urbain endommagé ou encore accompagnement des sinistrés et des acteurs économiques. Autant de charges supplémentaires qui pèsent sur les budgets communaux. À ces dépenses s'ajoute un manque à gagner lié aux répercussions de l'incendie sur l'activité touristique, notamment sur les recettes de la taxe de séjour.



Lourdement touchée par l'incendie de cet été, la commune du Temple fait partie des collectivités qui vont déposer plainte contre X. *PHOTO SIAEBVELG*

L'autre conséquence majeure concerne les forêts communales, dont une partie importante a été détruite ou endommagée. Pour les collectivités, ces massifs représentent une ressource économique essentielle, mais aussi un approvisionnement pour toute une filière, notamment celle de la production de papier. À Saumos, plus de 92 % de la forêt communale a brûlé lors des incendies, soit environ 800 hectares.

À la recherche d'une vérité

Les élus des collectivités plaignantes entendent faire reconnaître l'ensemble des préjudices subis, qu'ils soient matériels, environnementaux, financiers ou moraux. « *Ses conséquences économiques, environnementales et patrimoniales continueront à se faire sentir pendant plusieurs années, notamment dans les espaces forestiers, leur gestion et leur reconstruction* », indiquent-ils dans un communiqué de presse.

Grâce à cette action judiciaire, les élus espèrent l'ouverture d'une enquête pénale pour déterminer les responsabilités éventuelles qui devront assumer les réparations des préjudices subis. D'ailleurs, la plainte déposée contre X ne vise à désigner aucun responsable. La volonté des plaignants est de comprendre les circonstances de l'incendie et les raisons de sa propagation. « *Déposer plainte, ce n'est pas désigner un coupable, c'est partir à la recherche d'une vérité* », insiste Me Claire Jacquier. Par cette action en justice, les six collectivités entendent faire reconnaître des pertes qui dépassent largement la période de l'incendie. Elles pourraient être rejointes par d'autres communes sinistrées. ■

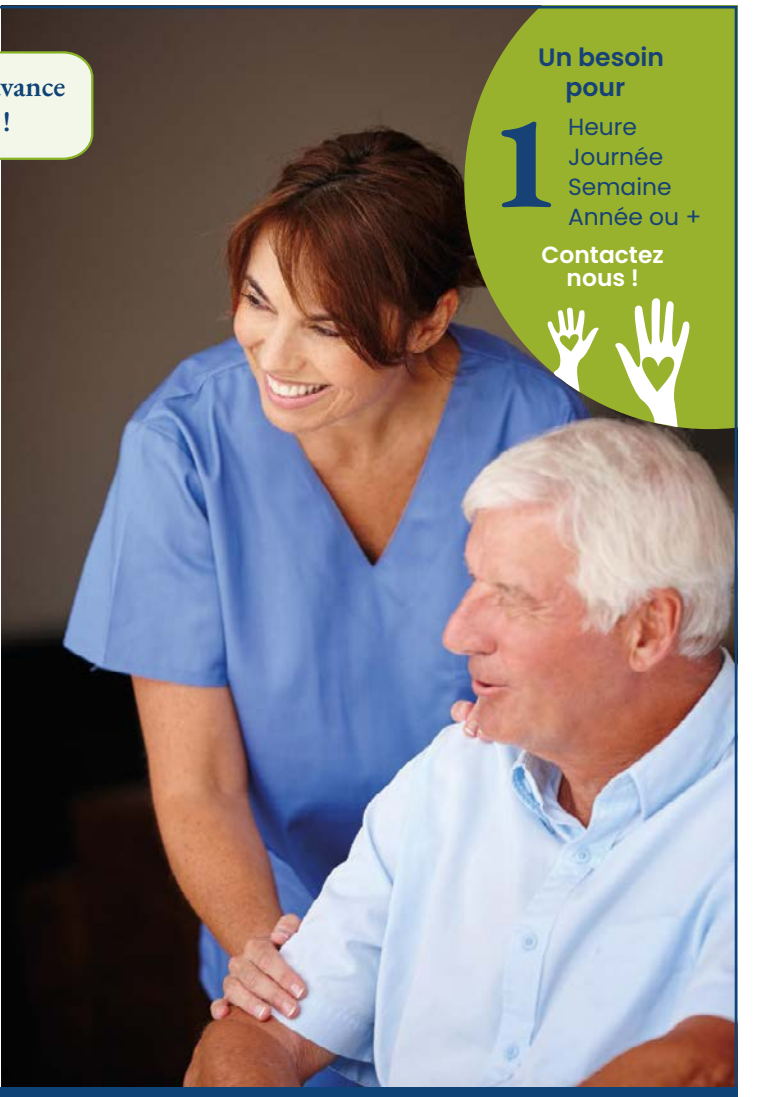
LOGÉA Domicile
SOIN ET CONFORT DE VIE

-50 % sur vos factures avec l'avance immédiate de crédit d'impôt !

LOGÉA Domicile,
un accompagnement de confiance dans le Médoc

Dans le Médoc, nos équipes d'aides à domicile accompagnent les seniors dans leurs besoins quotidiens, du ménage à l'aide à la personne, des courses à l'aide au repas, nous sommes là pour vous !

Aide au quotidien • Entretien du logement • Accompagnement et maintien du lien social • Retour d'hospitalisation • Intervention 7j /7 - 24h/24 et bien plus encore !



LOGÉA Domicile Pauillac
1-3 Rue du Petit Monde
33250 Pauillac
pauillac@logea-domicile.fr
05 56 59 09 42

LOGÉA Domicile Lesparre-Médoc
14 rue Maurice Rey
33340 Lesparre-Médoc
lesparre@logea-domicile.fr
05 56 41 45 25

Le Groupe LOGÉA dans le Médoc, c'est aussi deux établissements :

Pôle Gérontologique La Villa des Acacias
Résidence Services Seniors Sociale
Accueil de jour - EHPAD
villadesacacias@logea.asso.fr

Villa Louise Michel
Résidence Autonomie
villalouisemichel@logea.asso.fr

Dépasser le point de blocage à l'IME

HANDICAP. Une deuxième matinée de grève a été organisée devant l'institut médico-éducatif (IME) de Saint-Laurent-Médoc. La direction générale et la présidence de l'Adapei 33 disent avoir écouté un mal-être professionnel et proposent des solutions.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

Le cercle de discussion s'est formé à l'extérieur de l'institut médico-éducatif (IME) de Saint-Laurent-Médoc[1]. Vendredi 9 octobre, un peu plus d'une semaine après la première grève et le préavis de la CFDT, des parents d'enfants ont rejoint les personnels de l'établissement dans leur mouvement dénonçant un épuisement professionnel, ainsi qu'une absence de dialogue avec la direction de l'IME (lire notre édition du 2 octobre). En résulte un climat de travail instable, avec des enfants et adolescents souffrant de troubles mentaux souvent aigus. Le même jour, des débrayages ont eu lieu dans d'autres IME, à Pessac, Taussat, Saint-Macaire et Blaye, précise Olivier Dumont, représentant syndical du pôle enfance de l'Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales (Adapei) de la Gironde.

Une fracture avec la direction

Durant cette matinée, sept des dix éducatrices spécialisées et accompagnantes éducatives sociales titulaires étaient en poste, en raison des arrêts maladie de leurs collègues. La structure subit également les absences de la psychologue, depuis le mois de septembre, de la coordinatrice de parcours depuis la grève de fin septembre (son retour est prévu pour la fin du mois d'octobre, selon la direction) et d'une infirmière à temps partiel, qui a démissionné et a finalement été remplacée après trois semaines de vacance. Le poste d'orthophoniste est vacant depuis presque deux ans

Le mardi précédant la grève se tenait le comité social et économique, suivi d'une réunion avec une partie des parents d'enfants de l'IME, qui n'est pas parvenue à combler la fracture avec le directeur par intérim, Wahid Touahria, nommé au mois de février. Ce n'est pas une question de budget, a exprimé ce dernier. Olivier Dumont pointe pourtant le fait que les IME « *ont en commun le manque de moyens avec des budgets alloués qui n'augmentent plus* », obligeant les directions « *à trouver des sources d'économie qui sont majoritairement sur le non-remplacement de salariés absents pour différentes raisons (arrêts maladies, formation, repos, etc.)* ». Le représentant CFDT déplore également une absence de dialogue et de soutien des équipes de la part de la direction, ainsi que « *des remises en question de leur travail via des lettres d'observation* ». « *La CFDT demande le changement immédiat de la direction présente actuellement.* »

À Saint-Laurent-Médoc, le problème de fond, estime Émilie Saintout, mère de Robin, 17 ans, atteint d'un trouble du spectre autistique (TSA), est que « *cette direction est assez lointaine* » voire « *inexistante* ». Le directeur actuel, Wahid Touahria, qui n'a pas vocation à rester, dirige avant tout la Maison d'accueil spécialisée (MAS) de Saint-Denis-de-Pile, spécialisée dans l'accueil de personnes adultes polyhandicapées. À l'IME Médoc, ce dernier est assisté par une directrice adjointe « *peu aguerrie au handicap* », selon la CFDT. L'Adapei recherche toujours un chef d'établissement pour le Médoc, et a fait pour cela appel à un cabinet de recrutement national. Comme l'a confirmé la directrice chargée de l'offre et des services pour l'Adapei 33, le Médoc souffre d'un problème d'attractivité pour un tel poste, y compris pour des missions de remplacement d'éducatrices et autres.

Recruter un chef de service éducatif

Face au point de blocage, il a été décidé de recruter un chef de service éducatif, en attendant l'arrivée d'un nouveau directeur. Ce nouveau cadre aurait pour mission temporaire (CDD) d'assurer le lien entre la direction de l'IME et l'équipe éducative. « *Il aura également pour missions d'assurer un appui au quotidien aux équipes, en complémentarité avec la direction adjointe, et d'appuyer l'analyse clinique et pluridisciplinaire des situations des jeunes accompagnés, notamment ceux présentant des besoins complexes* », détaille Nicolas Sabatini, directeur général de l'Adapei de la Gironde, qui emploie 1 300 personnes réparties dans 51 établissements des pôles enfance, hébergement et soins, travail et insertion par l'emploi, dont cinq IME.



« Professionnels en souffrance, enfant en danger. » c'était l'une des alertes qui motivaient cette grève de deux heures devant l'IME de Saint-Laurent-Médoc. *PHOTO JDM*

> *« Chacun de ces enfants est différent, avec ses besoins, sa sensibilité. »*

Permettre un accompagnement individualisé des « jeunes » de l'IME, c'est la clé de voûte sans laquelle tout peut s'écrouler, entraînant des risques collatéraux pour les éducateurs comme pour les enfants, dont les « *comportements défis* » peuvent être accentués par une mauvaise qualité de vie liée au handicap. « *Profondément touchée et choquée* » par les éducatrices « *qui pleuraient* » et dont elle estime qu'elles « *ne sont pas soutenues* », Justyna Dallais, mère d'un enfant de 14 ans « *autiste sévère* », s'inquiète que l'instabilité de l'équipe de l'IME amplifie « *la problématique des violences* ». Ces blessures que peuvent occasionner les jeunes de l'IME sur celles et ceux qui les encadrent. Justyna Dallais rappelle que « *le spectre autistique est très large* » et que « *chacun de ces enfants est différent, avec ses besoins, sa sensibilité* ».

Les rituels font partie de la vie en IME. Il a suffi, par exemple, que la sortie piscine soit annulée, faute d'un nombre suffisant d'éducateurs, pour que le fils d'Émilie Saintout tourne cette phrase en boucle : « *Pas piscine, pas piscine, pas piscine…* ». « *Les aléas de la vie, nous, on sait faire, on s'y adapte, on peut appréhender le côté un peu spontané d'une situation. Eux, non* », explique-t-elle. Le risque est de provoquer des formes de frustrations, silencieuses ou bruyantes, violentes ou pas. Son fils Robin a la chance de pouvoir compter sur sa référente, toujours en poste. Lui n'a pas de manifestations violentes, ce qui « *ne veut pas dire qu'il ne souffre pas* », tempère sa mère. Le recours à des remplaçants intérimaires permet de maintenir un effectif. Mais ils « *doivent être formés au protocole de soins de chaque enfant* », rappelle Émilie Saintout. À la différence des éducatrices titulaires, eux ne sont pas « *des piliers* » du quotidien. Cette relation éducative se construit sur du long terme, avec de la patience et des référents stables.

Question de respect

Sans minimiser les difficultés exprimées par une partie des éducatrices ni la solidarité manifestée par une « *minorité* » des familles d'enfants, la présidente de l'Adapei 33, Nathalie Remy note que la difficulté du moment concerne un seul des « parcours » de l'IME et non pas l'établissement entier. Elle y voit le résultat de plusieurs facteurs. Le contexte de transformation de l'offre médico-sociale à l'horizon 2030 en fait partie (lire l'encadré). Comme le directeur général, Nathalie Remy estime que les inquiétudes des parents sont légitimes et qu'elles sont donc « *entendues* ». Des réponses y seront apportées, assure la présidente, qui dit suivre « *la situation de très près* ». Le relais entre l'établissement et les familles est assuré par Odile Baumié, bénévole déléguée à l'action associative. À ses yeux, c'est « *dans le respect des uns et des autres* » que la solution sera débloquée afin de « *dépassionner* » le contexte. D'autant plus que, comme le fait remarquer le directeur général de l'Adapei 33, il existe « *une convergence d'intérêts* » : le bien-être des enfants accueillis en IME.

Maman d'une fille de 25 ans, qui a « *longtemps été en IME* », Nathalie Remy le sait bien : « *Nous, parents pouvons avoir des exigences parfois exagérées.* » Elle conçoit que la période puisse être « *anxiogène* » pour les parents d'enfants de l'IME de Saint-Laurent-Médoc. « *Je comprends leur inquiétude* », assure la présidente de l'Adapei 33. Elle dit avoir « p*leinement confiance dans les professionnels* [de l'IME, N.D.L.R.] *qui sont vraiment très investis* » et exercent des métiers « *difficiles* ». Pour ce qui est du Médoc, elle l'assure : « *Il y a un pilote à bord.* »

En Gironde, environ un millier d'enfants seraient dans l'attente d'une place, estime Nicolas Sabatini, dont une centaine en Médoc. ■

1. L'institut médico-éducatif (IME) du Médoc est organisé en différents « parcours ». Un parcours désigne à la fois un type de public accompagné et des méthodes de travail spécifique en lien avec la pathologie des jeunes. Cet IME est agréé pour 62 places financées d'enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 6 à 20 ans. 58,4 équivalents temps plein (ETP) y sont accueillis cette année contre 54,6 l'an dernier. En moyenne : 41 enfants accueillis par jour. 24 enfants sont en liste d'attente pour une place à l'IME. À Saint-Laurent-Médoc, le parcours « éducation structurée » est divisé en trois unités pour autant de groupes de sept enfants. En temps normal, trois professionnels éducatifs sont rattachés à chaque unité, auxquels s'ajoutent deux personnels éducatifs « volants », correspondant à 13,85 équivalents temps plein (ETP) + deux ETP d'enseignants détachés par l'Éducation nationale, ainsi qu'un ETP de coordinatrice et 0,80 ETP de psychologue. Ce « parcours » compte 21 places ETP et 22 jeunes y sont actuellement accueillis, compte tenu d'accueils à temps partiel.

REPÈRES

VERS UN MODÈLE PLUS SOUPLE ET ENCORE PLUS PERSONNALISÉ À L'HORIZON 2030

• *« Depuis une dizaine d'années, et particulièrement depuis le Covid, les IME sont exposés à une hausse et une ''sévérisation'' des publics accueillis (plus de TSA et de TDI sévères) avec un accroissement des troubles associés (troubles du comportement, troubles psychiques avec profils plus requérants en soins), sans adaptation suffisante des ratios d'encadrement, des formations voire des dotations* », note le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) de 2025, *Les instituts médico-éducatifs au défi de la transformation de l'offre*.

• Voulue par les instances nationales, la transformation de l'offre médico-sociale concernera à partir de 2027 le pôle enfance des Adapei, dont l'organisation « *évoluera vers un modèle favorisant des accompagnements dans les lieux de vie des enfants, comme l'école ou les espaces de loisirs* » puis « *dans un second temps, la transformation concernera les parcours adultes* ». « *À l'horizon 2030, l'objectif est que l'ensemble de l'offre évolue vers ce modèle coordonné, plus souple et encore plus personnalisé, au service des parcours de vie.* » Source : www.adapei33.com

VITICULTURE.

Un nouveau président pour l'ODG



Maxime Saint-Martin. *CAPTURE ECRAN*

« *Moi-même vigneron, je connais les doutes, les tensions. Mais je connais aussi l'attachement viscéral que l'on a pour ce métier. Mon engagement est simple. Je veux représenter tout le monde et recréer du lien.* » Chemise blanche et jean, Maxime Saint-Martin avance entre les vignes, filmé par la caméra. C'est le style, décontracté et souriant, du nouveau président de l'Organisme de défense et de gestion (ODG) Médoc, Haut-Médoc, Listrac-Médoc.

À 39 ans, Maxime Saint-Martin passe un nouveau cap dans son envie de travailler au service du collectif, qui plus est dans une période de crise du secteur viticole, qu'il sait devoir engendrer « *de la casse* » dans les rangs des viticulteurs. Justement, le vigneron des appellations haut-médoc (Château Vieux Ganbarey à Lamarque) et saint-estèphe (Château Graves de Pez) estime que, plus que jamais, il faut être « *humainement* » à la hauteur, apporter du soutien. Ce sera un fil rouge de son action, mais pas le seul dossier sur son bureau de président de l'ODG. Y figure notamment celui de la simplification des cahiers des charges par l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao). L'ODG devra également continuer à faire cheminer, jusqu'à la prochaine assemblée générale, le projet de Maison des terroirs, pour lequel il faudra continuer à convaincre les viticulteurs en recherchant un équilibre économique acceptable (notre édition du 13 février 2026). « *Ce que je veux, c'est que ça embarque tous les vignerons* », commente Maxime Saint-Martin.

Déjà président d'un syndicat, celui des crus artisans du Médoc, Maxime Saint-Martin était le seul candidat à la succession de Claude Gaudin, devenu, le 15 juillet dernier, président de la Fédération des Grands Vins de Bordeaux. La décision a été prise lors d'une réunion du bureau de l'ODG, le 7 octobre dernier. Président de l'organisme représentant les trois appellations médocaines, Claude Gaudin était en quête d'un successeur ou d'une successeure « *depuis quelques années* ». Lui qui est arrivé à cette fonction en 2018 et envisageait au départ ne rester que cinq ans.

L'engagement du nouveau président de l'ODG est tout sauf anodin, puisque Maxime Saint-Martin est rentré du même coup au conseil d'administration de la Fédération des Grands Vins de Bordeaux et va également intégrer le bureau du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB) ainsi que l'Inao. Ayant l'avantage d'être viticulteur dans deux appellations, Maxime Saint-Martin représente aussi, selon Claude Gaudin, le profil d'une taille d'exploitation équilibrée, dont on peut penser qu'elle aura un avenir.

Dominique BARRET

■

Alouettes : l'arrêté pour les quotas attendu

CHASSE TRADITIONNELLE. Les recours de One Voice et de la Ligue pour la protection des oiseaux contre le dispositif autorisant la capture des alouettes des champs à l'aide de pantes ont été rejetés par le Conseil d'État.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Le Conseil d'État a rejeté, le 2 octobre, les recours de One Voice et de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) contre le dispositif autorisant la capture des alouettes des champs à l'aide de pantes (filets horizontaux) en Gironde, mais aussi dans les Landes, le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques. Il considère que les conditions dérogatoires prévues par la directive européenne « Oiseaux » sont remplies, notamment en matière de sélectivité (supérieure à 99,9 %), de prélèvements en petites quantités (de l'ordre d'1 % de la mortalité annuelle) et d'absence d'alternative satisfaisante. La haute juridiction administrative avait pourtant plusieurs fois désavoué dans le passé le gouvernement, lorsqu'il avait voulu autoriser cette chasse dans quatre départements du Sud-Ouest. Le contentieux autour de cette chasse dure depuis 5 ans. Elle a connu plusieurs suspensions successives en référé par le Conseil d'État. En 2022, le juge des référés du Conseil d'État a suspendu les autorisations accordées pour la saison 2022-2023. En 2024, le Conseil d'État a jugé la pratique illégale sur le fond et a prononcé une interdiction définitive des arrêtés-cadres. En septembre 2025, le Conseil d'État a à nouveau suspendu cette chasse en urgence, après la publication de nouveaux arrêtés par le gouvernement.

38 600 alouettes pour la Gironde

« *Cette décision est une belle victoire pour cette magnifique chasse. Il n'y a pas plus pur comme chasse* », estime Thibault Varenne, président de la Fédération départementale des chasseurs de la Gironde (FDC 33). Selon lui, l'interdiction de chasser l'alouette des champs aux filets n'avait pas de sens, « *étant donné que l'on pouvait continuer à la chasser au fusil* ». « *Il n'est cependant pas question de fanfaronner, continuons à protéger nos chasses traditionnelles* », poursuit le président de la FDC 33, face aux attaques répétées des associations de protection de l'environnement contre ces chasses.

L'autorisation de la capture des alouettes des champs à l'aide de pantes doit être encadrée par des arrêtés ministériels. Pour la saison 2026-2027, le projet d'arrêté ministériel prévoit des quotas de 38 600 alouettes en Gironde, 56 672 dans les Landes, 1 230 en Lot-et-Garonne et 2 200 dans les Pyrénées-Atlantiques. Ces pla-



L'alouette des champs. *PHOTO DOMINIQUE GEST*

fonds sont établis selon le principe de prélèvements en petites quantités, au regard des données démographiques et migratoires de l'espèce. Le texte doit être soumis à l'avis du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage et à une consultation publique. Thibault Varenne espère que les 400 à 500 installations de Gironde, dont un quart se trouve en Médoc, pourront être de nouveau autorisées à chasser dans les semaines à venir.

■



La Belle Poule et un vent d'espoirs

PAUILLAC. Le 9 octobre, la goélette *Belle Poule*, navire-école de la Marine nationale, a rendu visite à Pauillac, sa ville- marraine. Une visite chargée de sens, d'amitié et d'espérance.

L'enseigne de vaisseau 1re classe Pierre Dacquay, qui a pris le commandement de *La Belle Poule* le 12 juin 2025, tenait à venir rendre hommage à Pauillac, commune avec laquelle des liens forts de respect et d'amitié se sont tissés à partir du tremblement de terre du 7 septembre 1972, qui avait contraint *La Belle Poule* à se dérouter et à venir mouiller dans la rade abritée de Pauillac. Par le plus grand des hasards, son commandant d'alors, Yvon Daniel, y avait retrouvé l'un de ses anciens pachas, le commandant Jean Beauvais. Depuis lors, les liens n'ont pas cessé de s'intensifier, pour le plus grand plaisir d'une grande partie du Médoc (marins, pilotes, lamaneurs, amoureux des vieux gréements etc.) et de la population. Six ans plus tard, le 13 mai 1978, sous l'égide d'Aymar Achille Fould, ancien secrétaire d'État à la mer et d'André Cazes, conseiller général / maire de Pauillac, était signée la charte de parrainage, faisant de ce navire-école de la Royale, « *la filleule bien-aimée* » de Pauillac.

Ainsi commençait une belle histoire d'amour entre Pauillac et ce navire emblématique, les Pauillacais et autres passionnés attendant chaque année avec fièvre le retour de leur goélette (et de sa jumelle *Étoile*). Mais depuis 2014, elle n'avait plus été officiellement accueillie à la mairie, en présence des forces vives de la commune et des représentants des associations, établissements scolaires et personnalités civiles et militaires. Les allers-retours Brest à Pauillac (plus de 1 300 km) des deux prédécesseurs de Pierre Dacquay, nécessaires pour leur permettre d'assister aux commémorations du 8-Mai ou 11-Novembre, avaient rencontré une certaine indifférence. Ainsi, les équipages des bâtiments de la Marine en escale à Bordeaux ne demandaient plus à venir à Pauillac, malgré l'attrait des châteaux. Cet état de fait ne faisait qu'attiser les convoitises de villes en mal de parrainage d'unité marine ; d'autant plus que la pimpante nonagénaire de la « Royale » est très sollicitée pour des représentations bien au-delà de nos frontières. La goélette représente la tradition et l'excellence maritime de la France (la Marine Nationale fête ses 400 ans cette année), ainsi que « *l'honneur et la France Libre* », puisqu'elle rejoignit, en 1940, les Forces navales françaises libres (FNFL) : d'où la Croix de Lorraine arborée sur son beaupré. Elle entretient également des liens « sacrés » avec les États-Unis. En effet, le 4 mai 2026, elle a levé l'ancre pour un grand déploiement transatlantique de près de quatre mois (jusqu'au 27 août) en Amérique du Nord. Elle a



L'équipage de *La Belle Poule* a chaleureusement été accueilli en mairie de Pauillac. *PHOTO JDM-MN*

alors fait escale à New-York pour participer aux célébrations du 250e anniversaire de l'Indépendance des États-Unis, illustrant la profondeur des liens qui unissent la France et les États-Unis depuis que le Marquis de La Fayette (1757 – 1834) a été un acteur majeur de la Guerre d'indépendance[1].

L'accueil chaleureux de la ville marraine

Le commandant Pierre Dacquay a contacté Monique Nauzin, référente depuis plus de 30 ans de la Marine nationale à Pauillac, pour l'avertir qu'il envisageait de visiter la commune, après la rentrée des élèves des différentes écoles de la Marine nationale, pour lesquels *La Belle Poule* est « *un outil de formation maritime hors du commun* ». Ne pouvant pas accoster à la halte nautique extérieure du port de plaisance Lafayette, qui nécessite de gros travaux de réhabilitation, il a décidé de faire escale au Port de la Lune, à Bordeaux du 8 au 11 octobre et sollicité l'unité marine de Bordeaux, afin d'obtenir deux véhicules militaires pour se déplacer jusqu'à Pauillac. En accord avec le maire Philippe Barraud, le directeur de la Sem Maison du tourisme et du vin et du port William Courjaut et les présidents de l'Amicale des Anciens Marins Miguel Resino, la référente a donc mis au point le programme et l'organisation de cette visite.

Les temps forts de cette visite protocolaire furent alors l'accueil à 11 heures, en salle des mariages, de la délégation ; la visite officielle au maire ; le discours de bienvenue de l'édile, retraçant l'histoire du parrainage et la brève réponse du commandant se félicitant de cet accueil chaleureux ; l'échange de cadeaux en présence de quelques adjoints et personnalités. Un détour a ensuite été fait au port de plaisance pour voir la halte nautique, qui devrait subir de gros travaux de réhabilitation au printemps prochain, afin d'améliorer la sécurité et le confort des passagers en escale. En août 2026, un bureau d'études a été mandaté pour évaluer les travaux à réaliser et leur coût, ce qui permettra à *La Belle Poule* de venir s'y amarrer un jour ou deux en juillet 2027, avant de rejoindre Bordeaux Fête le Vin et les Voiliers de la Tall Ships Races, qui partira de Bordeaux, comme en 1990 : une bonne nouvelle donc. Par ailleurs, la nouvelle majorité municipale a exprimé par la voix du maire sa volonté de réveiller le parrainage et de lui donner un nouveau souffle. L'apéritif déjeunatoire organisé par la Maison du Tourisme du vin et offert par la mairie, rassemblant une trentaine de personnes, s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et constructive. Au cours de cette journée, les marins de *La Belle Poule* et le capitaine de Frégate Cyril Beauvais (petit-fils du Commandant Jean Beauvais) ont été gracieusement accueillis par trois partenaires viticoles qui n'ont pas hésité à ouvrir leurs chais, pour faire vivre à ces ambassadeurs hors pair que sont les marins, des dégustations d'exception, à savoir les châteaux Beychevelle, La Rose Pauillac et De Lauga, sans oublier la pause-café à Bages. Tous ces moments de partage et échanges constructifs entre Pauillac et sa filleule plaident pour de futures et nombreuses retrouvailles en terre de Médoc.

■

1. Engagé aux côtés des insurgés américains, il y était parti en catimini pour la première fois le 25 mars 1777, à bord du senau La Victoire, au mouillage à Pauillac.

ÉCONOMIE.

À Lacanau, le SeSAM fera la part belle à l'industrie



Rebelote : comme en 2025, le SeSAM prendra ses quartiers au Cosec de Lacanau. *ARCHIVES JDM*

Il ne fallait pas rester sur la mauvaise expérience d'une alerte à la bombe qui avait interrompu à la mi-journée l'édition 2025 du Salon des entreprises, du savoir-faire et de l'avenir médocain (SeSAM), qui se tenait au Cosec de Lacanau. Alors pour l'édition du vendredi 20 novembre prochain, le Club des entrepreneurs du Médoc revient à Lacanau. Au même endroit, de 9 heures à 18 heures. Tout en ayant déjà obtenu des « *accords de principe* » avec Pauillac, puis Arsac, pour les Sesam de 2027 et de 2028.

Cette année, l'accent sera mis sur l'industrie, de 9 h 30 à 12 h 30, au travers de mini-conférences et de témoignages de salariés (un senior, un junior) de deux entreprises installées en Médoc : Epsilon Composite (Gaillan-en-Médoc) et Carbonex, la société de carbonation du groupe Soler (Lacanau). « *Ils vont expliquer leurs parcours dans l'entreprise. Pour les seniors, il s'agira de dire comment ils se projettent. Pour les juniors, ce sera : comment ils ont été accueillis, quelles sont leurs aspirations et leurs valeurs* », commente Élizabeth Guzene, présidente du Club des entrepreneurs du Médoc. Ce moment fort s'inscrit aussi dans le cadre dans l'opération nationale Forindustrie, qui s'adresse aux collégiens, lycéens et étudiants s'adresse aux collégiens, lycéens et étudiants accompagnés par leurs enseignants dans leur orientation scolaire et professionnelle[1]. Durant cette matinée, le club organisateur prend en charge le transport des collégiens et lycéens, dont la venue au SeSAM contribue fortement à son ouverture sur la jeunesse médocaine.

Comme chaque année, une centaine d'exposants prendront place dans ce salon professionnel, qui a notamment pour mission de créer des passerelles vers l'emploi tout en valorisant les savoir-faire - c'est inscrit dans son intitulé - du tissu économique médocain. « *De grands groupes, notamment ceux qui exercent une délégation de service public, seront présents* », indique Élizabeth Guzene.

L'après-midi sera plus spécifiquement consacré au sujet du moment : l'intégration des « *risques climatiques et industriels* » dans un territoire comme le Médoc. On songe évidemment aux conséquences du mégafeu de cet été sur les vies personnelles de ceux dont les habitations ont été détruites, mais aussi sur la vie économique. Il s'agira, à partir d'un constat des incendies - de leurs causes, de leurs conséquences, de leurs suites - de produire « *un moratoire* », explique la présidente du club. Pour la seule commune du Porge, Élizabeth Guzene précise que « *55 entreprises ont été sinistrées : les trois quarts de leurs dirigeants ont perdu leur maison* ». Au sein du Club des entrepreneurs du Médoc, 3 des 126 adhérents sont concernés par la perte de leurs biens et de leur outil de travail, 12 sont « *en situation difficile* » et 8 seront, à partir du mois de janvier prochain, dans l'obligation de déclencher du chômage partiel ou total, ajoute Élizabeth Guzene.

SeSAM n'est donc pas qu'un espace de rencontre entre entrepreneurs. Il est aussi un carrefour des idées et de la prospective au service du Médoc. Le salon nécessite un budget de fonctionnement de 28 000 euros et bénéficie de l'aide apportée par des entreprises qui minorent ou abandonnent la facturation de leurs prestations. C'est aussi un élan bénévole qui mobilise une quinzaine de personnes, dont les administrateurs du club, épaulé par d'autres bénévoles, sans qui rien ne serait possible.

Dominique BARRET

■

1. Forindustrie est un outil pédagogique qui permet de découvrir les métiers de l'industrie française de manière interactive, ludique et collaborative. Il est gratuit et accessible toute l'année sur le site internet dédié (forindustrie.fr) qui héberge une grande variété de ressources pédagogiques sur des métiers d'avenir dans une vingtaine de filières industrielles : des vidéos, quiz, témoignages et supports d'animation, intégrés dans un univers digital immersif.

RÉAGIR FACE À L'URGENCE ET AGIR DANS LA DURÉE, C'EST ÇA SOUTENIR LES AGRICULTEURS FRANÇAIS.

DÉLAIS DE RÈGLEMENT RACCOURCIS À 15 JOURS POUR SOULAGER LA TRÉSORERIE :
- De nos producteurs de fruits et légumes français
- De nos Alliances Locales E.Leclerc alimentaires
- Jusqu'à la fin de l'année

PRISE EN COMPTE DES CONSÉQUENCES DE LA SÉCHERESSE :
- Cahiers des charges ajustés
- Adaptation de nos gammes
- Dialogue continu avec les producteurs

DES PARTENARIATS DE LONG TERME :
- Pour le lait Eco+ et Marque Repère 100 % origine France (237 millions de litres de lait issus de 25 000 exploitations en 2025) : des contrats tripartites avec les éleveurs et les coopératives allant jusqu'à 5 ans, qui garantissent **une totale transparence sur le prix payé** aux producteurs
- Pour la gamme de conserves de légumes Marque Repère 100% origine France (notamment haricots verts, carottes, épinards) : **des contrats tripartites de longue durée** avec plus de 3 300 exploitations agricoles (93 millions de produits en 2025)
- Pour soutenir les producteurs locaux : **17 000 partenariats Alliances Locales E.Leclerc** situés en moyenne à moins de 50 km des magasins

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 941 RCS Créteil.

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

NOS CORRESPONDANTS

- **Gaillan-en-Médoc :** Martine SIMON 06 33 85 45 51
- **Hourtin :** Alain MANGINI 06 23 36 76 69
- **Lesparre-Médoc :** Eric BAUMIÉ 07 72 11 04 48
- **Vendays-Montalivet :** Paula SCHOLEMANN 06 59 85 95 57
- **Grayan-et-l'Hôpital | Vensac | Talais :** Danielle ROBIN 06 74 69 62 88
- **Cissac-Médoc | Saint-Estèphe :** Véronique CAYRE 06 87 04 34 56
- **Soulac-sur-Mer | Le Verdon-sur-Mer :** Gaël MOIGNOT 06 85 13 22 16
- **Saint-Vivien-de-Médoc | Queyrac | Jau-Dignac-et-Loirac :** Dominique ROUYER 06 32 45 06 11
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► JAU-DIGNAC ET LOIRAC

Anciens combattants

L'assemblée générale de l'amicale des anciens combattants se tiendra vendredi 16 octobre à 14 h 30 à la salle de réunion de l'association.

Port de Richard

L'association Les Amis du Port de Richard souhaite ouvrir les rangs aux jeunes de 9 à 14 ans. Samedi 17 octobre de 14 à 17 heures, à la salle des associations (ancienne école, à côté du boulodrome), des adhérents seront présents pour encadrer les enfants sur le thème « Jeux et environnement ». Un goûter sera offert par l'association et une surprise sera réservée à chacun.e.

► LESPARRE-MÉDOC

Le Bergo'bus fait escale

Mardi 20 octobre, à l'initiative du centre communal d'actions sociales (CCAS) et dans le cadre d'Octobre Rose, le Bergo'bus de l'institut Bergonié stationnera, de 9 heures à 13 heures, au pied de la Tour d'Honneur, sur la place du marché où des professionnels de l'institut proposeront des dépistages de cancer. L'après-midi de 14 heures à 16 heures, le CCAS et l'Institut Bergonié proposeront des ateliers sur l'alimentation et la nutrition ou encore sur des activités physiques à l'espace François-Mitterrand, place Gambetta.

► SAINT-ESTÈPHE

Avis de recrutement

La mairie recrute quatre agents recenseurs pour le recensement général de la population qui aura lieu du 21 janvier 2027 au 20 février 2027. Candidatures à déposer en mairie avant le 1er décembre 2026. Véhicule et téléphone portable indispensables. Les qualités attendues de l'agent recenseur : capacité rationnelle, moralité et neutralité, discrétion, stabilité dans la fonction, ordre et méthode, disponibilité, ténacité.

► SAINT-GERMAIN D'ESTEUIL

Concert

Lundi 19 octobre à 20 h 30 à l'église, le groupe Balagna sera en concert avec des chants polyphoniques corses. Billetterie sur place.

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

Exposition

Jusqu'au dimanche 25 octobre, la galerie Beau Bourg présente sa nouvelle exposition artistique et accueille les peintres Sabine Breynaert et Josette Grevez, les bijoux de Béatrice Ayestaray, les coloquintes de Corinne Becker et les créations en bois flotté de Sylvie Delalbre.

Dix ans sous Oxygem

LESPARRE-MEDOC. Oxygem, le groupe d'entraide mutuel (Gem) de Lesparre-Médoc, accompagne au quotidien une quarantaine d'adultes souffrant principalement d'isolement comme ses adhérents plaisent à le dire.

Eric BAUMIÉ

Oxygem prépare la fête pour ses dix ans[1]. Créée en 2016 à l'initiative d'Espoir 33, association girondine accompagnant les personnes en souffrance psychique avec laquelle elle est en convention de cogestion, Oxygem (« Gem » pour groupe d'entraide mutuel) accompagne au quotidien une quarantaine d'adultes souffrant principalement d'isolement, comme ses adhérents se plaisent à le dire. Avec humour, une adhérente ajoute : « *Il faut des superpouvoirs pour pouvoir s'inscrire au Gem.* » Car la particularité, la spécificité d'Oxygem, le Gem de Lesparre-Médoc, est d'associer les bénéficiaires des activités en les faisant adhérer à l'association. Cela permet de coconstruire les activités en les impliquant tous. Ainsi, le conseil d'administration est composé majoritairement d'usagers. David, son président, est d'ailleurs l'un d'eux. Chaque mois, un conseil des adhérents se réunit afin de faire le point sur la vie quotidienne et collective et de programmer les activités du mois à venir.

Oxygem fonctionne grâce au financement de l'Agence régionale de santé, à laquelle s'ajoutent plusieurs partenaires tels que la communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île, le département de la Gironde ou encore le Comité local de santé. Ceci sans compter les « coups de pouce » pour des événements ponctuels tels que le Crédit Mutuel du Sud-Ouest pour le 10e anniversaire.



La troupe du théâtre clown d'Oxygem. *PHOTO PIERRE PLANCHENAULT*

Pour rompre l'isolement et créer du lien, Oxygem est ouvert six jours sur sept, du mardi au dimanche, car c'est bien souvent le week-end que l'on se sent seul ! Et dans ces moments-là, cela fait du bien de pouvoir venir chez Oxygem ! Comme le soulignent tous les adhérents et les deux animatrices Anne-Lise Leglu et Virginie Dumas. Les activités sont variées mais avec des fils conducteurs qui sont les liens amicaux et le « bien vivre ». « *Oxygem, c'est ma famille*, » déclare Jean-Marie. « *Et puis en groupe, on fait des activités que l'on ne fait pas tout seul.* » Et Virginie Dumas d'ajouter : « *On [les adhérents] vient quand on veut et on fait ce qu'on veut.* »

C'est ainsi que depuis trois ans, les adhérents ont décidé d'un atelier théâtre « Les Illuminés d'Oxygem » animé par Véronique. Après une première représentation « à domicile » en 2025 et la consécration dans la salle du « Rocher Palmer » à Cenon en 2025, 2026 verra le retour de la troupe à Lesparre le 17 octobre prochain pour un spectacle de « théâtre clown ». Un atelier qui permet de « travailler sur les émotions » comme le souligne Virginie Dumas et de « *faire passer des messages* ». « À la recherche du bonheur » est le thème de cette édition. Chaque acteur a choisi son personnage, sa « créature » comme ils aiment à la nommer. Ainsi, Jean-Marie campera celui de Johnny, un sosie d'Elvis Presley… à la retraite, ou encore il y aura Dave Bond 00D qui part à la recherche de sa Diva Dada ! Neuf créatures jouées par neuf adhérents. Le théâtre clown, une façon burlesque de faire passer un message sérieux. Sophie, dans la créature de Woman Pet, dira : « *Tu es devant la télé et tu te dis, ils [les acteurs] ont commencé comme ça.* » Une manière de se projeter et de gagner en confiance en soi. Mais tous reconnaissent avoir le trac avant de monter en scène. Alors, chacun gère à sa manière. Jean-Marie pleure avant chaque entrée, tandis que Sophie regarde au loin pour ne pas être « accrochée » par un regard dans le public. Mais qu'importent les trous de mémoire et les incidents de plateau. Comme le dit Véronique, « *en clown, l'accident est un cadeau* » et les créatures font avec ce qui arrive. Mais le clown est toujours respectueux de l'autre. « *Le bouffon rigole de la société. Le clown rigole de lui-même.* »

Le 17 octobre, l'anniversaire promet d'être joyeux avec un programme fourni et… gratuit. ■

1. Le programme : 14 heures : exposition de portraits d'adhérents « Lumières » et atelier créatif « l'arbre du bonheur » ; 14 h 30 : flash mob danse ; 15 heures : les mots du bonheur - discours et remerciements ; 15 h 30 : « À la recherche du bonheur » spectacle de théâtre clown ; 16 h 30 : « Ne pas déranger, je rêve ! », spectacle de danse ; 17 heures : Les gourmandises du bonheur ; 17 h 30 : chants par la troupe Oxygem sous la direction d'Annick Montfort ; 18 heures : karaoké géant animé par Annick Monfort.

HOURTIN.

La solidarité a bien fonctionné



La grande braderie solidaire organisée pour Soleil'Darité dans le Stop Occase de Franck et Isabelle Dulucq a attiré énormément de monde. Les bénéfices des ventes seront reversés à l'association qui aide les plus démunis. Vu le succès de cette édition, une nouvelle braderie est d'ores et déjà prévue en 2027. *PHOTO JDM-AM*

TALAIS.

Deux chèques ont été remis aux sapeurs-pompiers



Le comité des fêtes et Serge Sellier, représentant la commune et l'église de Talais, ont été reçus par les pompiers de Saint-Vivien-de-Médoc. À cette occasion, ils leur ont remis deux chèques de 450 euros chacun. Ces dons ont été recueillis lors de la messe célébrée par le père Sébastian, le 2 septembre 2026, en l'église de Talais, en mémoire des disparus et en remerciement du courage des pompiers. Un grand merci aux généreux donateurs. *PHOTO JDM-DAR*

L'airsoft s'invite dans la commune

BÉGADAN. Qualité de l'eau, financements scolaires et activité associatives figuraient à l'ordre du jour du conseil.

Éric BAUMIÉ



Le conseil en plein travail. *PHOTO JDM-EB*

Le conseil municipal de ce mercredi 7 octobre s'est ouvert avec quelques minutes d'avance. L'ordre du jour ne portant pas à polémique, peut-être était-ce normal que le public soit peu nombreux, puisque composé d'une seule personne, par ailleurs compagnon d'une élue !

Après avoir approuvé une décision modificative d'arbitrage de la section d'investissement, le conseil a abordé le sujet de la vente d'un terrain communal, faisant suite au déclassement d'un chemin rural désaffecté donnant sur la route de Laujac, les trois propriétaires riverains du chemin ayant manifesté leur intérêt pour acheter les parcelles au prix de 50 euros le mètre cube (m^3).

Puis, le maire Éric Tamisier a cédé la parole à Laurence Varsot, maire adjointe, afin qu'elle présente le rapport annuel 2025 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement du Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et assainissement (Siaepa) du Médoc. Jusqu'en 2030, le Siaepa du Médoc a délégué la distribution de l'eau à la société Agur. L'approvisionnement de Bégadan en eau potable provient de deux forages en nappe profonde : l'un est situé à Civrac-en-Médoc à une profondeur de 105 mètres, tandis que le second, à Gaillan-en-Médoc, descend à 150 mètres. Le traitement de l'eau est destiné à réduire sa teneur en fer, la désinfection étant assurée par son chlorage. Le volume moyen de consommation d'eau potable se monte à 93 m^3 par an par habitant. Elle est distribuée au moyen de 412 km de canalisation, dont 290 dans la seule commune de Bégadan. Mais ces canalisations ont perdu 122 000 m^3 d'eau en 2025 en raison de fuites diverses. Selon le rapport de l'Agence régionale de santé, la qualité de l'eau est bonne. De quoi se détourner de la consommation du Médoc ? Pour Agur, 30 % des clients font l'objet d'au moins une relance, tandis que 18 % en reçoivent deux avant de s'acquitter de leur facture. Pour les étourdis, le prélèvement automatique est une option à étudier !

La partie assainissement est très largement assurée de façon individuelle, puisque seules trois communes possèdent des assainissements collectifs (Gaillan-en-Médoc, Valeyrac et Civrac-en-Médoc). Un choix économique, diront certains, puisque le coût de l'assainissement est estimé à 300 euros en individuel contre 800 euros en collectif. Mais si l'économie est de 500 euros par an, elle ne tient pas compte de l'investissement de plusieurs milliers d'euros pour un assainissement individuel qui doit être contrôlé tous les dix ans.

Le point suivant concernait deux enfants bégadanais scolarisés à Lesparre-Médoc. Selon la réglementation (article L.212-8 du *Code de l'éducation*), la commune dans laquelle l'enfant est scolarisé convient avec la commune dans laquelle il réside de la répartition des dépenses de fonctionnement. Le coût à la charge de Bégadan est de 986 euros par enfant qui ne fréquente pas l'école de Bégadan. Une somme jugée élevée par certains membres du conseil qui ont cependant approuvé la demande de participation communale. Concernant la cérémonie du 11-Novembre, la nouvelle enseignante de l'école a demandé au conseil si elle pouvait participer à l'hommage en faisant chanter les enfants de sa classe. Cette demande a été accueillie par l'ensemble du conseil avec beaucoup d'enthousiasme.

Enfin, Sylvain Duhet a créé une nouvelle association d'airsoft dans la commune. Une activité perçue comme un sport ou un loisir (selon les points de vue), qui voit s'affronter des équipes combattant avec des « airsofts », c'est-à-dire des répliques d'armes projetant des billes en plastique. Il a demandé si l'association pourrait utiliser le terrain communal situé entre la route de Canissac et le stade.

Le conseil municipal a donné son accord à l'unanimité, sous réserve de respect de règles de sécurité, notamment par rapport à la route et aux voisins.

L'ordre du jour étant épuisé, Éric Tamisier a clos le conseil municipal et donné rendez-vous à tous au prochain conseil. ■

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Accueil gourmand



Samedi matin 10 octobre, l'accueil gourmand pour les nouveaux arrivants a permis de nouer des discussions et des contacts. De nouveaux bénévoles se sont inscrits dans les associations. L'entreprise Thés Les saveurs nuancées, de Saint-Estèphe, a présenté à cette occasion une sélection de trois thés créés spécialement pour la mairie : Lever de soleil sur l'Estuaire, Les amoureux du Port et A l'ombre des Platanes. *PHOTO MAIRIE*

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL.

Une journée en action



À l'occasion d'Octobre Rose, la commune a organisé, samedi 10 octobre, une journée dédiée à la sensibilisation au cancer du sein. Plus de 130 personnes ont participé aux différentes activités proposées : cross training avec Jean-Patrick Sanchez, marche solidaire avec l'association Les Chemins Partagés et vélo balade avec Cyclo Club Grayan Pointe Médoc, en collaboration avec le club de Jau. L'association Les Toiles de Lili proposait également un stand de créations et de goodies réalisés par ses adhérents. *PHOTO MAIRIE*







GAILLAN-EN-MÉDOC.

Les prix de l'eau et de l'assainissement



Le conseil municipal s'est réuni le 8 octobre. *PHOTO JDM6MS*

Le dernier conseil municipal a présenté les rapports sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Ils ont fait ressortir que le prix de l'eau potable en 2025 était de 2,46 euros TTC par mètre cube (m^3) pour une consommation de référence de 120 m^3 et de 4,30 euros TTC par m^3 pour le prix de l'assainissement collectif avec une consommation de référence de 120 m^3. Outre l'adoption de division et de création de parcelles communales et de diverses décisions administratives, il a été voté une participation financière de la collectivité aux voyages scolaires de 60 euros par enfant et par voyage, ainsi que la fixation des tarifs communaux pour les photocopies, la location de la salle des fêtes, celle du foyer de la salle de sport et du cimetière. Une fois l'ordre du jour épuisé, le maire Bertrand Texeraud a indiqué que les travaux du nouveau marché étaient en bonne voie et que le vote du Plan local d'urbanisme (PLU) aurait lieu au prochain conseil municipal.

Martine SIMON ■

► CARCANS-MAUBUISSON

Du sport gratuit

Du 20 au 29 octobre, Carcans'bouge propose plusieurs activités sportives gratuites aux adolescents de plus de 15 ans et aux familles. Parmi les activités proposées : courses d'orientation à Carcans océan, tournois de pickleball et de badminton, séances de renforcement musculaire. Les activités se déroulent le matin ou en soirée selon la discipline, les mardis 20 et 27 octobre et les jeudis 22 et 29 octobre. Venez bouger c'est bon pour la santé !

► HOURTIN

Le Sandre Hourtinais

L'assemblée générale extraordinaire de l'association Le Sandre Hourtinais se tiendra le dimanche 8 novembre à 9h30 à la salle Lagune à Hourtin.

► NAUJAC-SUR-MER

T'emballe pas !

Cette comédie en trois actes de Christian Rossignol est proposée dimanche 18 octobre à 14 h 30 dans la salle des fêtes. Au programme, gags, quiproquos et jeux de mots se succèdent. Une comédie endiablée qui mène de surprise en surprise à un dénouement contenu dans l'ultime réplique.

► SOULAC-SUR-MER

Vacances animées

Les vacances scolaires de la Toussaint seront ludiques et culturelles pour les jeunes avec plusieurs animations proposées du 19 au 23 octobre comme du théâtre d'improvisation, des jeux de défi des maîtres, un atelier ludique, la découverte de la BD ou un atelier d'ombres chinoises. Renseignements et inscriptions au 06 80 48 82 64.

Travaux à La Poste

Dans le cadre de son programme de modernisation, La Poste ferme son bureau de Soulac-sur-mer pour travaux, du 23 octobre au 11 novembre inclus. Durant cette période, les services postaux seront assurés par La Poste de Saint-Vivien-de-Médoc.

► VENDAYS-MONTALIVET

Rencontre

Le Goubet, Association des propriétaires et amis de Vendays-Montalivet, accueillera l'écrivain Pierre Vallade le 21 octobre à 14 h 30, dans sa bibliothèque située au 37 avenue des Dunes. L'entrée est libre. L'auteur présentera son livre *La Grande Guerre 1914-1918. Si cette page de l'histoire rattrapait le Monde ?*, dans lequel il s'intéresse à la Première Guerre mondiale et propose une réflexion sur les liens possibles entre cette période historique et le monde contemporain.

► VERTHEUIL

Foire aux plantes

La 55e foire aux plantes de La Passiflore aura lieu dimanche 18 octobre à l'abbaye de Vertheuil avec pour thème le dahlia. Buvette et restauration sur place.

Les choix budgétaires sont contestés par l'opposition

VENDAYS-MONTALIVET. Lors du dernier conseil municipal, le 29 septembre, certaines délibérations, notamment l'augmentation des tarifs municipaux et une majoration de 40 % de la part communale de la taxe d'habitation, n'ont pas été votées à l'unanimité.

Paula SCHOLEMANN

Dans une commune qui fait le choix de la gratuité du sport et de la culture, mais qui a également recours à une ligne de trésorerie, une question se pose : quelles sont les marges de manœuvre financières ? Et comment justifier politiquement une hausse de la fiscalité ou des tarifs municipaux ? Les tarifs municipaux concernent principalement la jeunesse et les personnes âgées ou en besoin. C'est par exemple la tarification de l'accueil périscolaire, du restaurant municipal, de l'accueil de loisirs et des repas adultes en portage à domicile.

Des augmentations justifiées par la majorité

Cela signifie que, par exemple, les parents d'un enfant qui passe tous les matins entre 7 h 45 et 9 heures et tous les soirs entre 17 heures et 18 h 15 à l'accueil périscolaire paieront, selon le quotient familial, entre 1,40 € et 3,45 € en 2027 (contre 1,14 € et 2,80 € en 2026) pour les résidents de la commune et entre 3,45 € et 4,80 € (contre 2,80 € et 3,89 € en 2026) pour les résidents d'une autre commune.

Pour les repas adultes en portage à domicile, l'augmentation signifie qu'un repas qui coûtait en 2026 5,70 € pour les résidents hors commune coûtera en 2027 7,20 €, tandis que les résidents de la commune paieront 7,00 € pour un repas au lieu de 5,50 €.

Pour justifier ces augmentations, la majorité explique que, face à la hausse des prix des matières premières, elle souhaite éviter que ces services fonctionnent à perte. La majoration de 40 % de la part communale de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est, quant à elle, défendue par la majorité car les services et l'équipement de la commune bénéficient à tous, et leur financement représente une charge pour la commune.



Le groupe de l'opposition avec Marie Amouroux et Tony Trijoulet. *PHOTO JDM-PS*

Une majoration de la TVLH

L'instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) relève d'une décision qui dépasse le cadre communal et aurait été mise en place indépendamment de la volonté de la municipalité. Cette taxe poursuit un objectif de politique du logement : inciter les propriétaires à remettre sur le marché des logements durablement vacants, afin de favoriser l'accès à un logement pour les personnes qui souhaitent vivre à l'année sur la commune.

En revanche, la délibération n° 245/2026 prévoit, pour Vendays-Montalivet, des taux majorés : 25 % au lieu de 17 % pour la première année de vacance et 50 % au lieu de 34 % à partir de la deuxième année. Cette majoration, comme la TVLH elle-même, ne s'applique pas automatiquement à tout logement qui n'est pas loué le 1er janvier. Plusieurs critères sont pris en compte pour déterminer si un logement est effectivement imposable. L'objectif est de viser les logements durablement vacants, et non les résidences secondaires ou les meublés de tourisme en tant que tels.

D'un côté, la commune entend éviter que certains services, comme l'accueil périscolaire et les repas à domicile, fonctionnent à perte. De l'autre, elle défend la gratuité du sport et de la culture, dont le financement représente également une charge pour le budget communal. Au fond, la question est donc celle des choix budgétaires : pourquoi la commune accepte-t-elle de financer certains services sans recettes directes, tandis qu'elle cherche à couvrir davantage les coûts d'autres prestations ? Et comment ces choix se traduisent-ils dans la répartition de l'effort entre les contribuables et les usagers des services municipaux ?

Si Marie Amouroux conduit le groupe d'opposition municipale, elle n'est pas pour autant certaine d'être « dans » l'opposition. « *On essaie de proposer nos compétences à Julien Dassé, qui pour le moment n'a pas jugé utile de nous solliciter, au-delà des commissions pour lesquelles on a demandé à être positionnés, puisqu'on n'avait pas trop de places* », explique la conseillère municipale. Lors du conseil municipal, Marie Amouroux a voté logiquement contre la majoration de la taxe d'habitation car « *dans notre campagne municipale, on s'était engagé à ne pas augmenter les impôts* ». Les élus de son groupe n'ont pas non plus voté en faveur de l'augmentation des tarifs municipaux : « *Augmenter les tarifications au niveau municipal, alors que les gens sont de plus en plus contraints au niveau budgétaire. Ce n'est pas une idée qui nous semble pertinente.* »

> *« Ce n'est pas une idée qui nous semble pertinente. »*

Selon Marie Amouroux, la situation financière de la commune « *n'est pas catastrophique* » et ne justifie pas la mesure voulue par le maire d'inscrire une nouvelle ligne de trésorerie. « *Pourquoi proposer une augmentation alors que les finances de la commune sont saines ?*, interroge-t-elle. *Il y a les lotissements, il y a aussi peut-être à remettre de l'ordre au niveau du marché, parce que lors de la commission des finances, on nous a annoncé qu'habituellement les places de marché ramenaient 300 000 euros à la commune. Le fait que les 300 000 attendus ne soient pas encore tous encaissés ne justifie pas une hausse des impôts. Il y a peut-être un manque au niveau de la gestion de la mairie, qui fait que… voilà, on fait une ligne de trésorerie.* » Quant à la collaboration avec Julien Dassé, Marie Amouroux fait ce constat : « *Pendant sa campagne, il proposait de nous tendre la main. Pour le moment, on attend.* »

■

CISSAC-MÉDOC.

Le village embellit son environnement et son cadre de vie

De la verdure et des couleurs viennent égayer les espaces publics de Cissac Médoc. Depuis plusieurs mois, la commission environnement travaille à l'aménagement de douze jardinières et à l'identification de différents emplacements dans le bourg avec un objectif, embellir le quotidien des cissacais et valoriser les lieux de vie de la commune. Les agents techniques ont procédé à l'installation des bacs et des jardinières fleuries, apportant une nouvelle touche végétale dans la commune. Ces aménagements vont contribuer à rendre le bourg plus accueillant, en créant des lieux plus agréables et apaisants. Cette initiative contribue à améliorer le cadre de vie et à donner davantage de place à la végétation dans le bourg. En associant végétation et fleurissement, la commune souhaite offrir à chacun un environnement où il fait bon vivre, tout en faisant une place à la nature au cœur des espaces publics. Et le rouge, couleur emblématique de Cissac, pourra aussi trouver sa place dans ces touches fleuries qui participent à l'identité du village.

Véronique CAYRE

■



Bacs et jardinières sur la place de l'école de Cissac Médoc. *VÉRONIQUE CAYRE*

La Poste ne fermera pas en 2027

HOURTIN. Le maire a la possibilité d'user de son droit de veto pour empêcher cette fermeture jusqu'au 31 décembre 2027. Ensuite, ce sera à La Poste de décider, toujours en lien avec la municipalité.

Alain MANGINI

Annoncée dès le mois d'août sur les réseaux, l'information a gagné en intensité depuis deux semaines, créant des remous parmi la population de Hourtin. La pétition en ligne « Non à la fermeture du bureau de poste d'Hourtin, » annonçant la fermeture imminente du bureau de poste de Hourtin, pour le 1er janvier 2027, a recueilli un millier de signatures le week-end dernier.

Cette pétition, évoquant un coup dur pour le village, faisait part d'une vive inquiétude et d'une forte mobilisation parmi les habitants : « Ce bureau de poste, au-delà d'être un simple point de retrait de colis ou de dépôt de courrier, est un point central de services pour les habitants et les entreprises. »

Pascale Got, députée et conseillère départementale, s'est saisie de cette affaire. Dans un courrier, elle écrit : « *Nous avons eu un retour du responsable régional La Poste concernant le bureau de Poste d'Hourtin. Celui-ci nous indique qu'aucune fermeture unilatérale du bureau de poste d'Hourtin n'est décidée. Toutefois, constatant une diminution de la fréquentation, La Poste a engagé un dialogue avec la commune afin d'examiner les conditions d'une présence postale durable adaptée aux besoins du territoire. Plusieurs options sont à l'étude, parmi lesquelles le maintien d'un bureau de poste avec des horaires réduits, la création d'une agence postale communale ou encore le recours à un relais commerçant. Il nous assure qu'à ce stade, aucune décision n'est arrêtée.* »



Le bureau de Poste de Hourtin ne fermera pas le 1er janvier 2027. *PHOTO JDM-AM*

Jean-Marc Signoret, le maire de Hourtin, précise que la rumeur concernant la fermeture imminente du bureau de Poste viendrait d'un tract d'un syndicat, ce qui a mis le feu aux poudres. Il affirme que « *La Poste de Hourtin restera ouverte jusqu'à fin 2027* ». Comme maire, il a la possibilité d'user de son droit de veto pour empêcher cette fermeture jusqu'au 31 décembre 2027. Ensuite, ce sera à La Poste de décider, toujours en lien avec la municipalité. Il semble difficile d'intégrer la Poste dans la mairie, les locaux n'étant pas adaptés. La solution serait qu'en 2028 un commerçant du centre bourg ou proche de celui-ci accepte de gérer les opérations postales dans son magasin. En attendant, il est possible que les jours et les horaires d'ouverture du bureau de Hourtin soient légèrement modifiés. ■

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Les élus sur le marché



Comme annoncé, les élus sont venus à la rencontre des Vivennais mercredi 7 octobre en matinée sur le marché. Parmi les doléances figure des demandes pour des achats groupés d'énergie afin de négocier de meilleurs tarifs auprès des fournisseurs d'électricité et de gaz et des poses de ralentisseurs dans certaines zones. À tour de rôle, les élus proposent une rencontre le premier samedi du mois sur le marché. *PHOTO JDM-DORO*

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Le Tennis Club s'est mobilisé pour Octobre Rose



Samedi 10 octobre, balons, raquettes, chemises, foulards et cravates étaient en rose. Même les cookies confectionnés par des mamans arboraient les couleurs de cette matinée organisée par le Tennis Club. C'était aussi l'occasion d'un baptême du feu pour les deux jeunes encadrants de l'école de tennis : Nolann Maunoury et son assistant Téo Martin. Âgés de 16 ans, tous deux répondent présents lorsqu'il s'agit de prêter main-forte à leurs aînés dans l'organisation des manifestations du club. Les dons récoltés ont été confiés à l'association Rose Médoc. *PHOTO JDM-DORO*

LE VERDON-SUR-MER.

Un monument qui vaut des briques !

En attendant la reproduction promise par la communauté de communes Médoc Atlantique qui verra prochainement le Monument aux Américains reproduit à une échelle réduite sur le site de la Pointe de Grave, c'est à une échelle encore plus réduite qu'il a été réalisé. À l'occasion du week-end des journées du patrimoine qui se déroulaient les 19 et 20 septembre, la commune avait organisé le concours des « Bâtisseurs du Patrimoine ». Les gagnants de ce concours ont été récompensés par l'exposition de leur œuvre à la mairie, au Point infos ou encore à la bibliothèque. Parmi les gagnants, le jeune Arthur Bouchet s'est distingué. Il a en effet représenté el Monument aux Américains en briques plastiques LEGO®. Gérard Barbé, président de la section associative Sur les pas de Lafayette, a été très touché par la création d'Arthur Bouchet et souhaitait le récompenser au nom de son association, et exposer son œuvre au Point infos dans la pièce historique consacrée à Lafayette et au monument aux Américains. C'est ainsi qu'une cérémonie de remise de prix a eu lieu mercredi 7 octobre. Le maire Jacques Bidalun était présent en tant qu'invité de l'association, accompagné de Monique Wilhelmy secrétaire de la section du foyer verdonnais Sur les pas de Lafayette.



Arthur Bouchet a été récompensé par Gérard Barbé pour la réalisation en miniature du Monument aux Américains *PHOTO DR*

Gaël MOIGNOT
■

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Des artistes généreux



Lors de l'exposition « Octobre Rose vu par les artistes du Médoc », quinze artistes ont créé des œuvres pour cet événement : photographie, peinture, céramique, sculptures, mosaïques, écriture (nouvelles, poèmes, chant…) qui se tenait à la salle des fêtes de Saint-Vivien le week-end dernier. Les artistes ont généreusement cédé la moitié - voire la totalité - de leur prix de vente à Octobre Rose en Médoc. *PHOTO JDM-DORO*

NOS CORRESPONDANTS

- **Blanquefort | Parempuyre :** Alexandre CORSAN 06 70 92 16 81
- **Pauillac :** Monique NAUZIN 06 76 60 14 83
- **Arsac :** Bernard MARCHAND 06 62 38 47 06
- **Lacanau :** Vanessa CHALUMEAU 06 22 40 28 75
- **Ludon-Médoc | Macau :** Mélodie LEBRETON 06 24 88 49 96
- **Sainte-Hélène | Brach | Le Temple | Salaunes | Saumos :** Patrick JOUANNET 06 21 51 54 49
- **Margaux-Cantenac | Labarde | Soussans :** Emily CHEVALORE 06 70 48 21 07
- **Saint-Laurent-Médoc | Lamarque | Saint-Sauveur :** Pierre BONATI 06 21 98 65 36
- **Arcins | Avensan | Moulis-en-Médoc | Listrac-Médoc | Castelnau-de-Médoc :** Gilles SALLES 06 09 90 26 17
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► ARSAC

Exposition artistique

La Commission Culture de la mairie organise une exposition artistique des Talents d'Arsac (peinture, sculpture, poterie, dentelle, etc.), samedi 24 et dimanche 25 octobre dans la salle du conseil municipal.

► MARGAUX-CANTENAC

Sophrologie

En partenariat avec l'Aapam (Association pour aider, prévenir, accompagner en Médoc) et avec le soutien de la Commission des financeurs, le CCAS (Centre communal d'action sociale) de Margaux-Cantenac propose des séances collectives de sophrologie ouvertes aux personnes de plus de 60 ans, tous les jeudis de 15 heures à 16 heures au dojo de Margaux, à partir de jeudi 22 octobre. Inscriptions auprès de l'Aapam.

► MOULIS-EN-MÉDOC

Soirée côte de bœuf

Le Comité des fêtes de Grand-Poujeaux / Médrac organise sa soirée automnale « Côte de bœuf », samedi 21 novembre à 19 heures dans la salle des fêtes de Moulis-en-Médoc. L'animation musicale sera assurée par He'Cool'Age et des vins du Médoc seront proposés à la vente. Réservations avant le 30 octobre par téléphone au 06 23 47 60 20.

► PAREMPUYRE

Déchets verts

Afin de vous permettre de donner une seconde vie à vos déchets verts, Bordeaux Métropole organise une opération de broyage sur le parking de L'Art Y Show : Il vous sera possible de déposer des végétaux dans la zone prévue à cet effet du 17 au 28 octobre. Bordeaux Métropole procédera à leur broyage le 29 octobre. Le broyat sera gratuitement distribué aux habitants le 31 octobre, de 9 h 30 à 12 h 30.

Spectacle solidaire

L'auteure et comédienne parempuyrienne Ingrid da Ronch, qui représente jusqu'au 10 décembre la conférence-spectacle adaptée de son livre *Libre de toutes peurs* au théâtre des Chartrons, à Bordeaux, organise également une tournée en France, qui s'arrêtera à la salle des fêtes de Marcheprime le 27 octobre à 20 heures. Le spectacle délivre 15 clés pour comprendre les mécanismes de la peur et ainsi s'en libérer en passant à l'action. Cette représentation se déroulera dans une démarche de solidarité avec l'Amicale des sapeurs pompiers de la commune, qui recevra 50 % des bénéfices.

Honneur aux bénévoles de l'incendie

SALAUNES. Un peu plus de deux mois après le mégafeu qui a ravagé le territoire, élus locaux et citoyens se sont rassembler pour honorer les bénévoles qui se sont spontanément mobilisés pour apporter leur aide. « *Le plus beau visage* » d'une France solidaire, selon les mots du sous-préfet Fabien Tuleu.

Patrick JOUANNET

Beaucoup de monde s'était rassemblé sur la place du village, ce samedi 10 octobre en début de soirée, pour assister à la cérémonie en l'honneur de tous les bénévoles ayant participé aux opérations de lutte contre le gigantesque incendie du mois d'août, tant sur le front des flammes qu'à l'accueil (hébergement et restauration) des renforts de sécurité. Après avoir salué Fabien Tuleu, sous-préfet de Lesparre-Médoc ; Pascale Got, députée de la 5e circonscription de Gironde et les deux sénatrices Christine Bost et Edwige Diaz, le maire Damien Hoareau a remercié les élus venus assister à cette cérémonie en bons voisins. Il a ensuite adressé ses remerciements à tous ceux qui sont intervenus au profit de la commune - et parfois d'autres villages - et a salué « *la solidarité, le courage, l'engagement et le dévouement* » dont ils ont fait preuve, en gérant également l'accueil de 120 pompiers durant l'incendie. « *Dès l'ordre d'évacuation du village, nous avons appliqué le Plan communal de sauvegarde (PCS) et je tiens à saluer aussi l'action et l'omniprésence des élus du conseil municipal, qui avec leur accord ne recevront pas de médailles aujourd'hui, considérant que leur action faisait partie des missions de leur mandat d'élus. Je suis fier de cette équipe ! Tous les intervenants (ASP de Mussidan, DFCI locale ou extérieure, agriculteurs et bénévoles) ont fait preuve de mobilisation et de fraternité. Salaunes a perdu 170 hectares de forêt dans l'incendie mais sans l'intervention de tous ces bénévoles, le drame aurait pu être beaucoup plus terrible. Il est encourageant de constater que face à l'épreuve, il y a beaucoup de solidarité. Un immense merci à toutes et à tous* », a conclu le maire avant de faire monter les couleurs aux sons de *La Marseillaise*, reprise a capella par le public.

Des récompenses ont ensuite été remises à une soixantaine de bénévoles de la réserve communale, des DFCI (Défense de la forêt contre l'incendie) de Salaunes et d'Avensan, ainsi qu'aux pompiers de l'association de Mussidan et du centre de secours et de l'incendie local. Une soixantaine de médailles leur ont été remises. Deux récompenses étaient chargées de symboles : le trophée personnalisé, sculpté par l'élu salaunais Patrick Vigneaux, décerné à l'Amicale des pompiers de Mussidan, et le nouveau drapeau remis par le maire Damien Hoareau au détachement de sapeurs pompiers locaux afin de remplacer leur fanion : une façon de les remercier pour leurs actions pendant l'incendie et de tous les jours. Laurent Pascual, le maire d'Avensan, a quant à lui reçu un lit de camp, allusion aux nombreuses heures qu'il a passées à Salaunes de nuit comme de jour. C'est Florence Dumont 1re adjointe du gouvernement Hoareau, qui a rendu un vibrant hommage à Damien Hoareau au nom de tous les élus, soulignant que l'édile était « *présent sur tous les fronts (habitants, bénévoles, évacuation), ne s'économisant pas et faisant preuve à tout instant de beaucoup d'engagement et de dévouement* » !

« *Il faut rendre un hommage mérité à l'action des pompiers du Groupement Nord-Ouest et il faut aussi s'associer aux multiples remerciements mérités adressés à tous les bénévoles* », a souligné le lieutenant-colonel des pompiers Laurent Pham, commandant du Groupement Nord-Ouest de la Gironde. « *Hier Salaunes évacuée, aujourd'hui Salaunes réunie !* a lancé Pascale Got, plus lyrique. *Quelle belle preuve de solidarité communale intergénérationnelle ! Il ne faut pas oublier - et nous attendons le Retex (retour d'expérience). Face aux évolutions environnementales qui peuvent mettre des vies en danger, oui, il faudra des moyens aériens et du matériel adéquat car certes, le feu est éteint mais il y a encore beaucoup de dossiers en attente ! Salaunes doit être fière* », a-t-elle conclu. Pour sa part Fabien Tuleu, a encensé l'exceptionnelle solidarité dont il avait été le témoin lors de sa présence sur le terrain. « *Vous avez offert le plus beau visage de la France ! Vous avez offert et vous offrez l'image d'une solidarité et d'une fraternité qui regardent vers l'avenir. L'État vous en est reconnaissant.* »

Après les discours officiels, Damien Hoareau a invité les résidents à partager un moment de convivialité autour d'un pot, puis d'un buffet dînatoire participatif de type auberge espagnole, suivi d'un concert gratuit, seule la fraîche température du soir tempérant les ardeurs des plus motivés. ■



Remise du fanion au détachement du CIS local *PHOTOS JDM-PJ*



Laurent Pascual, maire, et la DFCI d'Avensan ont été honorés.

SAINTE-HÉLÈNE.

Une sympathique Matinée rose

Agréable surprise pour le CCAS, ce samedi 10 octobre : malgré la météo plutôt humide de la matinée, une centaine de participants s'est élancée dans des périples de 3, 5 km et 5,5 km dans la forêt sainte-hélènoise au départ de la salle des fêtes. Au retour, la soixantaine de participants de cette matinée, organisée dans le cadre d'Octobre Rose, s'est vue offrir des cartes de « finishers » et des marque-pages généreusement fabriqués par les Ateliers Créatifs. Puis Fabienne Maleyran, la prof de gym de la section Fitness du CA Sainte-Hélène (CASH) leur a proposé 45 minutes d'étirements dirigées. Une bonne occasion de s'apercevoir (en douceur) qu'ils avaient des muscles qui étaient au repos depuis un certain temps ! Deux membres de l'association Rose Médoc leur ont ensuite appris à reconnaître très précisément les premiers symptômes du cancer du sein, tout en leur recommandant une consultation préventive au moindre doute, une consultation fortement conseillée aux personnes ayant passé la cinquantaine. La Matinée Rose s'est terminée par un en-cas partagé de type auberge espagnole.



Les participants ont redécouvert certains muscles. *PHOTO JDM-PJ*

Patrick JOUANNET

■

Une foire du terroir ensoleillée

SALAUNES. La manifestation salaunaise s'est révélée aussi radieuse que le soleil qui l'éclairait, les 3 et 4 octobre derniers.

Patrick JOUANNET

La présence du soleil garantit parfois la réussite d'une manifestation extérieure. Or, l'édition 2026 de la Foire du terroir, qui avait lieu à Salaunes les 3 et 4 octobre, a largement bénéficié de ses faveurs, pour la plus grande satisfaction de Jonathan Martin, président du comité des fêtes local, et de la vingtaine de bénévoles de son équipe, qui assuraient le bon déroulement de la manifestation. La visite inaugurale, à laquelle participaient la députée Pascale Got ainsi que des maires et élus des communes voisines, a eu lieu en milieu de matinée. Elle a commencé par un passage dans la salle des fêtes, où exposaient une vingtaine d'artisans d'art amateurs. Certain(e) s étaient du village, comme Sandrine (Bouhnik) et Barbotine (Maryse Caine) ou Brigitte Brun, membres des ateliers poterie, peinture céramique, crochet et couture, qui ont ainsi pu présenter leurs réalisations et passe-temps favori. De retour à l'airial, le cortège a ensuite déambulé dans les allées de la foire, venant à la rencontre d'artisans producteurs, concepteurs et croisant parfois des nostalgiques faisant revivre quelques ustensiles d'autres époques, comme les échassiers porgeais de Lous Tchancayres ou Jean-Claude Deyre dit « Crabey » et son « musée » des vieux outils de gemmage. Une visite diversifiée et haute en couleurs qui a ravi les badauds du jour.



Le traditionnel coupé de ruban de la visite inaugurale. *PHOTOS JDM-PJ*

Avant de partager le pot d'amitié, Jonathan Martin, qui était accompagné par Véronique Lecomte, déléguée départementale (Gironde et Landes) de la Fédération nationale des comités et organisateurs de festivités (FNCOF, lire page 19) a souhaité rendre hommage aux bénévoles du comité des fêtes en leur remettant la médaille d'honneur de la FNCOF[1].

Samedi 3 octobre, comme le veut la tradition, la fréquentation s'est avérée plus faible : un amusant défilé de brouettes fleuries a toutefois animé cette journée plus calme. Dimanche 4 octobre, les organisateurs ont en revanche constaté une belle affluence de visiteurs, pour leur plus grande satisfaction. ■

1. Les médaillés du jour sont : Michel Teynié, Jeanine Roumegoux, Thierry Brun, Marie Claude Tournemire et Gérard Paulet (ce dernier a reçu sa médaille le dimanche).



Mise en route du défilé des brouettes fleuries.

MOULIS-EN-MÉDOC.

Une centaine de curieux sous les étoiles



Petits ou grands, tous ont pu s'initier aux bases de l'astronomie. *PHOTO JDM-GS*

Samedi 10 octobre, l'évènement national le Jour de la Nuit initié par l'association Agir pour l'Environnement a rassemblé plus d'une centaine de personnes sur le stade qui, sous un ciel parfaitement dégagé, ont découvert les secrets de l'astronomie et les enjeux de la préservation de l'environnement nocturne. Les conditions météorologiques étaient idéales pour lever les yeux vers le ciel. La manifestation a débuté en fin de journée par l'observation du Soleil, avant de se poursuivre au crépuscule avec plusieurs animations pédagogiques accessibles à toute la famille.

Les participants ont ainsi pu s'initier aux bases de l'astronomie, se familiariser avec les instruments d'observation et mieux comprendre les conséquences de la pollution lumineuse sur la biodiversité. Plusieurs équipements étaient mis à leur disposition, notamment le télescope modulaire développé par SEVUN, offrant différentes approches de l'observation céleste.

Au-delà de la découverte des étoiles, cette initiative avait pour objectif de sensibiliser le public aux effets de l'éclairage artificiel et à l'importance de préserver l'obscurité nocturne. Une démarche qui invite chacun à porter un autre regard sur son environnement et à prendre conscience de la richesse d'un ciel préservé.

Les associations locales et les bénévoles ont également contribué à la réussite de cette rencontre en assurant l'accueil du public et en proposant boissons et petite restauration, dans une ambiance conviviale et familiale.

Gilles SALLES ■

CUSSAC-FORT-MÉDOC.

La mairie lance son premier marché hebdomadaire

C'est à partir de ce dimanche 11 octobre 2026 que la mairie vient d'accueillir de 8 heures à 13 heures, son tout nouveau marché hebdomadaire sur la place du Général-de-Gaulle. C'est ainsi que chaque dimanche matin, le village prendra des airs de marché pour permettre aux habitants de faire leurs courses, de découvrir de nouveaux produits et de profiter d'un moment convivial au cœur du village. Pour cette première édition, plusieurs commerçants et producteurs sont présents et proposent une diversité de produits : boucherie, produits de la mer avec un ostréiculteur, divers fromages, pâtisseries, produits locaux, plats cuisinés espagnols ou réunionnais…

Avec cette nouvelle animation commerciale, la commune souhaite favoriser les commerces de proximité, valoriser les produits et savoir-faire et créer un rendez-vous régulier au cœur du village. Ce premier marché sera également l'occasion pour les habitants de venir à la rencontre des commerçants et de découvrir les différents stands qui seront proposés au fil des semaines. La municipalité invite les habitants de Cussac-Fort-Médoc et des communes voisines à venir nombreux pour cette première édition. Le marché hebdomadaire a vocation de devenir un rendez-vous régulier du dimanche matin à Cussac-Fort-Médoc.



La place du Général de Gaulle, accueille désormais chaque dimanche matin le marché hebdomadaire. *PHOTO MAIRIE*

Pierre BONATI ■

CASTELNAU-DE-MÉDOC.

Les seniors plongent dans l'histoire du château Citran



Mercredi 7 octobre, Nathalie Morissonneau, conseillère déléguée aux seniors, avait organisé une sortie à la découverte du château Citran d'Avensan. Quatorze participants ont ainsi pu profiter d'une visite commentée de deux heures, guidés par Alice Merlaut, fille du propriétaire, accompagnée de sa collègue Emma Boschard, plongeant les visiteurs dans l'atmosphère historique du domaine. Une manière originale de faire revivre les lieux et de donner à cette découverte une dimension toute particulière. *PHOTO JDM-GS*

► LACANAU

Ramène ta science

Jusqu'au 31 octobre, les ludo-médiathèques de Lacanau-océan et Lacanau-ville proposent une programmation autour de l'information, des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle. Au programme : l'exposition « Fake news : art, fiction, mensonge ? », accessible dès 11 ans, ainsi que des ateliers, conférences et débats pour tous les âges. Parmi les autres animations : une conférence sur l'IA et la musique le 22 octobre à 18 heures, un atelier pour apprendre à déceler les fausses informations le 23 octobre à 14 h 30 au pôle de l'Aiguillonne, et des animations pour les enfants les 24 et 27 octobre autour de l'intelligence artificielle et de la place des écrans. Le 27 octobre à 18 heures, en clôture de programme, une conférence-débat sur la pensée critique et les transformations du numérique.

► SALAUNES

Salon du vivre mieux

Les 17 et 18 octobre prochains, la salle des fêtes de la Garenne accueillera le salon du « vivre mieux et prendre soin de soi ». Si parmi les exposants "artisans du bien être" le visiteur pourra découvrir des disciplines plutôt classiques et plus connues comme le yoga, l'hypnose, la réflexologie plantaire, la naturopathie ou encore la sophrologie, d'autres représentants(e) s de disciplines moins connues se feront un plaisir de partager leur culture ! Qui connaît vraiment (sans regarder sur le Web) l'apithérapie, le shiatsu ou encore les massages ayurvédiques ? Le week-end sera jalonné de nombreuses conférences (une par heure) tant le samedi que le dimanche. Le salon accueillera également des stands pour animaux de compagnie. Une tombola sera organisée. Restauration sur place.



Un tremplin pour l'avenir et l'orientation des jeunes

LE PIAN-MÉDOC. La communauté de communes Médoc Estuaire a accueilli vendredi 2 octobre dans la galerie marchande du centre commercial E. Leclerc du Pian-médoc la seconde édition du Tremplin jeunes.

Emily CHEVALORE

C'est le rendez-vous incontournable des jeunes de 14 à 25 ans en recherche d'emploi. Le Tremplin jeunes a offert au public concerné l'opportunité de rencontrer des employeurs locaux afin de découvrir un large panel d'offres d'emploi, de stages et d'alternance tandis qu'un espace leur proposait d'échanger directement avec les professionnels de la formation et l'orientation comme la Région Nouvelle-Aquitaine, le Service d'aide à la recherche d'emploi (ANEFA), le bureau de recrutement militaire CIRFA, les centres d'information et d'orientation ERIP Médoc et Technowest, Les compagnons du Tour de France, la Police nationale et le service départemental d'incendie et de secours de la Gironde (SDIS 33).

Un espace a permis d'identifier avec les jeunes des solutions en matière de mobilité, de santé, d'accès aux droits, de culture et de numérique avec Action Logement, Alter et Go, le Département de la Gironde, la Maison des Adolescents 33, la Maison du Service Civique AFL, les Missions locales et Technowest Logement Jeunes. Un espace ludique et participatif permettait d'apprendre autrement, de bénéficier de conseils et de reprendre confiance en ses capacités pour les jeunes en décrochage scolaire, notamment grâce à des ateliers CV, des jeux et des casques de réalité virtuelle proposés par l'espace régional d'Information de proximité (ERIP) pour une immersion à la découverte des métiers les intéressant.

Le directeur du centre commercial E.Leclerc du Pian-Médoc Christian Solviche et la directrice des ressources humaines, Barbara Monti, étaient également présents tout comme les équipes et élus de la communauté de communes Médoc Estuaire dont la présidente, Chrystel Colmont-Digneau était accompagnées des vice-présidentes Florence Viroleau et Virginie Garnier ainsi que du vice-président Frédéric Aurier. Dix-sept partenaires et quatorze entreprises ont proposé un temps d'animation d'information et un accompagnement clé en main pour orienter les jeunes de 14 à 25 ans en décrochage dans le territoire de Médoc Estuaire vers l'emploi, la formation ou vers des actions afin de pouvoir reprendre leur vie en main[1].

Avec une population de 30.911 habitants, Médoc Estuaire compte 15 % de sa population ayant entre 15 et 29 ans. Ces demandeurs d'emploi sont en très grande augmentation + 14 % sur la même période que l'an passé. Le constat est le même avec les jeunes accueillis auprès des Missions locales pour l'emploi en charge des communes de Médoc Estuaire. Parmi ces jeunes en 2026, 149 sont sans situation et représentent un public prioritaire à suivre et accompagner. Les élus de Médoc Estuaire ont rappelé l'importance de poursuivre les actions comme le tremplin jeunes pour lequel cette année encore le bilan est positif envers ce public sur le territoire. ■



Les élus de Médoc Estuaire mobilisés pour l'avenir professionnel et l'orientation des jeunes. *PHOTOS JDM-EC*



Des casques de réalité virtuelle ont permis aux jeunes de pouvoir se projeter dans les métiers qui les intéressent.

1. Parmi les entreprises présentes, citons : Chocolat de Neuville, E.Leclerc, KFC, Action, King Jouet et Van Meer du Pian-Médoc, celles de Ludon-médoc Alternative Reno et le Poney Club de Paloumey, Fétis de Lamarque, Burger King du Haillan, Lartesia de Saint Médard, le château Meyre d'Avensan et O'Poniwok de Macau.

LE PIAN-MÉDOC.

Tous ensemble !



Le comité des fêtes organisait du vendredi 2 au dimanche 4 octobre son opération Octobre Rose en partenariat avec les associations communales, la mairie ainsi que des commerçants et des entreprises locales. Apéro-concert, courses pour adultes et enfants et marche, promenades en voitures anciennes avec l'amicale Auto Rétro 33, street dance, foot, danse Bollywood, capoeira ou encore initiation à la salsa cubaine, courses de brouettes et de trottinettes ont permis de récolter des fonds qui seront reversés à l'association Rose Médoc. *PHOTO JDM-EC*

MARGAUX-CANTENAC.

La générosité en marche



Près de 350 personnes ont participé aux marches ainsi qu'à la première course à pied organisée dans le cadre d'Octobre Rose et à laquelle le maire Fabrice Martinez a pris part. Grâce à cet élan de solidarité, environ 1 600 € seront reversés à la Ligue contre le cancer. Le maire a chaleureusement remercié les associations locales, les bénévoles, les propriétés viticoles et l'ensemble des partenaires mobilisés auprès des élus. Cette journée s'est terminée en beauté par un magnifique feu d'artifice. *PHOTO JDM-EC*

Des solutions d'habitat à l'année

LACANAU. Diversifier les solutions résidentielles et faciliter l'accès à l'information, du logement social à l'accession à la propriété, tels étaient les axes de présentation au forum Cap Logement.

Vanessa CHALUMEAU



La commune à vivre à l'année est loin de se résumer à son front de mer. *ARCHIVES JDM*

Vouloir se loger à Lacanau à l'année c'est se heurter à deux obstacles majeurs : le manque de logements disponibles durablement et des prix immobiliers élevés. Les chiffres résument les difficultés rencontrées par les habitants. C'est pour répondre à cette difficulté que s'est tenue, samedi 10 octobre de 9 heures à 13 h 30, la première édition du forum Cap Logement. Organisé par la ville, le centre communal d'action sociale (CCAS) et la communauté de communes Médoc Atlantique, l'évènement a rassemblé près de 300 personnes.

Une commune littorale sous tension

En 2023, la commune comptait 10 080 logements dont 70,2 % de résidences secondaires ou de logements occasionnels, contre seulement 28,6 % de résidences principales (données INSEE). Cette répartition souligne le poids de l'habitat touristique dans le parc local et pose la question de la place accordée aux habitants permanents. Ainsi, pour ceux qui travaillent à Lacanau, trouver une location à l'année est un vrai parcours du combattant, au-delà même du montant du loyer. Ensuite, l'accès à la propriété constitue un autre frein. Avec des prix estimés autour de 4 000 euros le mètre carré pour un appartement et de 5 000 euros pour une maison, acheter un bien sûr la commune représente un investissement quasiment impossible pour les ménages aux revenus modestes.

Jeunes actifs, familles et salariés peuvent ainsi rencontrer des difficultés à trouver un logement adapté à leurs moyens, qu'ils souhaitent louer ou devenir propriétaires. Au-delà de la construction de nouveaux logements, l'enjeu est donc de proposer une offre accessible et adaptée aux besoins des habitants, afin de leur permettre de vivre à Lacanau toute l'année.

Futurs propriétaires, locataires, investisseurs ou simples curieux ont ainsi pu rencontrer au même endroit les principaux interlocuteurs du logement : professionnels de l'habitat, bailleurs sociaux, acteurs du secteur bancaire, de l'assurance et de l'aménagement. Les échanges ont porté sur l'accession à la propriété, la location, le logement social, la copropriété, mais aussi les démarches administratives et les solutions de financement. L'objectif était de rendre plus lisibles des dispositifs parfois complexes, dont les conditions d'accès varient selon les ressources et la situation des ménages.

Face aux difficultés rencontrées par les habitants, la commune prévoit plusieurs opérations pour développer son offre résidentielle. Signature Promotion a présenté son projet à Lacanau tandis que Gironde Habitat a détaillé ses opérations immobilières.

Cinq opérations immobilières sont déjà livrées ou en cours représentant au total 312 logements, dont 92 logements sociaux : une résidence chemin de Méogas, deux au Huga à Lacanau-océan et deux à Lacanau-ville.

Sept autres opérations d'aménagement sont programmées. Elles pourraient représenter 448 à 672 logements supplémentaires, selon les projets retenus et leur réalisation. Parmi les secteurs concernés figure le quartier de la Cousteyre, à proximité du collège. D'autres opérations sont envisagées à Lacanau-océan et rue de Cantelaude à Lacanau-ville.

Ces perspectives illustrent la volonté de diversifier l'offre. Elles ne suffisent toutefois pas, à elles seules, à garantir que les logements proposés correspondront aux besoins et aux moyens des habitants. La nature des programmes, leur calendrier de livraison et les conditions d'accès seront déterminants.

Reste désormais à savoir dans quelle mesure les dispositifs présentés et les nouvelles opérations permettront de répondre aux besoins locaux. Car derrière les projets d'achat ou de location se pose une question centrale pour Lacanau : comment garantir aux ménages qui souhaitent vivre à Lacanau à l'année un logement compatible avec leurs moyens ?

■

PAREMPUYRE.

Le terrain synthétique de rugby fermé



Le terrain de rugby a subi de gros dégâts. *PHOTO JDM-AC*

Les orages, accompagnés de fortes pluies, qui sont tombés le 6 octobre n'ont pas épargné certains endroits de la commune de Parempuyre.

La plaine des sports est la plus touchée, les dégâts les plus importants concernant le terrain synthétique de rugby, servant aussi à la pratique du football. Ce terrain, refait à neuf en 2023, est constitué de bouchons de liège, sur lequel le gazon synthétique a été posé. Les fortes intempéries lui ont été fatales : Le terrain s'est gorgé d'eau, qui a fait soulever et fait remonter les billes de liège. Le maire, Henri Lagarrigue, explique la suite : « *Le liège est ensuite descendu sur la partie basse du terrain. Or, aucun système de drainage n'existe sur cette partie* » déplore-t-il.

D'autant plus que cela n'est pas la première fois, les mêmes dégâts étaient survenus lors d'intempéries l'année dernière, à la suite d'un épisode orageux accompagné de grêle. L'édile met en cause l'entreprise de construction ainsi que l'assistance à maîtrise d'ouvrage, concernant cette absence de système de drainage. Il va s'entretenir avec le constructeur, afin qu'une solution soit trouvée pour éviter que ce problème se reproduise lors de chaque épisode pluvieux intense. La réparation du terrain va prendre du temps et coûter cher, à savoir 40 000 euros, pour remplacer le liège. Sans compter les travaux qu'il va également falloir engager pour mettre en place un drainage.

Le deuxième terrain synthétique de la plaine des sports, refait à neuf lui aussi en 2023, ne subit pas ces dégâts, étant lesté avec du sable. Il sert pour la pratique du football.

Mais le terrain synthétique de rugby n'est pas le seul à avoir été touché. Le petit dojo a aussi subi des infiltrations d'eau. Les tatamis, trempés, ont été déplacés à l'extérieur pour les faire sécher au soleil. Au moment de la rédaction de l'article (le 8 octobre), le maire espérait sa réouverture pour la semaine prochaine. Lui et l'élu adjoint au sport, Bruno Maisterrena, étaient en train de chercher des solutions pour permettre au Rugby Club Parempuyre et au Parempuyre Football Club de poursuivre leurs activités.

En conséquence de la situation, Henri Lagarrigue a pris un arrêté, le 7 octobre, fermant au public le terrain synthétique de rugby et le petit dojo, jusqu'à nouvel ordre.

D'autres dégâts ont été déplorés sur la commune : le bâtiment abritant la salle du conseil municipal, situé sur la plaine des sports également, a fait l'objet d'une intervention en urgence, du fait d'infiltrations d'eau, de même que la mairie, qui en a subi aussi.

L'école Madeleine Brès, touchée par des infiltrations d'eau dès qu'il pleut, (Le plafond de la bibliothèque de l'école s'est effondré à la suite d'un orage fin août, notre édition du 18 septembre) en raison de gouttières situées à l'intérieur du bâtiment et de chéneaux sous-dimensionnés, a encore subi des dégâts, notamment dans l'entrée.

Alexandre CORSAN

■

FESTIVITÉS ET RECONNAISSANCE DU BÉNÉVOLAT

La FNCOF est au service des festivités locales

Véronique Lecomte, Médocaine de Cussac-Fort-Médoc est déléguée départementale (Gironde et Landes) de la Fédération nationale des comités et organisateurs de festivités (FNCOF), une association reconnue par l'État, qui « *défend, représente et accompagne les associations (comités des fêtes, festivals, etc.) et les collectivités territoriales dans leurs projets festifs* ». Ce soutien peut prendre la forme de conseils juridiques, fiscaux et administratifs, des négociations d'avantages sur les droits d'auteur (remises importantes avec la SACEM et la SACD), des tarifs préférentiels pour les assurances multirisques associatives grâce à des partenariats ainsi que des formations par webinaires mensuels et outils de gestion ou de billetterie (partenariats comme Hello Asso). « *Il existe aussi des sessions d'accompagnement des organisateurs et formation des bénévoles pour un partage des savoir-faire* », précise Véronique Lecomte. La FNCOF est représentée dans chaque département par un ou deux délégués. C'est le cas en Gironde de Véronique Lecomte et Ludovic Corjial qui siègent également au conseil d'administration. « La FNCOF propose à ses adhérents différentes récompenses (médailles, trophées, diplômes…) pour mettre à l'honneur leurs bénévoles ce qui est très important car que seraient les associations et les festivités sans eux. Lors de ses réunions départementales annuelles, ou au cours de visites lors de manifestations, elle met aussi certains de ses adhérents à l'honneur notamment pour les anniversaires de leurs associations. » Le congrès de la fédération aura lieu au mois d'octobre 2027 à Eysines.

Patrick JOUANNET

■



Véronique Lecomte (à gauche) et les médaillés de la promotion Terroir 2026. *PHOTO JDM-PJ*

Contact : veroniquelecomte33@gmail.com

Des artistes aux talents bien singuliers

CASTELNAU-DE-MÉDOC. Entre peintures, photographies et céramiques raku, les visiteurs du Moulin des Jalles ont pu découvrir des univers singuliers lors de l'exposition annuelle d'Aquarelle et Pastel, les 10 et 11 octobre derniers.



Artistes et officiels ont contribué à la réussite de cette exposition. *PHOTO JDM-GS*

Gilles SALLES

Le Moulin des Jalles a pris, samedi soir 10 octobre, des airs de galerie d'art, à l'occasion du vernissage de l'exposition annuelle de l'association Aquarelle et Pastel. Les œuvres exposées témoignent du travail patient et minutieux réalisé par les élèves de Gauthier Joyeux. Grâce à son accompagnement attentif, sa patience et sa bienveillance, les artistes développent leur technique tout en affirmant progressivement leur propre sensibilité. Car au-delà de l'apprentissage, c'est bien la personnalité de chacun qui se dévoile sur les toiles.

Cette année, l'exposition propose notamment une approche originale de thèmes communs. Une manière de montrer combien une œuvre peut varier selon le regard de celui ou celle qui la réalise. À ces travaux collectifs s'ajoutent des créations plus personnelles, réalisées par les artistes chez eux, témoignant de leur progression et de leur envie d'explorer de nouvelles pistes.

Des univers artistiques qui se répondent

La peinture n'était pas seule à l'honneur. Les photographies de Francis Hébrail ont également retenu l'attention. Les céramiques raku d'Anne Malecot Boutin, fidèle invitée de l'exposition, sont venues compléter cet ensemble, apportant une autre dimension à cette rencontre entre les arts et les matières. Présente au vernissage, Laurine Jolly, maire, a exprimé son admiration devant cette richesse artistique locale. « *Castelnau regorge de talents, tous bien singuliers* », a-t-elle souligné, se disant une nouvelle fois ébahie par la diversité des œuvres réunies au Moulin des Jalles.

Une nouvelle présidente

Ce vernissage revêtait une dimension particulière pour l'association, puisqu'il s'agissait de la première exposition de Nathalie Chigalon en tant que présidente. À cette occasion, elle a tenu à remercier la municipalité et les services communaux pour leur soutien. Elle a aussi rendu hommage à Christiane Breton, qui a présidé l'association pendant plus de dix-huit ans avant de lui transmettre le relais. Un passage de témoin empreint d'émotion et de reconnaissance. Grâce à l'engagement des bénévoles, à la fidélité de son professeur et à l'arrivée de nouveaux adhérents, Aquarelle et Pastel entend continuer à faire vivre cette passion partagée. Car, comme l'a rappelé Nathalie Chigalon, « *l'art ne change pas le monde, mais il peut permettre de changer la façon de le voir* ». ■

SAINT-SAUVEUR.

Un voyage au fil de l'eau

À l'occasion de la Nuit des bibliothèques, vendredi 2 octobre, le public de la Salvathèque a accueilli Hector Mossant, qui a su y créer une atmosphère particulièrement chaleureuse et intimiste. L'ancien marinier était venu partager ses nombreux souvenirs de toute une existence passée au fil de l'eau, sur les voies navigables. Au fil de son récit captivant et sincère, l'émotion est devenue palpable dans la salle. Grâce au récit de sa vie au long cours dans la marine marchande et militaire et à bord des gabares - ces embarcations fluviales traditionnelles dans l'estuaire aujourd'hui disparues - on a senti le marin revivre avec passion chaque moment fort, chaque manœuvre et chaque escale. Un voyage hors du temps empreint de nostalgie et de vérité, qui a profondément touché l'auditoire et fait de cette soirée un temps fort de partage intergénérationnel.



Hector Mossant raconte avec passion sa vie de marin au long cours. *PHOTO SALVATHÈQUE*

Pierre BONATI ■

SOUSSANS.

Joli succès pour la première Marche Rose



Plus de 70 personnes ont participé à la première marche rose organisée à Soussans. *PHOTO JDM-EC*

Plus de 70 personnes ont participé à la première Marche Rose organisée par la troupe de danseuses les Pin-up Margalaises, en partenariat avec la mairie et les associations soussanaises, samedi 3 octobre au matin. Les bénéfices de la vente de bandanas roses arborés fièrement par les participants durant la marche ont été versés à l'association Rose Médoc, qui accompagne les femmes touchées par le cancer dans le Médoc, représentée par la patiente Magalie Laville. Celle-ci organise notamment les Rose Café, des temps d'échange gratuits ouverts aux femmes touchées par tout type de cancer, qui ont lieu tous les premiers mardis du mois de 10 heures à 12 heures à la Maison de santé de Margaux-Cantenac. L'association des couturières et crocheteuses Doigts d'or & Compagnie, qui s'investit depuis cinq ans dans l'opération Octobre Rose y a également proposé à la vente d'adorables objets confectionnés spécialement pour l'occasion. Durant tout le mois d'octobre, des panières solidaires contenant leurs créations sont disponibles chez les commerçants participants de la commune ainsi que des villages voisins ; les bénéfices de leurs ventes seront intégralement versés à l'association Rose Médoc. Des actions comme celles-ci permettent de sensibiliser, de soutenir les personnes malades et leurs proches tout en leur rappelant qu'elles ne sont pas seules dans ce combat.

Emily CHEVALORE ■

► **LE PORGE**

Lutter contre l'isolement des personnes âgées

L'association Mona Lisa, dont le but est de constituer un réseau d'entraide afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées, organise une réunion d'information à destination de toutes les personnes éventuellement intéressées, vendredi 16 octobre à 18 h 30 dans la salle des fêtes du Porge. Renseignements complémentaires en mairie.

► **MARGAUX-CANTENAC**

Soirée dansante spéciale Halloween

L'association Cant'u Danses organise une soirée dansante familiale spéciale Halloween, samedi 31 octobre à 19 heures dans la salle Port-Aubin de Cantenac. Renseignements et inscriptions jusqu'au 29 octobre par téléphone au 06 78 83 14 29.

Stage de danse

Danse Margaux organise un stage de danse sur le thème d'Halloween, destiné aux enfants (du CP à la 6e), lundi 19 octobre de 13 h 30 à 16 h 30 dans la salle des fêtes de Margaux. Au programme : initiation à la danse dans une ambiance Halloween, avec des jeux et de nombreuses surprises gourmandes et amusantes. Chasse au trésor et aux bonbons offerts. Un goûter sera proposé aux enfants durant l'après-midi.

LE Journal DU Médoc recherche son CORRESPONDANT
pour les secteurs :
ARSAC & LE PIAN-MÉDOC
INTÉRESSÉ(E) ? Contactez Dominique Barret
07 65 17 53 64 | d.barret@lejournaldumedoc.fr

Les fous du volant

BADMINTON. Les badistes médocains ont brillé lors du tournoi organisé par le Volant de l'Esquirot.

Patrick JOUANNET

Samedi 10 et dimanche 11 octobre, l'ambiance était au rendez-vous dans la salle des sports communale, à l'occasion du tournoi de badminton seniors organisé par le Volant de l'Esquirot, la section badminton du CA Sainte-Hélène. Autour de Sandrine Dumergue, la présidente, les bénévoles de la section étaient mobilisés pour assurer le bon déroulement de la compétition. Guillaume Haensler, chargé des compétiteurs, veillait au respect de la chronologie des rencontres, sous la supervision de Lionel Langlois, juge-arbitre du week-end.

Le samedi était consacré aux simples dames (20 participantes) et hommes (80 compétiteurs), ainsi qu'au double mixte (40 équipes). En début de soirée, plusieurs représentants des clubs médocains présents avaient déjà signé de belles performances, avec plusieurs places sur les podiums. Le dimanche, c'était au tour des doubles dames (22 équipes) et doubles hommes (60 équipes). À l'issue des 128 parties disputées, les joueurs médocains ont décroché de beaux résultats.

Deux belles journées pour les organisateurs, particulièrement satisfaits de la participation de nombreux joueurs venus de toute la Nouvelle-Aquitaine. Une participation qui témoigne du rayonnement du club local dans le monde du badminton régional, voire national. ■



Plus d'une centaine de compétiteurs se sont affrontés lors du tournoi. *PHOTO JDM*

LES PODIUMS DES BADISTES MÉDOCAINS

Vainqueurs. Mixte S2 : Robin Deleers et Cindy Auriemma (Entente sportive blanquefortaise badminton) ; **Simple hommes S4 :** Valentin Monfeuga (Entente sportive blanquefortaise badminton) ; **Double dames S4 :** Julie Lidier et Océane Rayou (Badminton Saint-Laurent) ; **Mixte S4 :** Timothée Diaz (Entente sportive blanquefortaise badminton) et Héléna Reguant (AL Eysines Badminton).

Finalistes. Double hommes S5 : Joris Pepiot et Raynal Prouin (Entente sportive blanquefortaise badminton) ; **Mixte S5 :** Alexis Nevaldo (Le Volant de l'Esquirot) ; **Double hommes S6 :** Axel Fournier et Killian Krastel (AL Eysines Badminton).

Troisième place. Double hommes S3 : Michel Constanci (Badminton Club de Lacanau) ; **Double dames S3 :** Romane Lurine (-18 ans) et Wendy Olivan (Badminton Club de Lacanau) ; **Simple hommes S4 :** Alexandre Salvi (Entente sportive blanquefortaise badminton) ; **Double hommes S4 :** William Deshayes (AL Eysines Badminton) et Timothée Diaz (Entente sportive blanquefortaise badminton) ; **Double dames S4 :** Marie-Mélissa Binet et Maeva Manieu (Badminton Saint-Laurent) ; **Mixte S4 :** Emmanuelle Latarget (Entente sportive blanquefortaise badminton) ; **Mixte S5 :** Axel Fournier et Marie Piekarz (Entente sportive blanquefortaise badminton) ; **Double hommes S6 :** Jérôme Barateau (Entente sportive blanquefortaise badminton).

FOOTBALL.

Les surprises des tours de coupes !



Mauvaise surprise pour le FC Médoc Océan pourtant leader en R3. *PHOTO JDM*

Le week-end dernier, samedi 10 et dimanche 11 octobre, était consacré aux différentes coupes, régionales et départementales. Fidèle à la tradition, la hiérarchie a été respectée dans de nombreuses rencontres. Lors du 4e tour de la Coupe d'Aquitaine, les clubs médocains engagés ont globalement tenu leur rang. Belle performance de l'ES Blanquefort (R3), qui a dominé à domicile Audenge (R2) sur le score de 1 à 0. Arsac-Le Pian (R2), Macau (R3) et le FCC Médoc Atlantique (R2) poursuivent également leur parcours pour le tour suivant après leur victoire contre Andernos (R2) (1-0), Bordeaux étudiants club (D1) (3-0), la réserve de Lége-Cap Ferret (R3) (5-5, t.a.b. 3-2). Le CA Sainte-Hélène (D1), le FC Parempuyre (D2) et l'ES Eysines (D1) ont été éliminés par la réserve du bassin d'Arcachon (R3) (3-0), la réserve de Mérignac/Arlac (R2) (1-4) et Le Barp (D2) (2-2, t.a.b. 10-9). Ces équipes sont reversées au prochain tour de la Coupe de Gironde.

La mauvaise surprise du week-end vient du FC Médoc Océan (R3), éliminé aux tirs au but du 3e tour de la Coupe de Gironde par Léognan (D2). En Coupe du district, seul Saint-Seurin – Saint-Estèphe (D2), vainqueur du derby qui l'opposait au FC Castelnau (D4) (0-3) passe au 5e tour. Beychevelle et Pauillac/Saint-Laurent sont éliminés.

Patrick JOUANNET ■

BASKET / NATIONALE 3.

Le CMBC si proche de l'exploit

Les Médocains, toujours privés de leurs deux joueurs majeurs, ont bien failli créer la surprise sur le parquet du leader, Cassen Saint-Geours. C'est le Landais Hilotte qui a sauvé son équipe en inscrivant le lancer franc de l'égalisation à la 40e minute, alors que Castelnau-de-Médoc avait pratiquement gagné le match.

Les Médocains, venus pour éviter la correction, entamaient idéalement la rencontre. Portés par un Mo Faye des grands soirs (31 points), ils dominaient le premier quart-temps. Les locaux, surpris malgré un bon Gouacide, avaient du mal à suivre le rythme. Le Castelnau-Médoc Basket Club (CMBC) remportait logiquement les dix premières minutes (19-24). Dans le deuxième quart-temps, la réaction landaise ne se faisait pas attendre. Gouacide, l'Espagnol Sales Alégre et Hilotte, sur la ligne des lancers francs, comblaient leur retard. Castelnau jouait pourtant bien, mais ne pouvait rien lors de l'excellente période des Landais, qui s'imposaient dans ce deuxième acte et prenaient les devants à la pause (38-35).

Par la suite, la rencontre s'équilibrait.



Castelnau a eu les cartes en main. *PHOTO JEAN BOTTARO*

Le jeu était de qualité des deux côtés. Cassen trouvait son sniper de service, Larreyre (27 points), tandis que Castelnau pouvait compter sur son scoreur, Paul Courcier (25 points). Tous deux faisaient le spectacle, avec toutefois un léger avantage pour les Médocains, qui remportaient le troisième quart-temps et ne comptaient plus que deux points de retard à l'entame du dernier acte (57-55). Une nouvelle fois, le suspense était à son comble dans le dernier quart-temps. Les spectateurs landais sentaient le vent de la défaite lorsque les Médocains menaient d'une courte tête à trois secondes du terme de la rencontre. Mais, comme lors de leurs trois défaites à domicile, la chance n'était pas au rendez-vous et les locaux égalisaient. Lors de la prolongation, remportée par les locaux, le CMBC, qui venait pourtant de livrer un excellent match, manquait de jambes. Une nouvelle défaite (100-92) frustrante pour les Médocains qui, malgré les difficultés, devront désormais renouer avec la victoire. ■

Score final : Cassen Saint-Geours : 100 - Castelnau : 92 (Fin de rencontre 81/81) (Quarts-Temps : 19/24 – 19/11 – 19/20 – 24/26 – Prolongation 19/11 . Mi-Temps : 38/35. Les marqueurs, Castelnau : Tresmontan (2), Delas (5), Ndao (19), Billon (5), Louis Louisy (5), Rouquie (-), Faye (31) , Coursier (25) . / Cassen : Cancel (8), Lubet (4), Saubignac (2),Tutrice (6), Hillotte (16), Larreyre (27), Bats (8) , Sales Alegre (15), Gouacide (12), Rambaut (2).

BOXE.

Octobre Rose pour la Cocarde Boxing



Pour la troisième année consécutive, la Cocarde Boxing Club du Médoc, basée à Saint-Laurent-Médoc, s'est mobilisée à l'occasion d'Octobre Rose. Le club a proposé des démonstrations et des initiations à la boxe, tout en sensibilisant le public dans une grande enseigne de sport à Mérignac, au profit de l'Institut Bergonié. Malgré une fréquentation limitée par la pluie matinale, les bénévoles ont pu mener leurs actions de sensibilisation auprès d'un public attentif à cette cause. La Cocarde Boxing Club du Médoc tient à remercier le Boxing Club du Bourgeais et le club Street Fight pour leur implication, comme toujours, ainsi que le comité régional de boxe pour le prêt du ring. Rendez-vous est déjà pris pour une quatrième édition l'année prochaine. *PHOTO-COCARDE BOXING*

LE Journal DU Médoc

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2627**246**

LES JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique du 07/10/2026, il a été constitué une S.A.R.L. ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : Prise de participation dans toutes Sociétés de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet
Dénomination : NIAN
Capital : 1.000 €
Siège social : 42 avenue de la Libération 33138 LANTON
Durée : 99 ans
RCS : BORDEAUX

Monsieur Nicolas RODE et Madame Anaïs RODE, demeurant 19 rue Simone Veil appartement 15 33380 BIGANOS, ont été nommés gérants pour une durée illimitée.

Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, à des tiers non associés et quel que soit leur degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

Pour Avis,
La Gérance.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2627**340**

LES JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

SOCIETE GARBO

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 143.600 euros
Siège social : 28 Chemin de la Carasse
33950 LEGE CAP FERRET
490 890 126 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITE

Suivant décision collective des associés en date du 26 Septembre 2026 :
Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur Pierre GOUBET, demeurant 28 Chemin de la Carasse 33950 LEGE CAP FERRET et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.
Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis.

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2627**002**

COMMUNE DU PIAN-MEDOC

La Commune du Pian-Médoc a décidé, par délibération n°26-2309-26 en date du 23 septembre 2026 de :
- **De prescrire** la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la Commune (PLU).
- **D'approuver** les objectifs poursuivis par la Commune du Pian-Médoc tels qu'ils sont énoncés ci-dessous :
• Adapter le PLU au développement de la Commune et à ses besoins futurs ;
• Définir ou redéfinir les zones constructibles en préservant l'équilibre entre les zones constructibles, les zones viticoles, forestières et naturelles, en rationnalisant le développement urbain en cohérence avec l'existant.
• Justifier des choix retenus en matière d'ouverture à l'urbanisation, d'accueil de population et de mixité sociale.
• Corriger les problématiques résiduelles éventuelles :
• Mettre en concordance les documents concernant les réseaux avec le PLU et notamment les Schémas Directeurs d'Assainissement et d'AEP.
• Améliorer la prise en compte des risques concernant les incendies feux de forêts, du retrait-gonflement des argiles et du risque inondation par ruissellement et remontée de nappes phréatiques.
• Intégrer l'ensemble des préconisations législatives et les documents supra communaux (Loi Climat et Résilience, Loi Allur...), la Loi ZAN et les différents supports réglementaires.
• Conforter et révéler un véritable cœur de bourg, porteur d'une identité urbaine, paysagère et patrimoniale forte.
• Enfin, la modification du PLU tiendra compte des différentes remarques ou opportunités réglementaires qui pourraient naître au cours de la concertation avec le public et qui présenteraient un intérêt général pour la Commune.
- **De fixer** les modalités de concertation selon les modalités suivantes :
1. L'annonce de la concertation :
• Affichage de la délibération de prescription en mairie,
• Pose d'affiches dans les lieux publics,
• Insertion des annonces dans la presse locale,
• Information sur le site Internet de la Ville, les réseaux sociaux, les panneaux d'affichage et le journal municipal.
2. L'explication de la démarche et du projet en termes compréhensibles par chacun :
• Tenue d'un dossier disponible en mairie,
• Insertion sur le site Internet de la Ville, les réseaux sociaux, et le journal municipal,
• Organisation de réunions publiques,
3. Permettre aux habitants de s'exprimer et d'engager le débat :
• Mise à disposition du public d'un registre papier en mairie aux jours et heures d'ouverture et d'un registre sous forme dématérialisé, où le public sera invité tout au long de la procédure de révision à formuler ses observations,
4. Rendre compte du déroulement de la concertation et de ses effets :
• Affichage en mairie de la délibération du Conseil municipal concernant le bilan de la concertation,
•Faire mention de cette délibération dans la presse locale,
• Rédaction d'un article sur le site Internet de la Ville, les réseaux sociaux, les panneaux d'affichage et le journal municipal.
La délibération a été notifiée :
• A Madame la Préfète de Gironde,
• Aux Présidents du Conseil départemental et régional,
• Aux Présidents des Chambres consulaires (CCI, CA, CMA),
• Au Président de l'établissement public compétent en matière d'organisation des transports urbains,
• A la Présidente de l'EPCI compétent en matière de PLH dont la commune est membre,
• Au Président de l'EPCI compétent en matière de SCOT,
• Au Président de l'organisme de gestion des parcs régionaux et nationaux concernés,
• A l'Institut National des Appellations d'Origine (INAO),
• Au centre de la propriété forestière,
• Aux Maires des communes voisines.

A2627**080**

COMMUNE DE SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC
AVIS AU PUBLIC

Mise à disposition du public de la modification du plan local d'urbanisme

Le projet de modification du plan local d'urbanisme portant sur les points suivants :
• Expliciter de manière précise la prise en compte des espaces boisés significatifs (EBS) dans le respect du SCOT et de la Loi Littoral ;
• Répondre en lien avec la loi littoral, aux exigences des dispositions de l'article LI21-8 du Code de l'urbanisme en limitant les constructions et installations autorisées en zone UD, à des fins exclusives d'amélioration de l'offre de logement ou d'hébergement et d'implantation de services publics ;
• Modifier le règlement de l'ensemble des zones U, pour une meilleure prise en compte du risque majeur feu de forêt ;
• Modifier le règlement de l'ensemble des zones U et 1AU, pour une meilleure prise en compte du risque d'inondation par remontée de nappe ;
• Porter les correctifs de règlement liés à des erreurs matérielles.
est tenu à la disposition du public en mairie de SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC du **26 octobre 2026 au 26 novembre 2026 inclus** aux jours et heures d'ouverture habituels :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
le samedi de 8 h 30 à 12 h
L'intégralité du dossier de modification ainsi que les avis des personnes publiques associées sont consultables sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante :
http://www.stviviendemedoc.fr
Pendant la durée de mise à disposition du public, les observations sur le projet de modification du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou reçues en mairie par voie postale ou communiquées par voie électronique à l'adresse suivante : contact@mairiestviviendemedoc.fr

LE Journal DU Médoc
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

annoncelegale.alcregie.com

UNE PLATEFORME UNIQUE
pour vos annonces légales

ICI, ET PARTOUT EN FRANCE !



PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

ACHATS

Cherche TERRAINS CONSTRUCTIBLES, secteur Médoc. Tél. 05 56 41 87 18

ANIMAUX

Equitation leger. dce secur., à domicile crs. drs. long. rn. obst. stag. moniteur gd expert techn 0611286180

RENCONTRES

Hom. 65A 1,75m, 80k b.phys. muscl. courtois charm.ch fem 45-70 env; simple sympa un p rond très opulent an. ser(pho) ref : 330328

AGRICULTURE

AV fumier décomposé de vache, cheval, poule en sacs de 30 Kg. 11€/le sac et 10€/le sac à partir de 10. Livraison gratuite. Tél : 05 56 20 81 21/06 80 68 95 28

LE Journal DU Médoc

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES CONTACTEZ LE

05 56 44 72 24

Votre Journal du Médoc
EST-IL RICHE COMME CRÉSUS ?



NON ! IL TIENT AUSSI GRÂCE À VOTRE SOUTIEN.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON
sur dons.presseetpluralisme.fr

66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.
Reçu fiscal envoyé automatiquement.

LE Journal DU Médoc
Presse & Pluralisme

Vous avez des informations à partager ?
Contactez la rédaction par téléphone au 05 57 75 14 00 ou par mail à redaction@lejournaldumedoc.fr

La Terre du Milieu crève l'écran

CINÉMA. Malgré des scores de fréquentation inégaux, la 2e édition du festival de La Terre du Milieu, à Lesparre-Médoc, a connu un joli succès, notamment grâce à la présence de Salomé Stévenin et de son film Nos Âmes Libres, qui sera la marraine de la 3e édition.

Éric BAUMIÉ

Après s'être ouvert, dimanche 4 octobre, par la projection en avant-première du film Les Misérables, de Fred Cavayé et le débat qui s'est ensuivi (voir l'édition du 9 octobre), le Festival de la Terre du Milieu, s'est poursuivi au rythme d'une à deux projections quotidiennes sur le thème : « Vivant(e) s » au cinéma Jean Dujardin de Lesparre-Médoc. Cette deuxième édition a enregistré plus de spectateurs que la première, le record étant atteint lors de la projection du film de Salomé Stévenin, *Nos Âmes Libres* : l'organisation a dû refuser l'entrée à plusieurs spectateurs, la salle étant complète ! Afin de répondre à la demande, deux séances supplémentaires ont été organisées.

Les 5 éléments de la réussite

À l'issue du festival, Jacques Garcia, président de l'association organisatrice, détaillait ainsi les cinq éléments à ses yeux indispensables à la réussite d'un tel événement. Le premier élément est la programmation - et chacun des spectateurs a pu apprécier celle de l'édition 2026. Le deuxième, ce sont ses partenaires, qu'ils soient financiers ou logistiques (comme la ville de Lesparre ou le Crédit Mutuel du Sud-Ouest, qu'il remercie). L'implication des partenaires peut également passer par une participation plus directe aux activités, comme celle des classes de CE1 des écoles Beaugency ou Pierre-et-Marie-Curie, qui contribuent au festival en tournant des « capsules » (de petites séquences cinématographiques de quelques minutes) projetées lors de la journée de clôture ou encore celle de la compagnie Toucher le vent, qui a réalisé un court-métrage également projeté durant le festival. Hors cinéma, la conférence de Cyril Caever sur le bois des Landes ou encore l'exposition du photographe animalier Bastien Cambistron, dans la salle Molière du Calm, ont également marqué des temps forts de l'événement qui ont pu avoir lieu grâce à ses partenaires.

Le troisième élément est l'équipe qui permet au festival de fonctionner. C'est à ce titre que Jacques Garcia a chaleureusement remercié Isabelle Guerrier-Pinto et Philippe Pinto pour leur présence et leur implication dans l'organisation. Le quatrième élément de la réussite est l'invité d'honneur et le jury du festival. La comédienne France Darry, présente sur des planches de théâtre depuis 71 ans - comme elle aime à le souligner - a rempli très efficacement ce « rôle ». Elle a été aidée par un jury qu'elle définit comme très soudé et ayant travaillé très efficacement. Un jury composé d'Odile Chirroix, de Christine Courrian, de Magali Dal Cin, de Guillaume Chauvin et Jean-Jacques Vannier. Enfin, le cinquième élément-clef est bien sûr… le public !

Une moisson de prix

La clôture du festival a évidemment aussi marqué le moment tant attendu : celui de la révélation des gagnants de ses divers prix. Il est revenu à France Darry, invitée d'honneur, d'annoncer les noms des lauréats. Cette année, le « Grand Prix » du festival bénéficie d'une nouvelle appellation, clin d'œil à la terre du milieu. Il devient le « Prix Grand Millésime » (un nom encore jamais utilisé dans le cinéma), qui est décerné aux *Misérables* de Fred Cavayé.

Le prix d'interprétation féminine est décerné à Léa Drucker pour son rôle dans *La Vie d'une femme*, tandis qu'Olivia Wilde obtient une mention spéciale du jury pour *L'Invitation*.



Le jury du festival. *PHOTO JDM-EB*

Coté interprétation masculine, Niels Schneider reçoit le prix pour *L'Inconnue* et Julien le Berre une mention spéciale pour *Compostelle*.

Le prix Découverte est attribué à *Mon grand frère et moi*, de Ryota Nakano et le prix Terre du milieu est décerné à *Nos Âmes Libres*, de Salomé Stévenin. Le prix des collégiens va à *L'Abandon*, de Vincent Garenq. Enfin, le Prix du public va à *Mon grand frère et moi*. Les organisateurs ont dû utiliser la méthode barrésienne pour départager les films, compte tenu de la grande différence de fréquentation entre les films. Mais il est souligné que l'écart entre les deux premiers était minime, la majorité des notes étant de 4 ou 5 sur 5. Pour conclure la cérémonie, Jacques Garcia a annoncé que la marraine de la 3e édition du festival serait Salomé Stévenin et que son thème serait : « Passeur(s) ».

Tappage au Calm

En conclusion du festival, le film *Jim Queen* a été diffusé. Présenté comme un film d'animation pour adultes, il brosse de façon humoristique et satyrique l'opposition entre communautés gay et hétérosexuelle. Un film qui n'a pas laissé la salle indifférente, sans éveiller les controverses dont il a fait l'objet lors de sa sortie en salles.

C'est en musique, en écoutant la chorale Tappage, que les spectateurs ont rejoint le Calm, où la ville de Lesparre proposait un dernier échange autour d'un verre. Jacques Garcia a une nouvelle fois remercié la ville et la société CTC, qui exploite le cinéma pour leur aide, tandis que Sylvaine Messyasz, maire adjointe chargée de la culture, a félicité les organisateurs pour la réussite et le succès de ce festival. Bernard Guiraud, maire de Lesparre, a souligné l'importance et « *le dynamisme culturel dans le Médoc* » et dans la commune en particulier. Concernant le festival, il a estimé que « *c'était pas mal la première fois ; cette fois-ci, c'est beaucoup mieux* » ! Il a terminé son discours en se réjouissant de recevoir France Darry, venue en voisine à ce festival.

■



SUR LA ROUTE DES VINS DU MÉDOC

Château d'Osmond
GRAND VIN DE BORDEAUX HAUT-MEDOC
Venez découvrir les coulisses du monde viticole et l'art de la dégustation !




Visite & dégustation GRATUITES
Du lundi au dimanche de 9h à 12h et de 14h30 à 18h

36 Route des Gûnes, 33250 CISSAC-MÉDOC
+33 6 09 74 36 25 - frederic.morlier@chateaudosmond.com
www.chateaudosmond.com
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Le Médoc fait pétiller son vignoble

VIGNOBLES EN SCÈNE. Du 16 au 18 octobre, plusieurs propriétés du Médoc proposent des animations mêlant vin, gastronomie, nature et culture.

Le vignoble médocain se met en scène le temps d'un week-end. Du vendredi 16 au dimanche 18 octobre, l'opération nationale Vignobles en Scène invite le public à découvrir les domaines viticoles sous un autre angle. Plusieurs propriétés du Médoc proposent des animations mêlant vin, gastronomie, nature et culture, avec une ambition : faire découvrir les savoir-faire locaux autrement que par la traditionnelle visite de chai.

Margaux Saveurs anime le vignoble du 16 au 18 octobre. Au programme : visites de châteaux, dégustations, rendez-vous gastronomiques, marché de producteurs et concerts. Parmi les moments forts, le dîner de la Gerbaude dans la salle des fêtes de Port-Aubin de Cantenac le vendredi ; la Soirée des saveurs et du marché gourmand, dans la salle des fêtes de Margaux-Cantenac, avec un concert gratuit du groupe bordelais Sandy Smoke le samedi. Le week-end se terminera dimanche par un déjeuner accords mets et vins au château Haut-Breton Larigaudière.

À Cissac-Médoc, le château d'Osmond fait dialoguer le vin et les arts. Du 16 au 18 octobre, le chai accueille une exposition de trois peintres des Arts du Savoir-Faire Médocain : Valérie Ancel, Hervé Chaperon et Marc Picauville. Des œuvres de Veroatypic Photographe seront également exposées. Les visiteurs pourront également déguster les vins du domaine. L'entrée est gratuite, de 9 heures à 19 heures.

À Pauillac, le château Grand-Puy Ducasse mise sur l'immersion sensorielle. Vendredi 16 et samedi 17 octobre, une visite historique sera suivie d'une dégustation dans l'obscurité, dans une salle dédiée, avec un verre noir. Privés de la vue, les participants pourront se concentrer sur les arômes et les sensations. Deux créneaux sont proposés chaque jour, à 10 h 30 et 15 heures.



De la vigne aux arts au Château d'Osmond. *PHOTO CHÂTEAU D'OSMOND*

Samedi 17 octobre, le château Tour Castillon, à Saint-Christoly-Médoc, propose une échappée vigneronne. À partir de 10 h 30, une balade commentée dans les vignes permettra d'aborder le cycle de la vigne, les particularités du terroir et le travail du vigneron. La matinée se poursuivra autour d'un casse-croûte gourmand et d'une dégustation des vins de la propriété. Le même jour, à Blaignan-Prignac, le château L'Inclassable invite les curieux à découvrir son vignoble et ses engagements environnementaux. Une dégustation gratuite est organisée samedi 17 octobre à 10 heures et à 14 heures. Le domaine est notamment engagé en agriculture biologique et bénéficie de la reconnaissance Haute Valeur environnementale. De son côté, Château Saint-Hilaire, à Queyrac, organise une soirée vin et chocolat à partir de 17 heures. Une expérience sensorielle au cours de laquelle seront associées quatre cuvées de la propriété et quatre créations chocolatées imaginées par le maître chocolatier médocain, Jordan Bac.

Dimanche 18 octobre, deux rendez-vous complètent le programme. À Saint-Julien-Beychevelle, le château Ducru-Beaucaillou organise la 5e édition de son festival des vendanges. Foire aux vins, animations, démonstrations et rencontres figurent au programme de cette journée, proposée de 9 heures à 19 heures. À Saint-Laurent-Médoc, le château Larose Trintaudon convie le public à un banquet autour du « Poulet du dimanche ». Dès 11 h 30, un apéritif permettra de découvrir les vins blancs du Médoc, présentés par quatre vignerons. Le déjeuner, prévu à 13 heures dans les chais, réunira les vins rouges des huit appellations médocaines, servis par les vignerons présents. Musique, pétanque et animations pour petits et grands compléteront ce rendez-vous gourmand. La réservation est nécessaire.

Autant d'occasions de pousser les portes des propriétés, de rencontrer les professionnels et de découvrir la diversité du vignoble médocain au fil d'expériences accessibles aux amateurs comme aux simples curieux. ■

Les humeurs de Mouquirouse

Sac de nœuds à la mairie

Bon, c'est pas tout que de postuler pour un poste de maire, que ce soit dans un village, ou carrément la capitale. Quoiqu'on fasse, on aura toujours devant soi des adversaires qui se posent un peu là. Alors, que faire ? Faire le dos rond ? Renverser la table ? Porter plainte ? Dans tous les cas, ça finira en eau de boudin et on en prendra pour quelques années à rouméguer après un scrutin litigieux. C'est des coups à se mettre tout le village à dos. Alors, à quoi bon ? A défaut de candidat, autant voter pour celui qui accepte de répondre au téléphone... Tiens, c'est une idée, je vais leur proposer d'embaucher Gudule, c'est vrai qu'on lui avait bien coupé le fil, à celle-là ! Même moi, j'ai du mal à la suivre, c'est dire ....

ÉVÉNEMENT.

La Fête du Livre et des Arts revient à Talais !



Pour la troisième année consécutive, l'Association des Amis du Patrimoine de Talais, les Éditions de l'Estuaire et Talais Arts, avec le soutien de la mairie, ont le plaisir de vous inviter à une belle journée placée sous le signe des livres et de l'art, dimanche 26 octobre, de 10 heures à 18 heures, dans la salle des fêtes de la commune. Venez à la rencontre de nombreux artistes, pour la plupart Médocains, qui vous feront découvrir leurs œuvres, partager leur passion et dédicaceront leurs livres. Une belle occasion de soutenir les talents locaux dans une ambiance chaleureuse ! *PHOTO JDM-DAR*

DU 16 OCTOBRE AU 14 NOVEMBRE

EYSINES

« Archéo-conte, vestiges du pays imaginaire », exposition
Médiathèque Jean-Degoul.

DU 16 AU 18 OCTOBRE

ARSAC / LABARDE / MARGAUX-CANTENAC / SOUSSANS

Margaux Saveurs, 17e édition : visites et dégustations dans les châteaux et entreprises partenaires (9 heures - 18 heures). Vendredi 16 octobre : concert du groupe Music' Calmant (église Saint Romain, Soussans, 19 heures), dîner Gerbaude animée par le groupe June Souls (salle de fêtes de Port-Aubin, Cantenac, 19 h 30), concert du groupe O'Sisters (église Saint-Michel, Margaux, 20 h 30). Samedi 17 : déjeuner-tradition de la chasse animé par la Band'à Pierrot (salle des fêtes, Soussans, 11 h 30), soirée des saveurs et marché d'artisans avec concert du groupe Sandy Smoke (cours Pey-Berland, Margaux, 18 heures - 22 heures), concert de l'ensemble orchestral Phœnix (église Saint-Germain, Arsac, 19 heures). Dimanche 18 : déjeuner-dégustation avec accord mets-vins (Château Haut-Breton Larigaudière, 12 h 30), concert de l'Harmonie de Macau (église Saint-Martin, Labarde, 17 heures).

CISSAC-MÉDOC

Vignobles en scène : exposition des peintures de Valérie Ancel, Hervé Chaperon et Marc Picauville ; dégustation de vins et visites du château
Château d'Osmond, 9 heures - 19 heures.

LACANAU

« Ocean Life », exposition temporaire des œuvres de Joëlle Kem Lika
À l'Atelier, 15 route de l'Atlantique (Le Huga), 15 heures - 19 heures.

VENDREDI 16 ET SAMEDI 17 OCTOBRE

CARCANS-MAUBUISSON

***Trois femmes au bord de la crise de mère*, comédie**
Café-théâtre, 20 h 30.

LESPARRE-MÉDOC

Fête de fin des vendanges : dégustations de vins, marché de produits locaux, restauration et ambiance musicale
Au centre-ville, 9 heures - 19 heures.

PAUILLAC

Vignobles en scène : atelier d'immersion sensorielle / dégustation dans le noir
Château Grand Puy Ducasse, 10 h 30 et 15 heures.

VENDREDI 16 OCTOBRE

ARSAC
Soirée 100 % groove animée par Fred Lachaize et dégustation de rhum mauricien
La Winery, 18 heures - 22 heures.

AVENSAN
Éclore, **récit musical (0-5 ans) par la compagnie Betty Blues, suivi d'un temps de partage**
Salle des fêtes, 19 heures.

BLANQUEFORT
- Rencontre avec Francis Macary pour son livre *Sur les chemins de l'agroécologie*
Libraire L'Envers et L'Endroit, 18 h 30.
- Nuit de la peur : auberge espagnole et murder party spéciale famille (adultes et enfants 8-12 ans)
Médiathèque, 19 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier informatique
La Cabane aux partages, 10 heures - 12 heures ou 13 h 30 - 15 h 30.
- Atelier Loisirs créatifs
La Cabane aux Partages, 14 heures - 17 heures.
- Semaine d'information sur la santé mentale (SISM) : café philo sur le thème « Art et santé mentale »
La Cabane aux partages, 16 heures - 18 heures.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Loto de l'association franco-portugaise
Salle Joseph-Despaze, 20 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
- Dernier jour de l'exposition de céramiques Raku de Nicole Brard
Médiathèque.
- Festival de musique de Sweetieblues et des Musicomédiens : hommage à Gilbert Bécaud et concert gospel, blues et jazz
Salle des fêtes Guy-Lartigue, 20 heures.

HOURTIN
« La Forêt en danger : comment la protéger de ce ver ravageur, le nématode ? » conférence animée par l'équipe de Christophe Plomion, chercheurs à l'Inrae Pierroton
Salle d'animation de Hourtin-port, 15 heures.

LACANAU
- Concert du groupe The Allnighters
La Java (Maison du Commandant), 20 heures - 22 heures.
- Concert du groupe Mismoya
Casino, 20 heures - 22 h 30.

LE PIAN-MÉDOC
« Le Médoc et ses moulins à eau », causerie et dédicaces par Nathaniel Lee
Salle du Brugat (ancienne bibliothèque), 18 h 30.

SAINT-ESTÈPHE
Semaine d'information sur la santé mentale (SISM) : « L'art de s'évader », exposition
Mairie, 18 h 30.

SAINTE-HÉLÈNE
Soirée ados - Loup Garou de Thiercelieu
Médiathèque, 20 heures - 21 h 30 (6e et 5e) ; 21 h 30 - 23 heures (4e, 3e et lycéens).

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Semaine d'information sur la santé mentale (SISM) : atelier « Danse partagée »
Salle des fêtes, 18 h 30 - 19 h 30.

SAUMOS
- Lectures d'Halloween (enfants)
Bibliothèque, 18 heures.
- Les Conviviales : soirée jeux de société
Bibliothèque, 19 heures - 21 heures.

SOULAC-SUR-MER
Bridge : tournoi de régularité
Passe du Tottoral (1er étage), 14 heures.

SOUSSANS
Visite-découverte du château Haut-Breton Larigaudière
Sur place, 10 heures.

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 OCTOBRE

LE PORGE
Fête de la Saint-Seurin. Samedi 17 octobre : vide-greniers (9 heures - 18 heures) et super-loto (20 h 30). Dimanche 18 : pétanque (9 heures - 12 heures), exposition artisanale (10 heures - 18 heures) et pot de la municipalité (11 h 30). Marché artisanal et de producteurs locaux, fête foraine, animation musicale, buvette et restauration tout le week-end.
Esplanade Brémontier.

SALAUNES
Salon du Vivre Mieux et prendre soin de : yoga, hypnose, apithérapie, Médecine traditionnelle chinoise, astrologie, phytothérapie, massage ayurvédique, accompagnement personnalisé, etc. ; stands pour animaux de compagnie ; tombola, restauration
Salle des fêtes de La Garenne, samedi 12 heures - 19 heures et dimanche 10 heures - 18 h 30.

SOULAC-SUR-MER
Ateliers tennis ou padel
Tennis de la Forêt (passe du Tottoral), 9 heures - 12 heures et 14 heures - 18 heures.

SAMEDI 17 OCTOBRE

BLAIGNAN-PRIGNAC
Vignobles en scène : dégustation autour et à travers la nature
Château L'Inclassable, 10 heures et 14 heures.

BLANQUEFORT
Et si on s'écrivait ? Atelier d'écriture sur le thème : « L'écriture épistolaire » animé par Sandrine Thériot
Au QG, 10 h 30.

BRACH
- Dernier jour de l'exposition « Comment un livre vient au monde ? »
Bibliothèque.
- Atelier sur le thème : « Viens coudre ton sac de bibli » (8 ans et +)
Bibliothèque, 14 heures ou 15 heures.

CARCANS-MAUBUISSON
- Belote du Club Ambiance
La Bugade, 14 heures.
- Carcans Family Sport : tournoi de tennis de table (17 h 30 - 18 h 45), initiation au pickleball et à la boxe (19 h 15 - 19 h 45), tournoi de badminton (20 heures - 21 h 30), restauration sur place
Rendez-vous à la salle des sports, 17 heures.
- Action Parentalité - ateliers de théâtre gratuits sur le thème : « Scène de vie, la vie en coulisses », animés par Alice Détée et Julie Tietze
Structure jeunesse, 10 heures - 12 heures (adultes) et 15 heures - 17 heures (ados).

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier tricot, crochet, broderie
La Cabane aux partages, 9 heures - midi.
- Soirée jeux Asmodée
Les Viviers, 19 h 30.

CIVRAC-EN-MÉDOC
Atelier Halloween : après-midi de création et de terreur avec O'Plaisir des Livres
Bibliothèque, 14 heures - 17 heures.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Dîner dansant réunionnais
Salle des fêtes, 19 heures - 2 heures.

EYSINES
- Atelier, dédicace et lecture de Niels Barrier, auteur jeunesse
Les Mots du Zèbre.
- Visites guidées insolites de l'exposition « Archéo-conte », animée par Christel Delpeyroux et ses objets étranges
Médiathèque Jean-Degoul, 10 h 30 et 14 h 30.

HOURTIN
Loto géant des Plaisirs de la Table
Salle des fêtes, 20 h 30.

JAU-DIGNAC ET LOIRAC
Séance découverte - jeux et environnement (9-14 ans, goûter offert)
Port de Richard, 14 heures - 17 heures.

LACANAU
- Journées nationales de la réparation : repair café
Pôle de l'Aiguillonne, 9 h 30 - 12 heures.
- Concert du groupe The Royo and Dales Band
La Java (Maison du Commandant), 20 heures.
- Demande à Alma ! **théâtre**
L'Escoure, 20 h 30.
- Soirée karaoké
Pub La Canaulaise, 20 h 30.

LAMARQUE
Atelier créatif enfants-parents spécial Halloween
Salle des fêtes, 10 heures - midi.

LE PORGE
Porte ouverte de la caserne des pompiers : animations, démonstrations, visite, découverte des installations et véhicules, restauration sucrée, tombola
À la caserne, 14 heures - 17 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Semaine d'information sur la santé mentale (SISM) : 10e anniversaire de l'association Oxygem (expositions, théâtre, ateliers, danse, etc.)
Salle François-Mitterrand, 14 heures - 19 heures.

LE TEMPLE
Atelier Cherche et Trouve les galets spécial Halloween
Ludo-bibliothèque Pass'Temple, 10 heures - 12 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Semaine d'information sur la santé mentale (SISM) - animation parent-enfant sur le thème : « Les Cartes des superpouvoirs »
Salle du conseil (mairie), 14 heures.

MARGAUX-CANTENAC
Rencontres historiques et musicales de Brane, 3e édition : conférence « René Chauvet, la passion universelle », concert-hommage : « L'âme des musiques d'Europe » et cocktail
Château Brane-Cantenac, 15 h 30 - 21 heures.

NAUJAC-SUR-MER
Distribution gratuite de compost
Centre d'enfouissement et plateforme de compostage (Smicotom), 8 h 30 - midi.

QUEYRAC
- Vignobles en scène : soirée vins et chocolat
Château Saint-Hilaire, 17 heures.
- Loto du Coup de Pouce Médocain
Salle des fêtes, 20 h 45.

SAINT-CHRISTOLY-MÉDOC
Vignobles en scène - L'Échappée vigneronne : balade commentée dans les vignes, casse-croûte vigneron et dégustation de vins
Château Tour Castillon.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Loto des Cheveux d'Argent
Maison des associations, 14 h 30.

SAUMOS
Atelier généalogie
Bibliothèque, 15 heures.

VERTHEUIL
Rencontre littéraire avec Patricia Scarlet Normanton, pour son livre *Sur les traces de l'ange bleu des forêts*
L'Art en partage, 11 heures.

DIMANCHE 18 OCTOBRE

LABARDE
Musique au cœur du Médoc : « Migration », concert des chanteurs d'oiseaux Jean Boucault et Johnny Rasse, de François Salque (violoncelle) et Samuel Strouk (guitare)
Château Giscours, 16 heures.

LACANAU
La JavaJam : Simon Chenet invite des musiciens médocains
La Java (Maison du Commandant), 18 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Bourse puériculture et jouets (vêtements et chaussures jusqu'à 12 ans) de l'Association familiale
Salle des fêtes de Saint-Trélody, 9 heures - 18 heures.

NAUJAC-SUR-MER
T'Emballe Pas, **comédie par la troupe Les Trois Coups Médocains**
Salle des fêtes, 14 heures - 18 heures.

PAUILLAC
Vide-greniers de l'APE
Sur les quais, 6 heures - 17 heures.

SAINT-ESTÈPHE
Repas du comité des fêtes
Espace Guy-Guyonnaud, 12 heures - 17 heures.

SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE
Vignobles en scène : 5e festival des Vendanges. Animations, démonstrations, rencontres, foire aux vins, etc.
Château Ducru-Beaucaillou, 9 heures - 19 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Aérothon : démonstrations d'aéromodélisme et baptême de l'air pour doudous
Aérodrome, 9 heures - 18 heures.

VERTHEUIL
55e Foire aux plantes de La Passiflore sur le thème : « Le Dahlia ». Ateliers peinture animés par Nathalie Portejoie (10 heures - 12 heures et 14 heures - 16 heures), tombolas (12 heures et 16 h 30), visite commentée de l'abbaye (14 h 30), vente aux enchères (15 h 30), concours de confitures (résultats 16 h 30), exposition sur l'histoire du dahlia, visite de l'écomusée (10 heures - 12 heures et 14 heures - 17 heures), puzzle géant, foodtrucks le midi et présence de 50 exposants (pépinièristes et producteurs locaux)
Dans le parc de l'abbaye, 10 heures - 17 heures.

DU 19 AU 31 OCTOBRE

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
« Les Bestioles de Camille » et « L'Art évolution », exposition des œuvres de la sculptrice upcycling Camille Freschet Le Sellin et de la plasticienne Caroline Saint-Loup Watterlot
Médiathèque.

LUNDI 19 ET MARDI 20 OCTOBRE

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Sports vacances (10- 16 ans)
Gymnase (10 heures - 16 heures).

LUNDI 19 OCTOBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier parentalité sur le thème des arts du cirque (4-6 ans et 7-10 ans)
La Cabane aux partages, 10 heures - 12 heures).
- Atelier seniors : « Méditation animale »
La Cabane aux partages, 14 heures - 15 heures.

LACANAU
Atelier théâtre d'improvisation (ados / adultes)
L'Escoure, 18 heures - 22 heures.

LE VERDON-SUR-MER
Contes à goûter sur le thème : « Contes et chants du poulailler »
Bibliothèque, 15 heures.







LUDON-MÉDOC
Don de sang
Foyer rural,
15 heures - 19 heures.

PAUILLAC
Petit jeu autour des dents et de la santé dentaire
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de L'Oiseau Lire, 14 heures.

SAINT-GERMAIN D'ESTEUIL
Concert de polyphonies corses
En l'église, 20 h 30.

SOULAC-SUR-MER
initiation au théâtre d'improvisation
Salle Notre-Dame, 14 heures - 15 heures ou 15 heures - 16 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Pépites d'histoires, lectures à partager autour d'un goûter (4 ans et +)
Médiathèque, 15 heures.

MARDI 20 OCTOBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Carcans Bouge ! course d'orientation (rendez-vous sur le parkIng Sud de Carcans-plage, 10 heures - 12 heures), initiation et tournoi de Pickleball (salle des sports, 19 heures - 22 heures).

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier de conscience corporelle
La Cabane aux partages,
10 heures - 11 h 30.
- Papote en espagnol
La Cabane aux Partages,
14 heures - 16 heures.
- Atelier photos / vidéos
La Cabane aux Partages,
17 heures.

EYSINES
Le Mois des monstres et de la peur : atelier scientifique sur le thème du loup (8 ans et +)
Médiathèque Jean-Degoul,
14 h 30 - 15 h 30.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Bien dans mon assiette - atelier pour seniors et aidants sur le thème : « Découvrez des saveurs qui vous veulent du bien ! »
Maison des associations, rendez-vous communiqué sur inscription à : france-services@ccmedocatlantique.fr

LESPARRE-MÉDOC
Loto de la Foire aux vins
Salle des fêtes de Saint-Trélody, 20 h 35.

LISTRAC-MÉDOC
Atelier poterie parent-ado (10 ans et +)
Bibliothèque, 10 h 30 - 11 h 30.

PAUILLAC
Atelier seniors (60 ans et +) sur le thème : « Créons ensemble un film du Médoc »
Mairie, 14 heures - 17 heures.

SOULAC-SUR-MER
« La basilique et ses villas », visite guidée
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Atlantique, 11 heures - 12 h 30.
- Le Défi des Maîtres
Place de la basilique,
15 heures - 17 heures. (Repli salle Notre-Dame en cas de pluie)

VENDAYS-MONTALIVET
- Créa Bidouilles (4-8 ans) sur le thème : « L'atelier d'Halloween »
Médiathèque, 10 h 30.
- Journées mondiales des zones humides en Médoc : « À travers les roselières », balade nature (3 km) au cœur du marais de La Perge (10 ans et +)
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès du PNR, 10 heures - 12 h 30.

VERTHEUIL
- Atelier Mémoire Pep's Eurêka
Domaine de Nodris,
14 heures - 16 heures.
- Soirée Halloween de l'association S'Forme : danse afro. Venez déguisés !
Salle des Augustins, 19 heures.

MERCREDI 21 OCTOBRE

BLANQUEFORT
- L'Heure des histoires, spéciale Frissons (3 ans et +)
Médiathèque, 10 h 30.
- Club manga spécial Halloween (10 ans et +)
Médiathèque, 17 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier poterie sur le thème : « Viens fabriquer ton photophore spécial Halloween ! » (6 ans et +)
Les Viviers, 10 h 30.
- Après-midi jeux
La Cabane aux partages,
14 heures - 17 heures.

EYSINES
Visite de l'exploitation maraîchère Le Jardin de Cyril
Sur place, 14 heures - 16 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Atelier Bébé signe (associé à la parole)
Médiathèque, 10 heures - 11 h 30.

LACANAU
Stage de danse urbaine Spécial Halloween de l'ASL (avec spectacle le 28 octobre)
Cosec, 10 h 30 - 12 h 30 (7-9 ans), 15 heures - 17 h 30 (10-12 ans) et 17 h 30 - 20 heures (13-15 ans).

LAMARQUE
Atelier créatif enfants-parents spécial Halloween
Salle des fêtes,
15 heures - 17 heures.

LE VERDON-SUR-MER
Balade nature et atelier créatif (6 ans et +) sur le thème du paysage
Maison de Grave,
14 heures - 16 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Balade nature : à la découverte de la biodiversité en forêt (6 ans et +)
Éco-lieu de Peysoup,
10 heures - 12 h 30.

PAUILLAC
- Atelier Cuisiner en famille de L'Oiseau Lire
Au local, 11 quai Paul-Doumer,
10 heures - 14 heures.
- Ciné-goûter : projection du film *Joyeuse Jungle*
L'Éden, 15 heures.

SAINT-ESTÈPHE
Balade-découverte en bord d'estuaire avec Les Tourelles
Rendez-vous au port, 14 heures.

SAINTE-HÉLÈNE
- Atelier seniors (55 ans et +) : « Bienvenue à la retraite ! »
Hôtel de ville,
9 h 30 - 12 h 30.
- Journée de découverte sportive
Gymnase, 10 heures - 2 heures et 14 heures - 16 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Les P'tites Histoires, lectures
Médiathèque, 10 h 30.

SOULAC-SUR-MER
- Atelier sensoriel parents-enfants
1 bis rue Foch,
10 heures - 11 heures.
- Atelier ludique « Mon corps, mon cerveau, mes émotions »
Salle Notre-Dame,
10 heures - 11 h 30.

VENDAYS-MONTALIVET
- Les Rendez-vous littéraires et gourmands du Gourbet : rencontre avec Pierre Vallade autour de son livre Si cette page de l'histoire rattrapait le monde
Bibliothèque, 14 h 30 - 16 heures.
- Ciné-goûter : projection du film *Petit Vampire*
Salle culturelle,
14 h 30 - 16 h 30.
- Avant-première du documentaire *Le Règne des neiges*
Salle culturelle,
20 h 15 - 23 heures.

JEUDI 22 OCTOBRE

CARCANS-MAUBUISSON
- Carcans Bouge ! Musculation cuisse abdos fessier (L'Estran, 10 heures - 11 heures), tournoi de badminton (salle des sports, 19 heures - 22 heures).
- Trois femmes au bord de la crise de mère, **comédie**
Café-Théâtre, 20 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier seniors : yoga du rire
La Cabane aux partages,
14 heures - 15 h 30.
- Atelier Jouons avec les mots
La Cabane aux partages,
17 heures - 18 h 30.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Sports vacances (10- 16 ans)
Gymnase (10 heures - 16 heures).

HOURTIN
Après-midi Street Culture : ateliers graffiti, street-dance, ragga et hip-hop (14 h 30 - 16 h 30), démonstrations et battles de freestyle (16 h 30), ambiance musicale et restauration, photobooth
Salle des fêtes, 14 heures - 18 heures.

LACANAU
- *La Petite Sorcière Camomille,* **atelier conte ludique (4-8 ans)**
Ludo-médiathèque de la ville,
10 heures - 11 heures.
- L'Espace numérique : ateliers informatiques pour adultes débutants
Pôle de l'Aiguillonne,
10 heures - 11 h 30.
- Atelier seniors Nutriactiv' (55 ans et +)
Pôle de l'Aiguillonne,
14 heures - 16 heures.
- Ramène Ta Science : « IA et musique : la création sans créateur ? » conférence animée par David Pucheu, maître de conférences en sciences de l'information-communication
Ludo-médiathèque de la ville, 18 heures.

LE VERDON-SUR-MER
Visite de la Maison de Grave
Sur place, 15 heures - 16 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Atelier parent-enfant (10 ans et +) - jeu de rôle participatif sur le thème : « Le procès des écrans »
Bibliothèque, 14 h 30 - 16 h 30.

MARGAUX-CANTENAC
Atelier seniors (60 ans et +) : sophrologie
Au Dojo, 15 heures - 16 heures.

PAUILLAC
- Atelier seniors (55 ans et +) : « Bienvenue à la retraite ! »
Auditorium de la bibliothèque,
14 heures - 17 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Atelier découverte de la BD
Salle Notre-Dame,
10 heures - 12 heures.
- « La basilique et ses villas », visite guidée
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme Médoc Atlantique, 14 heures - 15 h 30.
- Rencontre et dédicaces avec Sylvain Sayo, pour son livre *Grayan-et-L'Hôpital : mon village à travers l'histoire de ses maires et de sa municipalité*
L'Oncle Tome, 16 heures.

TALAIS
Rendez-vous des Anciens du Club des Sages (jeux, pause gourmande, convivialité)
Salle du Stade,
14 heures - 17 heures.

JUSQU'AU 24 OCTOBRE

GAILLAN-EN-MÉDOC
« Évasion », exposition des œuvres de Catherine Rivera
Bibliothèque.

JUSQU'AU 25 OCTOBRE

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Exposition des peintures de Sabine Breynaert et Josette Grevez ; des bijoux de Béatrice Ayestaray ; des coloquintes de Corinne Becker et des créations en bois flotté de Sylvie Delalbre
Beau-Bourg tiers-lieu. (Vernissage mercredi 7 octobre à 11 heures)

JUSQU'AU 30 OCTOBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Concours photo sur le thème : « Les Arbres Médocains »
La Cabane aux partages.

JUSQU'AU 31 OCTOBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Concours photo sur le thème : « Les Arbres Médocains »
La Cabane aux partages.

LACANAU
- Un mois, un artiste : exposition des peintures de Claire Vitry
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.
- « Fake news : art, fiction, mensonge ? » exposition, dans le cadre du cycle Ramène Ta Science
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.

SOULAC-SUR-MER
« La Grande Enquête de Back to Soulac », exposition de cartes postales
Bibliothèque.

JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

LE VERDON-SUR-MER
« 90 ans des Phares et balises au Verdon-sur-mer », exposition
Musée de Cordouan et des Phares et balises.

JUSQU'AU 8 NOVEMBRE

BLAIGNAN-PRIGNAC
Exposition des œuvres de Fabrice Sapte, Sylvie Tinlot et Bernard Bossion
Galerie Les Arts du Savoir-Faire Médocain, jeudi-samedi 19 h 30 - 22 h 30 et dimanche 12 h 30 - 15 h 30.

LACANAU
« Ombres blanches, lumières d'or », exposition des œuvres de Cathy Schein
L'Escoure.

JUSQU'AU 9 NOVEMBRE

LACANAU
« Ombres blanches, lumières d'or, lueurs bleues », exposition des œuvres de Cathy Schein
L'Escoure. (Rencontres avec l'artiste les samedis 17 octobre et 7 novembre.)

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
- Exposition posthume des œuvres de Paul Deligey
Corps de Garde Royal (Fort-Médoc).
- « Le Fort à l'encre du temps », exposition des œuvres de Luc Girard
Corps de garde à la mer (Fort-Médoc), 10 heures - 19 heures.

JUSQU'AU 30 NOVEMBRE

LE VERDON-SUR-MER
Exposition de peintures de Francis Sasttre sur le thème de la nature
Bibliothèque.

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE

PAUILLAC
« Une saga photographique médocaine », fausse exposition rétrospective du Studio Georges Lefayque, par Loïc Siri
Maison du Tourisme et du vin.

JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Exposition des œuvres de Lili Dumas
Maison du tourisme et du vin.

HORAIRES DE TRAVERSÉE DES BACS *



LE VERDON ⟷ ROYAN

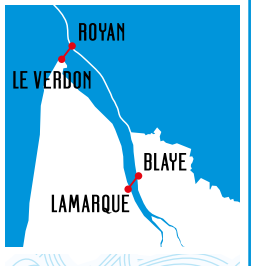
JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

7/7 JOURS :	7/7 JOURS :
7h15 | 9h15 | 10h30 | 12h | 13h45 | 15h30 | 17h15 | 18h45	7h50 | 9h50 | 11h05 | 12h35 | 14h20 | 16h05 | 17h50 | 19h15

BLAYE ⟷ LAMARQUE

JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

SEMAINE : 7h15 | 9h | 11h | 15h | 16h30 | 18h W.E. ET J. FERIÉS : 9h | 11h | 15h | 16h30 | 18h	SEMAINE : 7h45 | 9h30 | 11h30 | 15h30 | 17h | 18h30 W.E. ET J. FERIÉS : 9h30 | 11h30 | 15h30 | 17h | 18h30



TOUTE L'INFORMATION À JOUR SUR LE SITE
gironde.fr/bacs
* Sous réserve de modifications par le service des bacs de la Gironde

Les animations d'Octobre Rose EN MÉDOC

VENDREDI 16 OCTOBRE

AVENSAN
Marche Rose
Départ du parking des écoles, 14 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Soirée karaoké rose
Les Viviers, 19 heures.

EYSINES
Zumba party spéciale Octobre Rose et atelier de sensibilisation par l'association Personn'elles
Salle omnisports, 19 heures - 21 heures.

HOURTIN
- Anma assis au profit de Rose Médoc
Salle Bruno, 13 h 30 - 16 h 30 (sur rendez-vous auprès de l'USCH).

LACANAU
Tournoi de badminton en double Bad'Rose
Au gymnase du collège, 20 h 15.

DU 17 AU 25 OCTOBRE

LACANAU
Tennis : tournoi (adultes)
Pôle de L'Ardilouse.

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 OCTOBRE

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Exposition de l'Oyat de Vensac avec animations musicales (15 heures - 17 heures)
Médiathèque, samedi 10 heures - 12 h 30 et 14 heures - 18 heures ; dimanche 14 heures - 17 heures.

SAMEDI 17 OCTOBRE

BLANQUEFORT
- Journée seinpathique : ateliers de prévention ; marche rose ; sport adapté ; ateliers créatifs, nutritionnels et de jardinage naturel ; concert
Sur le parvis des Colonnes, 10 heures - 13 heures.
- Journée seinpathique : Challenge collectif et animations aquatiques
Piscine municipale, 15 heures - 19 heures.
- Journée seinpathique : projection du documentaire « Insecticide : comment l'agrochimie a tué les insectes »
Les Colonnes, 18 h 30.

CISSAC-MÉDOC
Loto du SAC Football au profit d'Octobre Rose
Salle des fêtes, 20 h 30.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Atelier peinture : réalisation d'une fresque participative avec Les Toiles de Lili
Maison des associations, 10 heures - 17 heures.

LACANAU
- Hyrox Challenge (tous niveaux) individuel / équipe intergénérationelle ou binômes
Stade Albert-François, 9 heures - 18 heures.
- Marche nordique (10 heures - 11 h 30) et Pilates (11 h 30 - 12 heures)
Rendez-vous au chalet de Cap 33 (Le Moutchic).
- Grimpe en famille
Gymnase de la Cousteyre, 11 heures - 12 h 30.

LESPARRE-MÉDOC
Point d'infos Octobre Rose
Tour de l'Honneur, 9 heures - 12 h 30.

LISTRAC-MÉDOC
Peysoup en rose au profit de De Mèche Avec Vous : ateliers (yoga, bain de forêt, massages, écriture, fresque géante, relaxation, numérologie, etc., 10 heures - 16 heures) ; table ronde sensibilisation et prévention animée par une sage-femme et des témoignages (15 heures) ; soirée rose avec Scène des mots et guitare, repas et animation musicale ; foodtrucks le midi ; stands d'information et exposition d'illustrations. Habillez-vous en rose !
Eh ! Co lieu du Moulin de Peysoup.

MACAU
Stages de yoga-danse (14 heures - 15 h 30) et de danse Bollywood (15 h 45 - 17 h 15)
Salle Nelson-Mandela.

PAREMPUYRE
Tous unis contre le cancer du sein ! Animations tous âges (14 heures - 18 heures), marche solidaire au profit de l'Institut Bergonié (15 h 30), défilé de vélos roses (16 h 30), apérose (18 heures), repas paella (19 heures), concert du groupe Melting Pot (21 heures) et remise de chèque à l'Institut Bergonié (23 heures)
Parc de L'Art Y Show.

PAUILLAC
Vente de goodies, barbe à papa et pop-corn (10 h 30 - 17 heures), gym parents-enfants (10 h 30 - 12 heures), démonstration de l'école Pays Médoc Rugby (10 h 30 - 12 heures), judo (14 h 30 - 16 heures et 16 h 30 - 18 heures), handball : match U11 filles Médoc -Pessac (14 h 30), buvette et ateliers sur le thème du rugby (14 heures - 15 heures)
Au Cosec, 10 h 30 - 18 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Marche solidaire au profit de Rose Médoc
Rendez-vous au P'tit Marché, 13 h 30.

TALAIS
Randonnée pédestre
Rendez-vous devant la mairie, 14 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Tout va très bien... Enfin presque ! **Atelier théâtre du rire de l'association AMC, avec collecte de dons pour Octobre Rose**
Salle culturelle, 20 h 30.

DIMANCHE 18 OCTOBRE

ARSAC
Marche solidaire (6 km), suivie du pot de l'amitié
Rendez-vous au centre-bourg, 9 h 30 - 12 heures.

CISSAC-MÉDOC
Vide-greniers, animation musicale, zumba, foot en marchant, randonnée, jeux de quilles, structure gonflable et tombola au profit de la recherche contre le cancer du sein
Place Charles de Gaulle, 7 heures - 17 h 30.

LACANAU
Atelier danse et bien-être (adultes)
Salle de danse du Cosec, 10 heures - 11 h 15.

LAMARQUE
Marche solidaire au profit de Rose Médoc
Départ place de la mairie, 9 heures.

LE PORGE
Marche Rose
Esplanade Brémontier, 10 heures - 12 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Marche Rose
Départ de la salle omnisports, 9 h 15. (Accueil café dès 8 heures)

PAUILLAC
- Challenge solidaire au profit de la Ligue contre le cancer : parcours 5, 10 et 15 km
Départ de La Rotonde, 9 heures.
- Marche Rose et stands d'information par Rose Médoc
Place Lafayette, 9 h 30.
- Zumba rose au profit de Rose Médoc
Au Cosec, 10 h 45 - midi.
- Tournoi de badminton
Au Cosec, 13 h 30 - 18 h 30.

VENDAYS-MONTALIVET
Exposition de voitures vintage ; ateliers de sensibilisation ; rando VTT, famille et marches déguisées ; tombola solidaire ; animations sportives et musicales ; ateliers ludiques enfants et adultes ; danses diverses ; paella géante, buvette et snacks, animation par DJ Dominique et pot offert par la municipalité
Salle polyvalente, 9 heures - 16 heures.

LUNDI 19 OCTOBRE

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Cross training
Au gymnase ou au Gurp (selon météo), 9 h 20 - 10 h 20.

LACANAU
Sport senior
Au cosec, le matin.

MARDI 20 OCTOBRE

LESPARRE-MÉDOC
Présence du Bergo Bus avec stand d'informations sur le dépistage des cancers (marché / parking de la Tour de l'Honneur, 9 heures - 12 heures), puis atelier seniors (60 ans et +) sur le thème « Alimentation et activité physique » (au CCAS, 14 heures - 16 heures).



Les animations d'Octobre Rose se poursuivent dans de nombreuses communes du Médoc. *PHOTO MAIRIE DE GRAYAN-ET-L'HÔPITAL (ARCHIVES)*

MERCREDI 21 OCTOBRE

EYSINES
- Atelier dessin animé par Camille Piantanida : création d'une exposition collective de soutien à la lutte contre le cancer du sein
Le Bourdieu de Ferron, 10 heures - 12 heures.
- Atelier fresque participative animé par Camille Piantanida
Le Bourdieu de Ferron, 15 heures - 17 heures.

SAINT-ESTÈPHE
Atelier enfants-parents d'éveil à la nature en bordure d'estuaire (14 heures), puis balade rose (15 h 30) suivie d'un goûter participatif. Dress code : une touche de rose
Rendez-vous communiqué sur inscription (avant le 20 octobre) auprès des Tourelles.

JEUDI 22 OCTOBRE

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Cross training
Au gymnase ou au Gurp (selon météo), 9 h 20 - 10 h 20.

HOURTIN
Anma assis au profit de Rose Médoc
Salle Bruno, 13 h 30 - 16 h 30 (sur rendez-vous auprès de l'USCH).

SOULAC-SUR-MER
Atelier de prévention et de sensibilisation au cancer du sein et au dépistage
Résidence Sérenly, 15 heures - 16 h 30.

JUSQU'AU 31 OCTOBRE

COUQUÈQUES
Accrochez un soutien-gorge à l'Arbre aux Mille Soutiens : la commune fera un don de 2 € à une association par soutien-gorge accroché
Place de l'église.

LISTRAC-MÉDOC
« Les Krâneuses qui tétonnent », exposition
Mairie.

QUEYRAC
Vente de ballon rose et don libres
Chez les commerçants du village et à l'accueil de la mairie.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
« En rose ! » exposition de tableaux de Catherine Rivera
Médiathèque.

SOUSSANS
Vente de créations de l'association Doigts d'Or et Compagnie au profit de Rose Médoc
Chez les commerçants de la commune.

LE JEU DU JDM

NIVEAU : FACILE

			9	7	1	6		2
6								7
		4			2	5		1
5			4			7		
	1		7				6	
7	9		6	2	5			3
	6		1	5				8
1			3			2		6
3		7	2	9				4

NIVEAU : MOYEN

	5			8		9		
4			3	6			8	
			4		1			
			9					
	6		1				5	
		5				3	6	8
	1							6
	2					8	3	4
		8				2		

Les **SUDOKUS**

Le but est de remplir les cases vides avec les chiffres de 1 à 9, pour qu'ils n'apparaissent qu'une fois par ligne, par colonne et par carré de 3x3 cases.

Solutions

7	1	2	9	4	6	8	3	5
9	2	6	5	1	3	7	4	8
4	3	8	7	2	5	9	6	1
6	5	9	8	3	4	1	2	7
8	4	3	6	5	7	2	1	9
1	7	5	2	9	8	6	5	4
2	6	4	3	7	9	5	8	1
5	9	7	1	8	2	4	7	3
3	8	1	4	6	5	3	9	2

3	8	7	2	9	6	1	5	4
1	4	5	3	8	7	2	9	6
2	6	9	1	5	4	3	7	8
7	9	8	6	2	5	4	1	3
4	1	2	7	3	9	8	6	5
5	3	6	4	1	8	7	2	9
9	7	4	8	6	2	5	3	1
6	2	1	5	4	3	9	8	7
8	5	3	9	7	1	6	4	2

Le Journal du Médoc
Vendredi 16 octobre 2026

La pulsion de vie

JOËLLE KEM LIKA

À 71 ans, après une première vie passée à explorer la psyché humaine, Joëlle Kem Lika poursuit son exploration spirituelle en s'adonnant à la joie de peindre. Une joie qui transparaît dans chacun de ses tableaux.

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr



Les couleurs et l'esprit vifs de Joëlle Kem Lika chez elle, au bord du lac de Lacanau. *PHOTO JDM*

Y a-t-il des paillettes dans la vie de Joëlle Kem Lika ? Il y en a, en tout cas, dans le regard pétillant qu'elle pose sur vous, lorsque vous vous garez dans le jardin de sa maison du Huga, à deux pas du lac du Moutchic. Dans son atelier comme dans son salon, de grandes toiles vous emportent dans un univers coloré : çà, des motifs floraux, qui rappellent les nombreuses plantes qui ornent la pièce ; là, des tourbillons bleutés qui convient l'image de l'océan tout proche ; et parfois aussi, des formes géométriques plongeant tout droit dans l'abstraction ; ou une surfeuse immergée, témoin d'une ancienne exposition qui avait rencontré un grand succès à Miami. La peinture de Joëlle Kem Lika l'a finalement fait voyager, autant qu'elle suscite la rêverie chez les visiteurs qu'elle reçoit sur rendez-vous, chez elle, à Lacanau[1].

Ce « *petit paradis* », ce sont d'abord ses parents qui l'ont découvert. Cadette d'une famille bourgeoise installée près de Libourne, Joëlle n'a que cinq ou six ans, au début des années 1960, lorsque ses parents achètent cette résidence secondaire. À l'école primaire, la petite Joëlle dessine déjà : à tel point qu'elle gagne des prix pour les illustrations de ses récitations. Mais son père, commercial pour une grande société de la région, et sa mère, qui vend des produits de beauté, ne font pas grand cas de ce genre de talent. Dans une société post-soixante-huitarde, où « *souffle un vent de liberté* », la jeune fille grandit pourtant avec le rêve de devenir décoratrice d'intérieur. Parce que ses sœurs sont ses aînées de six et huit ans, elle vit une enfance assez solitaire, durant laquelle elle n'aime rien tant que se promener dans les bois, juste derrière la maison de Lacanau ; le refuge des week-ends et vacances scolaires.

L'amour et la joie de vivre

Et puis à 20 ans, elle rencontre un beau Parisien dont elle tombe amoureuse. Elle le suit dans la capitale, qui devient pour elle la ville de tous les possibles : le jour, elle travaille ; le soir, elle prend pendant deux ans des cours d'architecture et de peinture aux ateliers Albers ; le week-end, elle parfait sa culture artistique en visitant galeries et musées. « *J'avais un énorme appétit de vivre et de découvrir le monde*, songe l'artiste. *La vie, avec mes parents, c'était ennuyeux, très bourgeois, et moi, j'étais un peu rebelle. Dès que je l'ai pu, grâce au passage de la loi qui fixait la majorité à 18 ans, je suis partie*. » Trois ans plus tard, la joie de ce premier amour laisse place au chagrin de la rupture. La jeune femme se trouve chez l'une de ses sœurs, étudiante en chinois et en japonais à Bordeaux, quand elle ouvre *Le Courrier de l'Unesco* et tombe sur un article de Sri Aurobindo. C'est une révélation. « *J'ai trouvé ça génial, ce maître indien qui disait qu'on avait tous quelque chose de divin en nous ; ce que j'appelle la "pulsion de vie". J'avais été élevée dans la religion catholique et ce que moi, j'avais compris du Christ, c'était deux choses :* " Si moi, j'ai pu le faire, vous pouvez le faire aussi" et "L'amour, c'est le plus important". *Or, quand j'ai abordé le bouddhisme, c'était comme si le Christ m'avait montré la voie et que Sri Aurobindo m'avait indiqué comment faire. Après ça, j'ai découvert la médiation dans un temple à Paris et la danse, dans un immense studio près de chez moi : j'ai fait onze ans de danse africaine. Grâce à ça, j'ai trouvé la joie de vivre*. »

Libérer ses émotions

Cette rencontre avec la pensée bouddhiste est un bouleversement total : Joëlle Kem Lika entame une thérapie et change de voie pour se former à la psychologie auprès de François Gay, l'un des pères fondateurs de la sophrologie. Ces deux domaines conjugués lui font entrevoir « *d'immenses possibilités* » : une nouvelle passion est née. La voilà qui s'inscrit en fac de psycho et obtient une maîtrise, qui entame une psychanalyse, poursuit son exploration spirituelle du bouddhisme et de la méditation et s'épanouit en pratiquant jusqu'à six heures de danse par semaine. « *Pour moi, les percussions de la danse africaine, ce sont des battements de cœur* », sourit-elle encore en y repensant. Ces apprentissages et expériences nourrissent son approche thérapeutique : ainsi, lorsqu'à 28 ans, elle ouvre son cabinet, dans un immense loft de 700 m² du Marais, elle rencontre rapidement le succès. Des amis médecins lui envoient des patients en état de dépression sévère. Dans l'espace de son loft, les gens peuvent « *crier, bouger pour libérer leurs émotions* », apprennent à être « *dans leur corps* ».

> *« C'était fabuleux de voir les gens se transformer, être heureux »*

« *Grâce à la psycho-énergie et au travail corporel, j'ai tout de suite obtenu beaucoup de résultats*, se réjouit l'ancienne thérapeute. *C'était fabuleux de voir les gens se transformer, être heureux. Et je crois que, comme j'étais moi-même passée par des cabinets de psys, que j'avais vécu les attentes, les angoisses de la thérapie, j'avais un côté très humain*. »

Jusqu'au jour où l'ennui s'installe. À 51 ans, Joëlle Kem Lika est une praticienne reconnue, mais son métier ne lui apporte plus vraiment de surprises. Parallèlement, elle a continué à se former aux arts et à la peinture, en multipliant les cours et les stages. C'est dans ce contexte qu'il lui faut décider si elle renouvelle pour neuf ans le bail de son cabinet… Ou non. Pour prendre la décision, Joëlle Kem Lika convoque une réunion familiale : le jury est composé de sa fille Eleanor, 12 ans, et de son mari. La décision collégiale est sans appel : Joëlle doit changer de vie.

Nous sommes alors en 2006 et depuis une dizaine d'années, la famille possède une très vaste propriété en Bourgogne, dans le village de Sainte-Vertu-sur-Serein. C'est à la naissance d'Eleanor que le couple a eu envie d'acquérir une maison à la campagne, à deux heures de Paris, pour offrir à leur fille un coin de nature où grandir le plus loin possible de la pollution. Ils ont alors un coup de cœur pour ce village et la beauté des paysages environnants. Ils y emmènent si fréquemment leurs amis photographes, maquilleuse de cinéma et autres, que la petite commune devient bientôt une sorte de village d'artistes. Lorsque Joëlle décide donc de se lancer à fond dans la peinture, leur maison de Sainte-Vertu devient inévitablement sa première galerie d'art. Elle travaille d'arrache-pied et trois ans plus tard, achète une petite galerie à Paris, dans le quartier Montorgueil. Puis en 2012, elle expose au salon L'Art Capital, sous la verrière du Grand Palais : un cadre prestigieux, qui lui ouvre les portes de galeries à New York, Miami, Houston, Londres…

Peindre la joie de vivre

Pourtant, peu avant le Covid, Joëlle et son mari décident de vendre la maison bourguignonne pour s'installer à Lacanau, toujours restée un refuge ; à la fois pour se rapprocher de leur fille, qui y vit depuis une dizaine d'années, et pour changer de décor. À présent, Joëlle n'a plus vraiment envie de voyager : au bord du Moutchic, dans les eaux duquel elle va régulièrement marcher, les Lika sont heureux. « *J'ai vécu de passions*, lance-t-elle, les yeux brillants. *Avoir changé de métier me permet aussi d'avoir plus de temps pour ma démarche spirituelle : quand j'étais psy, je ne pouvais pas en parler, parce qu'on m'aurait prise pour un gourou, mais j'ai ouvert une porte intérieure. Je pense qu'on a tous ça en nous et que c'est l'objectif d'une vie sur terre. Pour moi, la psy permet d'atteindre un certain niveau, mais si on veut vraiment aller au fond des choses, il faut faire une démarche plus profonde. En étant peintre, je n'ai pas besoin de dire quelque chose. La peinture parle pour moi. Je veux peindre la joie de vivre, parce que c'est une émotion fondamentale très puissante, et je crois que les gens sentent ça dans ma peinture.* » Une chose est certaine : son sourire malicieux est contagieux. ■

1. Pour visiter l'atelier, situé au 15 route de l'Atlantique à Lacanau, appelez le 06 81 03 74 61.